



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°37-2019-11007

PUBLIÉ LE 29 NOVEMBRE 2019

Sommaire

Direction départementale de la protection des populations

- 37-2019-10-18-002 - appel candidature délégation missions de contrôles qualification des exploitations de rente (2 pages) Page 5
- 37-2019-11-05-001 - HABILITATION SANITAIRE BOUTIN SANDRINE (1 page) Page 8

Direction départementale des territoires

- 37-2019-10-22-006 - Arrêté n°EI19-43 rejetant la demande d'autorisation d'arrachage de haie au lieu-dit Pré Thelot - Huismes (1 page) Page 10
- 37-2019-11-25-001 - Décision autorisant Val Touraine Habitat à enlever des nids d'hirondelles "espèces protégées" dans le cadre de travaux de réfection des dessous de toits à Nazelles-Negron. (2 pages) Page 12

Préfecture - Cabinet - BRE

- 37-2019-11-14-001 - PREFECTURE (1 page) Page 15
- 37-2019-11-14-002 - PREFECTURE (36 pages) Page 17

Préfecture d'Indre et Loire

- 37-2019-11-21-002 - ARRÊTÉ modificatif à l'arrêté préfectoral n°2014/0025 du 28 mai 2019 portant modification d'un système de vidéoprotection autorisé situé rue Germain Pillon à Joué-lès-Tours (37300) (1 page) Page 54
- 37-2019-10-11-009 - Arrêté n° 191-149 fixant la liste des communes rurales d'Indre-et-Loire, exercice 2020 (7 pages) Page 56
- 37-2019-10-11-010 - Arrêté n° 191-150 fixant la liste des collectivités et EPCI pouvant bénéficier de l'assistance technique mise à disposition par le département dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques (7 pages) Page 64
- 37-2019-11-07-001 - Arrêté portant agrément d'un établissement chargé d'animer des stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé « D'un point à l'autre » Agrément n° R 19 037 0002 0 (2 pages) Page 72
- 37-2019-11-18-001 - ARRÊTÉ portant création d'une plate-forme aérostatique à usage permanent sur la commune d'ABILLY (2 pages) Page 75
- 37-2019-10-07-003 - Arrêté portant habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement secondaire de l'entreprise dénommée SARL AUX IRIS, situé au 2 rue Principale à Pernay (37230) (siège social : 4 place du Centenaire – 37210 Vernou-sur-Brenne) (2 pages) Page 78
- 37-2019-10-11-011 - Arrêté portant liste de personnes habilitées pour remplir les fonctions de membre du jury compétent pour la délivrance de diplômes dans le secteur funéraire pour le département d'Indre-et-Loire abrogeant l'arrêté préfectoral du 15 mars 2016 (2 pages) Page 81
- 37-2019-11-12-001 - Arrêté portant prorogation délais procédure d'instruction de la demande d'autorisation environnemental formulée par la S.C.E.A DOMAINE DE LA CROIX MORIN à Courcoué (1 page) Page 84

37-2019-10-29-002 - Arrêté portant renouvellement de l'agrément de M. Nicolas DUTHOIT, médecin généraliste, chargé du contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs ou des candidats au permis de conduire. (1 page)	Page 86
37-2019-10-14-002 - Arrêté portant renouvellement de l'agrément de M. Pascal LIGEARD, médecin généraliste, chargé du contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs ou des candidats au permis de conduire (1 page)	Page 88
37-2019-11-05-002 - Arrêté portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de l'entreprise dénommée POMPES FUNÈBRES DU VOUVRILLON, sise à Monnaie (37380) (2 pages)	Page 90
37-2019-11-15-001 - BE Arrêté portant bilan concertation publique création diffuseur autoroutier "jardins de Villandry" A 85 Druye permettant notamment l'accès au projet de relais vrac Primagaz (2 pages)	Page 93
37-2019-11-08-004 - BE Décision renouvellement liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur (2 pages)	Page 96
37-2019-11-15-002 - DASEN Arrêté composition CDEN (1 page)	Page 99
37-2019-11-26-001 - DIRPJJ - ARRÊTÉ N° 2019/DIRPJJ-GC/ 013 portant tarification du service d'investigation éducative géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance d'Indre-et-Loire (2 pages)	Page 101
37-2019-11-21-003 - SGAMI Arrêté 19-31 donnant délégation de signature à M. Patrick DALLENNES PDDS (12 pages)	Page 104
Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE	
37-2019-11-08-002 - Arrêté portant agrément d'un organisme de service à la personne - Alliance Belema à Tours (2 pages)	Page 117
37-2019-11-05-003 - Arrêté portant renouvellement agrément d'un organisme de service à la personne - HERNANDEZ Services à Tours (2 pages)	Page 120
37-2019-11-18-003 - Arrêté portant dérogation à la règle du repos dominical accordée à la Société Bureau Véritas de Saint Herblain pour une mission en Indre-et-Loire sur la plateforme Auchan Scofel (1 page)	Page 123
37-2019-11-18-004 - Arrêté portant refus de la demande de dérogation à la règle du repos dominical présentée par la Société Boulanger de Chambray les Tours (1 page)	Page 125
37-2019-11-18-002 - Décision régionale relative à l'organisation de l'intérim des sections 11 et 12 de l'Unité de contrôle Sud (1 page)	Page 127
37-2019-11-05-004 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne - Alliance Belema (2 pages)	Page 129
37-2019-10-25-002 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne - ESPINOZA Miguel à Chambray les Tours (1 page)	Page 132
37-2019-11-08-003 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne - HERAULT Sébastien à Saint Etienne de Chigny (1 page)	Page 134
37-2019-11-05-005 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne - HERNANDEZ Services à Tours (1 page)	Page 136

Direction départementale de la protection des populations

37-2019-10-18-002

appel candidature délégation missions de contrôles
qualification des exploitations de rente

**DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE REGIONAL DE L'ALIMENTATION**

ARRÊTÉ portant appel à candidature pour la délégation des missions de contrôles officiels et des autres activités officielles nécessaires à la qualification des exploitations d'animaux de rente

LES PRÉFETS DES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

VU le règlement (UE) 2017/625 du Parlement Européen et du Conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques ;

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L201-13, R. 201-39 à R. 201-43, et D.201-44 ;

VU l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif à la définition des dangers sanitaires de première et deuxième catégorie pour les espèces animales ;

ARRÊTENT

ARTICLE 1^{er} - Missions déléguées, secteur géographique, durée de délégation et conditions financières

Un appel à candidature est ouvert pour la délégation des missions de contrôles officiels et des autres activités officielles au regard des maladies de catégorie 1 et 2 pour les animaux de rente. La zone d'activité concernée par cette délégation est l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire.

Ces missions sont regroupées pour l'espèce bovine dans les trois domaines suivants :

1. L'organisation, le suivi de la réalisation et l'évaluation de la conformité des opérations de prophylaxies relatif à la brucellose, la tuberculose, la leucose et l'IBR;
2. Les contrôles sanitaires aux mouvements et leur suivi, notamment les contrôles à l'introduction ou à la sortie des troupeaux, les contrôles spécifiques locaux tels que les transhumances ;
3. La gestion de l'édition, de l'impression et la mise à disposition des autorisations sanitaires à délivrance anticipée (ASDA) et laissez-passer sanitaires (LPS) ;

Les tâches 1 et 2 listées ci-dessus sont déléguées pour l'espèce bovine, sur l'ensemble de la région, suivant un cahier des charges disponible sur le site internet du ministère de l'agriculture.

Les missions sont regroupées pour les espèces ovine, caprine et porcine, dans les trois domaines suivants :

1. L'organisation, le suivi de la réalisation et l'évaluation de la conformité des opérations de prophylaxies ;
2. Les contrôles sanitaires aux mouvements et leur suivi, notamment les contrôles à l'introduction ou à la sortie des troupeaux, les contrôles spécifiques locaux tels que les transhumances ;
3. La mise à disposition des documents sanitaires.

Les tâches listées ci-dessus sont déléguées pour les espèces ovine, caprine et porcine, dès 2020 sur l'ensemble de la région, sauf les départements d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher.

La délégation débute le 1er janvier 2020. Elle fait l'objet d'une convention cadre de délégation d'une durée de 5 ans (2020-2024) entre les préfets des départements de la région Centre-Val de Loire et le délégataire, et de conventions d'exécution technique et financière annuelles par espèce entre ce dernier et les préfets des départements de la région Centre-Val de Loire.

ARTICLE 2 - Conditions à remplir et pièces à fournir

Ne peuvent être délégataires que les organismes reconnus organismes à vocation sanitaire et les organismes dont la liste figure à l'article D. 201-44 du code rural et de la pêche maritime. Les candidats déposent au plus tard le 22/11/ 2019 un dossier de candidature complet comprenant :

- a) les statuts de l'organisme du candidat ;
- b) une attestation d'accréditation dans le domaine concerné par le Comité français d'accréditation (COFRAC).

Si le candidat ne bénéficie pas de l'accréditation, il doit fournir avant le 1er janvier 2020 un justificatif établissant que l'organisme national d'accréditation a déclaré la recevabilité de son dossier de demande d'accréditation ;

- c) un document justifiant des compétences techniques de l'organisme candidat, notamment sur la base de l'expérience acquise en matière d'actions sanitaires et d'un plan adapté de formation des personnels.
- d) un document attestant de l'équilibre financier de la structure ;
- e) un document attestant de son expérience dans les départements de la région Centre-Val de Loire dans les domaines sanitaires concernés ;

Dans le cas où le candidat bénéficie d'ores et déjà d'une accréditation selon la norme ISO 17020, il est réputé satisfaire aux conditions mentionnées au b) et c) de l'article 2. Les organismes à vocation sanitaire (OVS) reconnus remplissent de fait les conditions a), c), d) et e).

f) des garanties concernant :

- les moyens en personnel suffisants pour l'exercice des missions déléguées ;
- l'égalité de traitement des usagers du service ;
- l'engagement à respecter les termes du conventionnement cadre et technique ;
- l'engagement à se conformer aux termes des cahiers des charges publiés.

Le candidat fournira également tout autre document qu'il jugera utile pour motiver sa candidature.

ARTICLE 3 - Instruction des dossiers et délai de réponse

Les candidatures sont déposées ou adressées par voie postale à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, au plus tard le 22/11/2019 à l'adresse suivante :

DRAAF Centre-Val de Loire
Service régional de l'alimentation
Cité administrative Coligny
131 rue du faubourg Bannier
45000 ORLEANS

Le cachet de la poste faisant foi, tout dossier déposé après la date de clôture, ou incomplet à la date de clôture, est non recevable. Les dossiers seront instruits par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en lien avec les six directions départementales en charge de la protection des populations de la région Centre-Val de Loire.

Le candidat retenu pour être délégataire en sera averti par courrier de notification qui lui sera expédié au plus tard le 16/12/2019. Le choix sera réalisé sur la base des éléments du dossier de candidature, et tout particulièrement ceux contenus dans les autres documents mentionnés à l'article 2.

ARTICLE 4 - Suivi de la délégation

Le délégataire s'engage à se soumettre à tout contrôle diligenté par le délégant et à faciliter l'accès aux documents administratifs et financiers afférents à l'exécution des tâches déléguées y compris les rapports des audits COFRAC.

ARTICLE 5 - Le Préfet de la région Centre-Val de Loire, les préfets des départements de la région Centre-Val de Loire, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les directeurs départementaux en charge de la protection des populations, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la région Centre-Val de Loire.

Fait en six exemplaires originaux le

Le préfet du Loiret : signé P.POUESSEL

La préfète du Cher : signé C. FERRIER

La préfète d'Eure-et-Loir : signé S.BROCAS

Le préfet de l'Indre : signé T. BONNIER

La préfète d'Indre-et-Loire : signé C.ORZECZOWSKI

Le préfet du Loir-et-Cher : signé Y.ROUSSET

Voies et délais de recours :

Dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de la justice administrative et du livre IV du code des relations entre le public et l'administration :

- un recours gracieux, adressé à monsieur le Préfet du Loiret
Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial,
Bureau de la coordination administrative
181, rue de Bourgogne 45042 ORLÉANS CEDEX
- un recours hiérarchique, adressé à monsieur le ministre en charge de l'agriculture ;
- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLÉANS CEDEX 1

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : <http://www.telerecours.fr>

Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration d'une durée de deux mois suivant la date de notification de la décision contestés ou la date du rejet de votre recours gracieux ou hiérarchique.

Tout recours est adressé en recommandé avec accusé de réception.

Direction départementale de la protection des populations

37-2019-11-05-001

HABILITATION SANITAIRE BOUTIN SANDRINE

PREFECTURE D'INDRE-et-LOIRE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
MISSION SANTE ET PROTECTION ANIMALES**

ARRÊTÉ n° ddpp37201903289 attribuant l'habilitation sanitaire à Madame Sandrine BOUTIN

La Préfète d'Indre-et-Loire, chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-6, R. 203-1 à R. 203-15 et R. 242-33.

VU le décret n° 80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n° 90-1033 du 19 novembre 1990 et par le décret 2003-768 du 1^{er} août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 11 octobre 2017 portant nomination de Madame Corinne ORZECZOWSKI, Préfète, en qualité de Préfète de l'Indre-et-Loire ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 juin 2019 donnant délégation de signature à Madame Laurence DEFLESSELLE, directrice départementale de la protection des populations de l'Indre-et-Loire ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 juin 2019 donnant délégation de signature aux agents de la direction départementale de la protection des populations de l'Indre-et-Loire ;

VU la demande présentée par Madame Sandrine BOUTIN n° ordre 30526 née le 28 juillet 1987 à Cayenne et domiciliée professionnellement au 1 place du Général de Gaulle 37110 CHATEAU RENAULT ;

CONSIDERANT que Madame Sandrine BOUTIN remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;
Sur la proposition de la directrice départementale de la protection des populations de l'Indre-et-Loire ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans à Madame Sandrine BOUTIN docteur vétérinaire administrativement domiciliée au 1 place du Général de Gaulle 37110 Château Renault.

ARTICLE 2 : Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de cinq ans, auprès du préfet d'Indre-et-Loire, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

ARTICLE 3 : Madame Sandrine BOUTIN s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

ARTICLE 4 : Madame Sandrine BOUTIN pourra être appelée par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels elle a été désignée vétérinaire sanitaire. Elle sera tenue de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

ARTICLE 5 : Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

ARTICLE 7 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice départementale de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre-et-Loire.

Tours, le 5 novembre 2019,

Pour la Préfète de l'Indre et Loire et par délégation,

La Directrice Départementale de la Protection des Populations

Par délégation, l'adjointe à la Chef de Service

Signé : Alice MALLICK

Direction départementale des territoires

37-2019-10-22-006

Arrêté n°EI19-43 rejetant la demande d'autorisation
d'arrachage de haie au lieu-dit Pré Thelot - Huismes

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES D'INDRE-ET-LOIRE

ARRETE n°EI19-043 rejetant la demande d'autorisation d'arrachage de haie au lieu-dit Pré Thelot - Huismes

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,
Vu le IV de l'article L. 414-4 du code de l'environnement relatif aux évaluations d'incidences Natura 2000 ;
Vu l'arrêté du 3 novembre 2005 portant désignation du site Natura 2000 basses vallées de la Vienne et de l'Indre (zone de protection spéciale) ;
Vu l'arrêté portant approbation du Document d'Objectif du site Natura 2000 Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre du 17 décembre 2008 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 21 juin 2012 fixant la liste prévue au IV de l'article L. 414-4 du code de l'environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation d'incidence ;
Vu l'évaluation d'incidence présentée complète le 12 septembre 2019 par M. Fabien RAYMOND, en vue d'être autorisé à arracher une haie ;
Vu l'avis défavorable de l'unité forêt-biodiversité en charge de l'instruction et archivée sous le numéro EI-19-043 ;
Considérant que l'arrachage de cette haie constitue une incidence notable aux enjeux de conservation du site Natura 2000 « Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre » en lien avec les espèces et leurs habitats désignés et plus particulièrement en ce qui concerne la Pie grièche écorcheur.
Sur proposition de la Secrétaire générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire,

ARRETE

Article 1^{er} - Identité du demandeur

L'évaluation d'incidence portant demande d'autorisation d'arrachage de haie a été déposée au nom de Monsieur Fabien RAYMOND demeurant au lieu-dit Ferme de la Grille à CHINON – 37500.

Article 2 - Rejet d'autorisation

En application du IV de l'article L. 414-4 du code de l'environnement, la demande d'autorisation déposée par M. Fabien RAYMOND concernant :

Un arrachage de 500 mètre linéaire de haie au lieu-dit "Pré Thelot" pour mai 2019 est rejetée.

Article 3 - Voies et délais de recours

En application du 1^o) de l'article R. 181-50 du code de l'environnement, le présent arrêté est susceptible de recours par le pétitionnaire devant le tribunal administratif d'Orléans territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de notification au pétitionnaire.

Article 4 - Publication et information des tiers

Cet arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre et Loire.

Une copie est adressée à la commune de Huismes.

Une copie est adressée au service départemental de l'ONCFS .

Une copie de cet arrêté sera transmise pour information au conseil départemental.

Article 5 - Exécution

La Secrétaire générale de la préfecture d'Indre-et-Loire, le directeur départemental des territoires d'Indre-et-Loire, le chef du service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le chef du service départemental de l'Indre-et-Loire de l'agence française pour la biodiversité, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 22 octobre 2019

La Préfète d'Indre-et-Loire,

Signé : Corinne ORZECOWSKI

Direction départementale des territoires

37-2019-11-25-001

Décision autorisant Val Touraine Habitat à enlever des nids d'hirondelles "espèces protégées" dans le cadre de travaux de réfection des dessous de toits à Nazelles-Negron.

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES D'INDRE-ET-LOIRE

DÉCISION autorisant Val Touraine Habitat à enlever des nids d'hirondelles « espèces protégées » dans le cadre de travaux de réfection des dessous de toits à Nazelles-Négron

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,
VU le titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement relatif à la protection de la faune et de la flore et notamment ses articles L. 411-1 et L. 411-2 et R. 411-1 à R. 411-14
VU l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;
VU les décrets n° 97-34 du 15 janvier 1997 et n° 97-1204 du 19 décembre 1997, relatifs à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
VU l'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées ;
Vu la demande présentée complète le 14 octobre 2019 par l'OPH Val Touraine Habitat ;
VU l'arrêté préfectoral du 1^{er} juin 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Damien LAMOTTE Directeur départemental des territoires d'Indre-et-Loire ;
VU la décision du Directeur Départemental des Territoires, du 02 septembre 2019 donnant délégation de signature aux agents de la Direction Départementale des Territoires de l'Indre-et-Loire
VU l'avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Région Centre-Val de Loire en date du 21 novembre 2019 ;
VU l'avis favorable de la DREAL Centre-Val de Loire du 21 novembre 2019 ;
Sur proposition de la secrétaire générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} - Nature de la dérogation et bénéficiaires

L'Office Public de l'Habitat Val Touraine Habitat est autorisée à procéder à la dépose de 17 nids de spécimens protégés sur les façades de logements collectifs en Indre-et-Loire et appartenant à l'espèce protégée suivante :
- Délichon urbica (hirondelles de fenêtres).

ARTICLE 2 – Lieu et durée de la validité de la dérogation

Les travaux se situent sur 3 bâtiments situés aux 2, 4 et 6 rue Louis VISET 37530 Nazelles-Négron et concernent les dessous de toits.
Les travaux impactant les nids devront être réalisés en dehors de période de reproduction et de présence des oiseaux.

ARTICLE 3 – Conditions de la dérogation

Une réinstallation des oiseaux sur les bâtiments rénovés devra être mise en place par la pose de nouveaux nids doubles (au nombre de 17), dans ce cadre un accompagnement de ces travaux sera réalisé par la L.P.O TOURAINE. Cette réinstallation devra être effective avant le 15 mars 2020.

L'information préalable de la date précise de début des travaux effectifs impactant les nids devra parvenir à la DDT D'Indre-et-Loire.

ARTICLE 4 – autres procédures

La présente décision ne dispense pas de l'obtention d'autres accords ou autorisations par ailleurs nécessaires pour la réalisation des opérations susmentionnées.

ARTICLE 5 - Mesures de contrôle

La mise en œuvre des dispositions définies dans le présent arrêté peut faire l'objet de contrôles prévus à l'article L. 170-1 du code de l'environnement par les agents chargés de constater les infractions mentionnées à l'article L. 415-3 du Code de l'Environnement.

ARTICLE 6 – Mesures de suivi

Un bilan de l'occupation des nids artificiels au printemps 2020, sera adressé, avant le 31 décembre 2020, aux services de la DREAL Centre-Val de Loire et de la DDT d'Indre-et-Loire.

ARTICLE 7 - Exécution

Le Secrétaire général par intérim de la préfecture d'Indre-et-Loire, le directeur départemental des territoires d'Indre-et-Loire, le chef du service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le chef du service départemental de l'Indre-et-Loire de l'agence française pour la biodiversité, sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au Recueil des Actes Administratifs du département d'Indre-et-Loire.

Tours, le 25 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation du Directeur

Le chef de service de l'eau
et des ressources naturelles,

Signé : Thierry JACQUIER

Préfecture - Cabinet - BRE

37-2019-11-14-001

PREFECTURE

Promotion du 1er janvier 2020 de la médaille d'honneur agricole

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

ARRÊTÉ portant attribution de la médaille d'honneur agricole – Promotion du 1er janvier 2020

Le Préfet d'Indre-et-Loire,
VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole,
VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole,
VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles,
Sur proposition de le Directeur de cabinet,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - la médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- Monsieur ANCELIN Richard Directeur d'Agence Bancaire, Caisse de Crédit Mutuel Agricole du Centre, ORLEANS demeurant à LUYNES
- Monsieur CHEFDEVILLE Cyril Directeur d'Agence, Caisse de Crédit Mutuel Agricole du Centre, ORLEANS demeurant à CHARGE
- Madame DEVAUX Sophie Employée de Banque, CREDIT MUTUEL AGRICOLE DU CENTRE, ORLEANS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame FRAUËL Barbara Chargée de Clientèle Particuliers, Caisse de Crédit Mutuel Agricole du Centre, ORLEANS demeurant à SEMBLANCAZ
- Madame GAMBIER Karine Responsable Secteur, COMPAGNIE GENERALE DE CONSERVE, VANNES demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame HORNICK Nathalie Employée de Banque, Caisse de Crédit Mutuel Agricole du Centre, ORLEANS demeurant à VOUVRAY
- Madame MONTERO Valérie Chargée de Clientèle, CAISSE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE DU CENTRE, ORLEANS CDX 9 demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame PASTOR Sabrina Employée de Banque, CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU, POITIERS demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Madame TORRES Stéphanie Directrice de Banque, CAISSE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE DU CENTRE, ORLEANS CDX 9 demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame VENAULT Sandrine Analyste, CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU, POITIERS demeurant à MOSNES

ARTICLE 2 - la médaille d'honneur agricole VERMEIL est décernée à :

- Madame FREMONDIERE Sylvie Employée de Banque, Caisse de Crédit Mutuel Agricole du Centre, ORLEANS demeurant à LA RICHE
- Monsieur LECOUTRE Denis Employé de Banque, CAISSE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE DU CENTRE, ORLEANS CDX 9 demeurant à JOUE-LES-TOURS

ARTICLE 3 - la médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- Monsieur DESSARO Sylvain Responsable Zone de Collecte Normandie, EURIAL LAIT, NANTES demeurant à SEPMEZ
- Madame FOURNIER Catherine Cadre bancaire, CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU, POITIERS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur MARGAN Patrick Cadre Bancaire, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL DU CENTRE, ORLEANS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame SAINT GILLES Valérie Responsable d'exploitation, CAISSE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE DU CENTRE, ORLEANS CDX 9 demeurant à BALLAN MIRE

ARTICLE 4 - la médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- Monsieur ASSELIN Alain Employé d'Assurances, Groupama Paris Val de Loire, Olivet demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur PAUL Philippe Responsable Institutionnel, Groupama Paris Val de Loire, Olivet demeurant à BLERE
- Madame SOULAS Yannick Chargée d'Animation, MSA Berry - Touraine, BLOIS demeurant à TOURS

ARTICLE 5 - La secrétaire générale et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à TOURS, le 14 novembre 2019
Signé : Corinne ORZECZOWSKI

Préfecture - Cabinet - BRE

37-2019-11-14-002

PREFECTURE

Promotion du 1er janvier 2020 de la médaille d'honneur du travail

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

ARRÊTÉ portant attribution de la médaille d'honneur agricole – Promotion du 1er janvier 2020

Le Préfète d'Indre-et-Loire,
VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole,
VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole,
VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles,
Sur proposition du Directeur de cabinet,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - la médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- Madame ALIX Sophie Gestionnaire Administratif des Ventes, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Monsieur ALLAIN Pascal Responsable Grands Comptes, SAS PLG GRAND OUEST, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur ALVES CORREIA Naniel OP Maçon, JEROME BTP, BALLAN-MIRE demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame AMAIL Patricia Agent Administratif, UC-IRSA, LA RICHE demeurant à SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
- Monsieur ANDRE Alain Technicien Principal, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Monsieur ASFOUR Mustapha Électricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame ATHEMISE Béatrice Assistante, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à VEIGNE
- Madame ATIPO Prudence Chargée d'Assistance, FIDELIA Assistance, TOURS demeurant à DRUYE
- Madame AUBOUR Laurence Responsable Restauration, A LA BONNE HEURE, LA RICHE demeurant à MONTS
- Monsieur AUBRY Geoffroy Mécanicien, COLAS CENTRE OUEST, NANTES demeurant à CHATEAU-RENAULT
- Monsieur AUDEBERT Gilles Mécanicien Monteur, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à BLERE
- Madame AUGUSTE Frédérique Gestionnaire Appui, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Madame AZEROUAL Rachida Cadre Commercial, CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, MONTROUGE demeurant à TOURS
- Madame BACHELIER Alexandra Responsable Paie & Gestion Spéciale, AIGLE INTERNATIONAL, CHATELLERAULT demeurant à YZEURES-SUR-CREUSE
- Monsieur BACROT Laurent Tourneur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame BADLIS Erika Chef de Marché, ESPA, FLEURY-LES-AUBRAIS demeurant à TOURS
- Madame BAHNES Zohria Vendeuse Prête-à-Porter, BRICE SAS, ROUBAIX demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BAHUAUD Franck Responsable Projet, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à LUSSAULT-SUR-LOIRE
- Madame BAILLOUX Sandrine Valoriste, COVED Environnement, LA RICHE demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY
- Madame BARBIER Mireille Adjoint Administratif, COMMUNE DE CONTINVOIR, CONTINVOIR demeurant à CONTINVOIR
- Monsieur BARDET Pascal Ingénieur, EGIS BÂTIMENTS Centre Ouest, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur BARILARI Jean-Luc Chef de Secteur, LEROY MERLIN, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à MAZIERES-DE-TOURAIN
- Monsieur BARIL Jérôme Chargé de Projet Formation Matériaux, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à CIVRAY-DE-TOURAIN
- Madame BARRAULT Nathalie Chargée de Relation Clientèle, ALLIANZ ASSURANCES, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur BARRÉ Alain Magasinier, SEBEMEX, TOURS demeurant à RIVIERE
- Madame BARRIER Nathalie Agent de Restauration, SOGERES SAS, GUYANCOURT demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame BARTHOLMEY Laure Chargée d'Affaires Entreprises, CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU, POITIERS demeurant à TOURS
- Madame BAUDSON Florence Technicienne SAV, PROLUDIC, VOUVRAY demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur BAZIN Pascal Assistant Qualité, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TRUYES
- Monsieur BEAUSOLEIL Damien Responsable Shop Floor, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à BEAUMONT-PIED-DE-BOEUF
- Monsieur BEAUVAIS Jérôme Conseiller Retraite, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à MONTBAZON

- Monsieur BEEL Luc Technicien de Maintenance, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à LA CROIX-EN-TOURAINÉ
- Monsieur BELLANGER Alexandre Technicien de Maintenance, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à MONNAIE
- Monsieur BELLIER Emmanuel Agent de Production, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Madame BELMOSTEFA Fatima Cash Manager, CHUBB FRANCE, CERGY-PONTOISE demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Madame BENKEMMOUCHE Djamilia Agent Polyvalent Retoucheuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame BENTO DE JESUS Maria Agent Supply Chain, Dentsply GAC Europe, ROCHECORBON demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame BERAU Katia Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à MOSNES
- Madame BÉRERD Marie-France Chef de Projet Informatique, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur BERTAUT Laurent Technicien Electroménager, DARTY SAV Tours, TOURS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur BERTHELOT Jean-Vincent Support Technique - Spécialiste Produit, PHILIPS FRANCE COMMERCIAL, SURESNES demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Madame BESNARD Lysiane Agent d'Entretien, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à CANGEY
- Monsieur BESNIER Christophe Téléprospection/Télévendeur, TOUPARGEL, NAZELLES-NEGRON demeurant à LA CROIX-EN-TOURAINÉ
- Monsieur BICHAT Yann Conducteur de Presses TD, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à CHAMBRAI-LES-TOURS
- Monsieur BICHERI Ramare Opérateur Aéronautique, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame BIGOT Carole Ouvrière Polyvalente, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur BIGOT Cyrille Imprimeur, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à LUYNES
- Madame BIGOT Frédérique Technicien Laboratoire Contrôle, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à TOURS
- Monsieur BILLOU David Responsable de Développement, LEGALLAIS, HEROUVILLE-SAINT-CLAIR demeurant à TOURS
- Monsieur BINOIT Jacky Conducteur d'Équipement, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à MONNAIE
- Madame BINOT Cécile Hôtesse d'Accueil, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BINOT Emmanuel Agent de Service Logistique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame BIOTTEAU Sévrine Préparatrice Méthodes, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à LUSSAULT-SUR-LOIRE
- Madame BISKRI Soraya Assistante de Direction, HSBC FRANCE, PARIS demeurant à TOURS
- Monsieur BIYIKOGLU Tuncay Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Monsieur BLANCHARD-BOISLEVE Isabelle Chargée de Clientèle Particuliers, CAISSE D'ÉPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à MONTS
- Monsieur BLANCHARD Cyrille Responsable Qualité Fournisseurs, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Madame BLANCHARD Isabelle Chargée de Clientèle Particuliers, CAISSE D'ÉPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à MONTS
- Madame BODIN Karine Gestionnaire de Santé, HARMONIE MUTUELLE, ORLEANS demeurant à TOURS
- Monsieur BODIN William Chef d'Équipe Maçon Principal, BOUYGUES BATIMENT Centre Sud-Ouest, ORLEANS demeurant à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ
- Madame BOISGARD Pascale Hôtesse de Caisse, LEROY MERLIN Tours Nord, TOURS demeurant à SUBLAINES
- Madame BOISSEAU Christine Préparatrice Commandes, VERNET SAS, CINQ-MARS-LA-PILE demeurant à MAZIERES-DE-TOURAINÉ
- Madame BOISSEAU Elétiziane Technicienne Qualité, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à PERRUSSON
- Madame BOISSEAU Sophie Responsable Institutionnel Activité de Marché, BANQUE POPULAIRE Val de France, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX demeurant à TOURS
- Madame BOISSINOT Marie-Line Assistante RH, ORANO DS, AVOINE demeurant à CHINON
- Monsieur BOISTEL Frédéric Cuisinier, CRF LE CLOS-SAINT VICTOR, JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BONNEAU Alexandre Opérateur de Production, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU

- Monsieur BONNIN Jérémy Technicien, LESTRA, AMBOISE demeurant à MONTREUIL-EN-TOURAIN
- Monsieur BONSERGENT Eric Technicien Supérieur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à SONZAY
- Monsieur BONTEMPS Frédéric Employé Logistique, AUCHAN France, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BOUDERBALA Halid Opérateur Régleur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur BOUDEVIN Jérôme Technicien Automatismes, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SEMBLANCAIS
- Monsieur BOUHOUDIN Cyril Technicien Développement Galénique, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame BOUHOUDIN Hélène Approvisionneur, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame BOULLAIN Christelle Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur BOULLAINS David Aide Logisticien, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à REUGNY
- Madame BOURGEOIS Stéphanie Manager, G.I.E. EUROPAC, NIORT demeurant à SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
- Madame BOURGET Anne Assistante Assurance Qualité, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame BOUVIER Isabelle Manger Relation Clients, AUCHAN Rablais, TOURS demeurant à SEMBLANCAIS
- Madame BRANGER Brigitte Agent de Finition Poly V, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à BLERE
- Monsieur BRETON Arnault Agent de Production, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SAINT-AUBIN-LE-DEPEINT
- Monsieur BRIARD Jérôme Moniteur, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à MANTHELAN
- Monsieur BRIATTE Hugues Vérificateur Matériels, GROUPE NASSE, SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE demeurant à LANGEAIS
- Monsieur BRICHORY Alexandre Technicien Achats Expert, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à ESVRES
- Madame BRIZIOU Séverine Chargée d'Assistance Automobile, FIDELIA Assistance, TOURS demeurant à AZAY-SUR-CHEVRE
- Madame BROCHERIOU BONTEMPS Delphine Inspecteur du Recouvrement, URSSAF Centre-Val de Loire, ORLEANS demeurant à LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
- Madame BROUILLET-MARTINO Virna Conseiller Service de l'Assurance Maladie, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Madame BRUERRE Nathalie Technicien Prestation Sociales, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame BRUN Anne-Bénédicte Conseillère Retraite, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Madame BRUNETEAU Linda Gestionnaire de Paie & Administration du Personnel, AIGLE INTERNATIONAL, CHATELLERAULT demeurant à ANTOGNY-LE-TILLAC
- Madame BRUNET Nathalie Opératrice Cartonnage, SAS GAULT & FRÉMONT, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à TOURS
- Monsieur BRUNO Erwan Ingénieur, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame BUANNIC Virginie Analyste Bancaire, CRÉDIT AGRICOLE, POITIERS demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame BUCHET Valérie Chef d'Equipe, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BUECHER Carl Conseiller en Insertion, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur BUREAU Antoine Dessinateur Projeteur, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à SAINT-BAULD
- Monsieur CABALLERO Johan Agent de Fabrication, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à THILOUZE
- Monsieur CAMELIN Christophe Maître Opérateur, SOA Esvres, ESVRES demeurant à CHAMBOURG-SUR-INDRE
- Madame CARANTON Florence Technicien Conseil, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à AMBILLOU
- Madame CARLESS Carine Comptable, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur CARLESS Eric Contôleur de Gestion, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur CARPENTIER Mattias Analiste Aproxvisionnement, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, DEOLS demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Madame CAUVIN Virginie Assistante RH - Gestionnaire de Paie, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à CHARGE
- Monsieur CHA Long Electricien Monteur Expert, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à BLERE

- Madame CHAMPIGNY Francine Diététicienne, SODEXO Pôle Santé Léonard de Vinci, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Monsieur CHAMPLONG Jérôme Directeur d'Etablissement, SAINT GOBAIN GASSOLUTION PCN, JOUE-LES-TOURS demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Madame CHANDELILLE Chrystelle Patronnière Modéliste, COROLLE SAS, LANGEAIS demeurant à LA CHAPELLE-SUR-LOIRE
- Monsieur CHAPUT Philippe Assistant Logistique, ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG, TOURS demeurant à LANGEAIS
- Monsieur CHARDON Jean-Michel Conducteur MRG, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à VALLERES
- Madame CHARDRON Isabelle Secrétaire, ARCOLE, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur CHARPENTIER Geoffroy Technicien, THALES AVS FRANCE SAS, CHÂTELLERAULT demeurant à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES
- Monsieur CHARRINHO Francisco Opérateur Régleur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur CHARTIER Florent Tourneur-Fraiseur, EURL BOISSEAU, ORCHAISE demeurant à AUZOUER-EN-TOURAINES
- Monsieur CHASSIN Laurent Employé Logistique, AUCHAN France, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à LARCAY
- Monsieur CHERON Benjamin Ingénieur, STMmicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à AUZOUER-EN-TOURAINES
- Madame CHERRIER Christelle Trade Marketer, COROLLE SAS, LANGEAIS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur CHIAESSES Bruno Ouvrier, PROLUDIC, VOUVRAY demeurant à TOURS
- Monsieur CHOISNE Jérôme Conducteur de Travaux Principal, SAVOIE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur CHOUHI Abderramane Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur CLEMENT Pascal Technicien d'Exploitation, NUMEN SERVICE - SATI, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur CLENET Yvan Chargé de Relations Clients, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur COGNARD Arnaud Gestionnaire Polyvalent, HARMONIE MUTUELLE, ORLEANS demeurant à TOURS
- Monsieur COGNAULT Alain Demand Chain Process Expert, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur COLARD Jocelyn Technicien de Maintenance, STMmicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur COLLONG Christophe Technicien Electronique, THALES AVS FRANCE SAS, VENDOME demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Madame CORDIER Maryvonne Agent de Finition Poly V, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame CORNET Marina Technicien Conditionnement Référent, RECIPHARM Monts, MONTS demeurant à MONTS
- Monsieur COSSON Stéphane Ingénieur Qualité, STMmicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame COTELLE Laëtitia ATSEM, MAIRIE DE LA MEMBROLLE / CHOISILLE, LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE demeurant à REUGNY
- Monsieur COUDRAY Jean-Michel Extrudeur, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à SEPME
- Monsieur COULEON Christophe Assistant Technique, SERIOPLAST France S.A.S., LANGEAIS demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Madame COURVOISIER Virginie Responsable Adjointe Emballage, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à PONT-DE-RUAN
- Monsieur COUSINARD Vincent Technicien Contrôle Qualité, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à CHATEAU-RENAULT
- Monsieur COUTARD Hervé Technicien Process, STMmicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TRUYES
- Madame CREPEAU Céline Agent de Restauration, ARPS CPO - CRP Fontenailles, BEAUMONT-LOUESTAULT demeurant à VILLEBOURG
- Madame CROIZIER Fabienne Adjoint Technique Principal 2 ème classe, MAIRIE de PARCAY-MESLAY, PARCAY-MESLAY demeurant à PARCAY-MESLAY
- Madame DABBEN Julie Technicien des Métiers de la Banque, SOCIETE GENERALE, CHAMBRAY-LÈS-TOURS demeurant à LARCAY
- Madame DAGUET Catherine Employée d'Immeuble, TOURAINES LOGEMENT E.S.H., TOURS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Madame DAIRE Patricia Employée Libre Service, AUCHAN Chambray, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à COURCAY
- Monsieur DALUZEAU Laurent Réceptionnaire, Mercedes-Benz, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

- Monsieur DASQUE Christian Cordinateur Appareils, INDENA S.A.S, TOURS demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Monsieur DAUVILLIER Eric Responsable d'Activités, EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE, JOUE-LES-TOURS demeurant à LANGEAIS
- Madame DAVID Bernadette Agent de Propreté, ATALIAN Propreté Ouest, MONT-PRES-CHAMBORD demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE
- Madame DAVID Christelle Conducteur de Ligne, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à AUZOUER-EN-TOURAIN
- Monsieur DAVID Xavier Technicien Maintenance Production, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à AUZOUER-EN-TOURAIN
- Monsieur DAVONNEAU David Assistant de Production, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur DEBOURG Jérôme Electricien Monteur, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Monsieur DEBRIS Marc Ingénieur, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Madame DE CADARAN Stéphanie Consultant en Recrutement, ORANGE SA, PARIS demeurant à SORIGNY
- Madame DE CARVALHO Maria Vendeuse, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame DE CASTRO Christine Hôtesse Service Clients, LEROY MERLIN, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur DECLERCK Dider Ingénieur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à ACHERES
- Madame DECOURT Françoise Adjoint Technique, MAIRIE DE LA MEMBROLLE / CHOISILLE, LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame DEGONNE Chantal Adjoint Administratif, MAIRIE DE LA MEMBROLLE / CHOISILLE, LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE demeurant à NEUILLE-PONT-PIERRE
- Monsieur DEIBER Olivier Responsable Informatique, ASSOCIATION INSTITUT DE MYOLOGIE, PARIS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame DE JESUS DA CRUZ Angélique Professeur de Danse, SAINT-AVERTIN-SPORTS, SAINT-AVERTIN demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur DE JESUS MARTINS PEREIRA Oscar Chef d'Equipe, SOGEA CENTRE, TOURS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Madame DELAIZÉ Lize Téléprospectrice, TOUPARGEL, NAZELLES-NEGRON demeurant à NEUILLE-LE-LIERRE
- Monsieur DELALANDE Fabrice Responsable d'Equipe, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-NAIS
- Monsieur DELANEAU Julien Attaché Commercial, JH INDUSTRIES DIVISION FUNERAIRE, PONTIVY demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Madame DELANES Marie-Laure Chargée d'Etudes Marketing Opérationnel et Digital, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à TOURS
- Madame DELETRE Frédérique Vendeuse ELS Points Chauds, COOP ATLANTIQUE, SAINTES demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Madame DELGADEAU Florence Assistante Qualité, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Monsieur DELIGEON Christophe Conducteur Filière Process, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur DEMONBU Frédéric Gestionnaire de Magasin, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à VERETZ
- Monsieur DENIS Thierry Agent Moyens Généraux, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur DERCQ Emmanuel Peintre, RENAULT R.G. TOURS, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à MONTS
- Monsieur DERISSON Alain Coffreur, SOGEA CENTRE, TOURS demeurant à CHINON
- Madame DEROUET Alexandrine Manager d'Equipe Service Client, SOGAREP, CHARGE demeurant à LUZILLE
- Madame DESBOIS Valérie Adjoint Technique Territorial Principal, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame DESCHAMPS Christelle Hôtesse de l'Air, AIR FRANCE, ROISSY demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame DESGROPES Lydia Conseiller Adjoint Bancaire, CREDIT LYONNAIS SA, VILLEJUIF demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY
- Monsieur DE TUDERT Georges Directeur Industriel, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à VERETZ
- Monsieur DIALLO Lamine Conseiller Informatique Service, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à TOURS
- Madame DIAS Véronique Agent de Saisie Contrôle Production, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur DIEZ Reynald Responsable Logistique, OTV - MSE Tours, CINQ-MARS-LA-PILE demeurant à MAZIERES-DE-TOURAIN
- Monsieur DIOT Florian Technicien Dépannage, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur DISCHERT Martial Agent Montage Rénovation, JC DECAUX France, TOURS demeurant à LANGEAIS
- Monsieur DJENOUAL M'hamed Monteur Câbleur, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à AMBOISE

- Monsieur DOLIVET Sylvain Adjoint Technique Territorial Principal, COMMUNE DE CONTINVOIR, CONTINVOIR demeurant à CONTINVOIR
- Monsieur DORLEANS Stéphane Responsable Qualité Production, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à CIVRAY-DE-TOURAINES
- Madame DOS ANJOS GORGES Fatima Hôtesse de Caisse, AUCHAN Supermarché Esvres, ESVRES demeurant à TRUYES
- Monsieur DOS RIES LOPES Joao-Manuel Electricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur DOUET Nicolas Cadre Support Produit, THALES AVS FRANCE SAS, VENDOME demeurant à VILLEDOMER
- Monsieur DOULCET Jean-Jacques Expert Systèmes et Réseaux, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur DOURY Roland Boulanger, AUCHAN Chambray, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à DRACHE
- Madame DOUZILLÉ Corinne Adjoint Technique Territorial Principal, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur DRIANNO Benjamin Responsable Projet Management EU SOA, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à TOURS
- Monsieur DUBOIS Guillaume Superviseur de Production, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à CHATEAU-LA-VALLIERE
- Monsieur DUBUS Sylvain Metteur au Point, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY
- Madame DUCHET-SUCHAUX Delphine Infirmière D.E., UIOSS d'INDRE et LOIRE, TOURS demeurant à SAINT-GENOUPH
- Madame DUDOGNON Nadège Monitrice - Educatrice, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur DUDRAGNE Nicolas Technicien de Maintenance, CIMENTS CALCIA, VILLIERS-AU-BOUIN demeurant à FONDETTES
- Madame DUMAREST Marie-Emily Cadre Bancaire, CRÉDIT AGRICOLE, TOURS demeurant à AMBOISE
- Monsieur DUMONT Cyrille Technicien Méthodes, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SEMBLANCAY
- Monsieur DUMOULIN Denis Intégrateur Système Méthode, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à MONTBAZON
- Madame DUPONT Alexandra Préparatrice en Pharmacie, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Madame DUPUY Caroline Analyste de Données, CNAMTS, ORLEANS demeurant à TOURS
- Monsieur DURAND Loïs Opérateur de Production, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à PERNAY
- Monsieur DUREAU Laurent Technicien Base-Arrière, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur DUVAL Antony Technicien Planification, SERIOPLAST France S.A.S., LANGEAIS demeurant à MAZIERES-DE-TOURAINES
- Madame DUVAULT Virginie Secrétaire de Bureau, STREGO, ANGERS demeurant à RIVARENNES
- Monsieur DYCK Emmanuel Adjoint Responsable Fabrication, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame FABRE Estelle Agent de Fabrication Expert, AIGLE INTERNATIONAL, CHATELLERAULT demeurant à DESCARTES
- Madame FADEAU Nathalie vendeuse, PRINTEMPS Tours, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur FALGOUX Christophe Equipier de Collecte, COVED, TOULOUSE demeurant à VOU
- Madame FARGE Sandra Technicien d'Opérations d'Assurance, GENERALI IARD, PARIS demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Madame FAUCHER Agnès Responsable Affaires Réglementaire, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, TOURS demeurant à TOURS
- Madame FELIX DOS RAMOS Cristina-Maria Employée de Maison, ASSOCIATION VALENTIN HAUY, PARIS demeurant à TOURS
- Madame FERNANDES-GOMES Stéphanie Développeur de Caractérisations, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à SORIGNY
- Monsieur FERRAND Eric Réceptionniste, POMONA EPISAVEURS Centre, JOUE-LES-TOURS demeurant à VILLEPERDUE
- Monsieur FEUILLETTE Thierry Technicien d'Atelier, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à METTRAY
- Madame FIENG Nathalie Expert Technique, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à FONDETTES
- Madame FILLIAU Christèle Assistante de Production, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à MONTBAZON
- Monsieur FILLON Laurent Équipier Autonome de Production, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à NEUVY-LE-ROI

- Madame FLECHE Anne-Cécile Comptable Paie, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame FOKES Stéphanie Ouvrière Polyvalente, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à AMBILLOU
- Monsieur FORTIER Christian Conducteur de Mélangeur Interne, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame FOSSE Aurore Agent de Finition Poly V, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à THILOUZE
- Madame FOUBERT Sophie Vendeuse, PICON CROIXALICE, AMBOISE demeurant à CHARGE
- Madame FOUCAULT Catherine Opérateur Logistique, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à CORMERY
- Madame FOUCHER Céline Référent Métiers, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur FOUCHER Sébastien Conducteur Routier, T.R.B., SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à FONDETTES
- Madame FOUILLAT Pascale Gestionnaire de Paie, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CROTELLES
- Madame FOURMENTEL Isabelle Gestionnaire de Carrière, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à TRUYES
- Monsieur FOURRE Hervé Agent de Fabrication, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Madame FOUSSARD Amélie Employée en Assurances, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à MONTS
- Monsieur FOUSSIER Nicolas Cintreur Soudeur, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à LOUANS
- Monsieur FRAUDEAU Cédric Directeur, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur FRESNEAU Olivier Opérateur, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur GABILLE Ludovic Technicien Principal, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Monsieur GAILLARD Cyril Souscripteur Assurances, AREAS DOMMAGES, PARIS demeurant à PORTS
- Madame GALEA Valérie Responsable de Production, FRANCOIS CHARTIER - ASSURANCES & FINANCE - CONSEIL EN STRATEGIE PATRIMONIALE, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame GAMBART DE LIGNIERE Florence Chef de Cabine, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE demeurant à TOURS
- Madame GANCER Estelle Responsable Flux Entrants, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à BEAULIEU-LES-LOCHES
- Monsieur GARDON Christophe Technicien, INDENA S.A.S, TOURS demeurant à FONDETTES
- Monsieur GASSELIN Christophe Maquettiste PAO, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à ROCHECORBON
- Monsieur GATAULT Geroges Aide-Soignant, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur GAUDAIS David Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à ROUZIERS-DE-TOURAINES
- Monsieur GAUDIN Gérard Manager, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAUMUR
- Monsieur GAUDRIER Tony Technicien Qualité, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Madame GAUTHIER Isabelle Assistante Administrative, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à REIGNAC-SUR-INDRE
- Monsieur GENAIS Yoann Collaborateur Comptable, FITECO Tours Nord, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur GENET arnaud Responsable D'agence, MACSF, TOURS demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY
- Monsieur GEOFFROY Franck Mécanicien Auto, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame GEORGET Nathalie Assistante de Direction, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à VERETZ
- Madame GESNOT Régina Responsable Qualité, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à FONDETTES
- Madame GHAFOUNE Aziza Conseiller Clientèle, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur GHANMI Mohammed Opérateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur GIBOUREAU Thomas Équipier Autonome de Production, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à PONT-DE-RUAN
- Madame GILBERT Agnès Vendeuse, VETIR, MONTREVAULT-SUR-EVRE demeurant à PORTS
- Madame GILIBERT Nathalie Conducteur Support Formateur, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à LA FERRIERE
- Madame GIREAULT Isabelle Secrétaire, HEPNER SAS, CHATELLERAULT demeurant à CHAMBON
- Monsieur GIROD Thomas Conseiller Retraite, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à CHEILLE
- Monsieur GIRONDON Eric Ouvrier Polyvalent, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur GLAUDEL Olivier Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame GODARD Marie Assitante Commerciale - Employée Administrative, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à DIERRE
- Monsieur GOEFFON Laurent Opérateur Rectif, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SONZAY
- Monsieur GOUGET Philippe Préparateur N2, BARBIER S.A., JOUÉ-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame GOURGUES Nathalie Assistante Technico-Commercial, AXFLOW, NOTRE-DAME-D'OE demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU

- Monsieur GRANGE Christian Technicien Supérieur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à AMBOISE
- Monsieur GRENOUILLOUX Samuël Responsable CPGO, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à CANGEY
- Madame GROISIL Fanny Gestionnaire d'Approvisionnement, AUCHAN ST HERBLAIN, SAINT-HERBLAIN demeurant à MONTS
- Madame GRONDIN Stéphanie Téléconseillère, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur GROSSI David Ajusteur Aéronautique, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Madame GUEDON Aurélie Responsable Voirie, C.C. BLÉRÉ - Val de Cher, BLERE demeurant à REUGNY
- Monsieur GUENAND Sébastien Conducteur Rotatives, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à LA CHAPELLE-SUR-LOIRE
- Monsieur GUENON Willy Chef d'Equipe Principal, BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST, TOURS demeurant à AUZOUER-EN-TOURAINES
- Madame GUERINEAU Héroïse Coordinatrice RH, FEDEX EXPRESS FRANCE, TOURS demeurant à ROCHECORBON
- Monsieur GUICHARD François Technicien Spécialisé Support, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à MONTREUIL-EN-TOURAINES
- Madame GUIGNON Stella Opérateur CFP, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SEMBLANCAY
- Monsieur GUILABERT Thierry Concepteur Développeur, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Madame GUILLOT Emmanuelle Assistant Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur GUILLOT Franck Directeur de Magasin, BUT INTERNATIONAL, VILLERABLE demeurant à TOURS
- Madame GUINIER Claudia Opératrice, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur GUINIER Didier Ingénieur Etude Moyens Essai, THALES AVS FRANCE SAS, VENDOME demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur GUITTON Fabrice Application of System Engineering Manager, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à MONNAIE
- Monsieur GUYERIN Ferit Opérateur de Production, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LIMERAY
- Madame HAGUE Myriam Planificateur Approvisionneur, RECIPHARM Monts, MONTS demeurant à METTRAY
- Monsieur HAGUE Yannick Ingénieur Electronique, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à METTRAY
- Madame HARISPURU Héroïse Assistante, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur HAVUGIMANA Alexis Technicien en Électroménager, ENVIE Touraine, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à TOURS
- Madame HEMARD Eva Assistante de Production, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Madame HENOT Carine Chargée d'Ordonnancement, RECIPHARM Monts, MONTS demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Monsieur HÉRIN Cédric Employé Logistique, AUCHAN France, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à TOURS
- Madame HERRERO Jessica Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE Val de France, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame HERRICK Jessica Responsable d'Equipe, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à TOURS
- Madame HER Sophie Employée Service Accueil, FNAC Tours, TOURS demeurant à TOURS
- Madame HESLOT Nathalie Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à CANGEY
- Monsieur HEULIN François Responsable des Achats, POMONA TERRE AZUR, BOURGES demeurant à FONDETTES
- Monsieur HILAIRE Michaël Opérateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à CANGEY
- Monsieur HOURQUEBIE Patrick Ingénieur - Chercheur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à VEIGNE
- Monsieur HUBLET Mickaël Technicien Méthode, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à LUSSAULT-SUR-LOIRE
- Monsieur HUGER Jean-Charles Responsable Administratif et Financier, JC DECAUX France, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur HUSSON Jean-Christophe Chef d'Equipe Confirmé, BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST, TOURS demeurant à DRACHE
- Monsieur IDER Elarbi Ouvrier, EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE, JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur IVARS Thierry Technicien Réseau Télécom, SOLSTIS, NOTRE-DAME-D'OE demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Madame JACQUET Céline Comptable, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CIVRAY-DE-TOURAINES
- Monsieur JANNEAU Thierry Employé Logistique, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à THIZAY
- Madame JARRY Annabelle Conseillère ESF, ESAT LÉOPOLD BELLAN DE CHINON, CHINON demeurant à BOURGUEIL
- Monsieur JARRY Jérôme Opérateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à SUBLAINES
- Madame JEAN Isabelle Liquidatrice ATHQ, UNION INTER REGION TECHN SOC ETUD MUTUAL, LYON 7EME demeurant à REUGNY

- Monsieur JOALLAND Joël Technicien de Maintenance, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à MAZIERES-DE-TOURAINÉ
- Madame JOLLY Audrey Gestionnaire Retraite, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à TRUYES
- Monsieur JOUBERT Christophe Technicien Automaticien, SOFIDEL FRANCE, INGRANDES demeurant à LA CELLE-SAINT-AVANT
- Madame JOUBERT Patricia Responsable de Groupe, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur JOUBERT Stéphane Ouvrier Chauffeur, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur JOULIN Philippe Opérateur, RECTOR LESAGE SAS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame JOUSSELIN Sévrine Technicienne de Laboratoire, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à BLERE
- Monsieur JUGOVIC Bogdan Ajusteur Monteur Aéronautique, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame JUILLET Delphine Employée Courrier, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à LA RICHE
- Madame JURION Aline Technicien laboratoire de Contrôle, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à TOURS
- Monsieur JUSTE Cyrille Assistant Magasin, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à MONNAIE
- Monsieur JUTAN Franck Manager de Rayon, AUCHAN Sanitas - Tours, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur KEROUEDAN Olivier Technicien de Laboratoire, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à VEIGNE
- Monsieur KHERRI Gauthier Chauffeur Manutentionnaire, BERGERET SA, MONTLOUIS-SUR-LOIRE demeurant à FRANCUÉIL
- Monsieur LABESSE Christophe Gestionnaire de Stock, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur LABONNOTE Tristan Technicien Retours Clients, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame LABOSSÉ - MORINEAU Christine Téléconseillère, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à MONNAIE
- Monsieur LACROIX Benjamin Chef des Ventes, KRONENBOURG SAS, OBERNAI demeurant à TOURS
- Monsieur LAGNY Stéphane Magasinier, SOFIDEL FRANCE, INGRANDES demeurant à DESCARTES
- Madame LAGOGUEY Hélène Agent Administratif Comptable, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à CLERE-LES-PINS
- Madame LAGOUTE Linda Assistant Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Madame LAINAULT Marie-Françoise Agent de Service Logistiques, RESIDENCE LA CHESNAYE, ATHEE-SUR-CHER demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur LAINE Raphaël Mécanicien Monteur, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à LA CROIX-EN-TOURAINÉ
- Monsieur LAMARRE Pierre Ajusteur Monteur, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur LAMBERT Jean-Jacques Directeur Qualité, DELPHI FRANCE SAS, BLOIS demeurant à AMBOISE
- Monsieur LANCELLE Philippe Agent Territorial, C.C. BLÉRÉ - Val de Cher, BLERE demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur LANDRY Nicolas Conseiller Pôle Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame LAPLANQUAIS Brigitte Vendeuse Décoration, TAPIS SAINT MACLOU SA, WATTRELOS demeurant à TOURS
- Madame LARA Sévrine Préparatrice en Pharmacie, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à ESVRES
- Madame LARDIER Marie-Ange Ouvrière Spécialisée, VERNET SAS, CINQ-MARS-LA-PILE demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Monsieur LASNEAU Jérôme Technicien Designp., FORBO Château-Renault S.A.S., CHATEAU-RENAULT demeurant à CHATEAU-RENAULT
- Madame LAUMONNIER Fabienne Assistante Administration des Ventes, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame LAURENT Vanessa Monteur Vendeur en Optique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Madame LE BAIL Anne Préparatrice en Pharmacie, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à LUYNES
- Monsieur LEBLANC Michaël Employé de Banque, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à AMBOISE
- Madame LE BLEU Elsa Assistante Dentaire, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à MONTS

- Monsieur LEBOULEUX Eric Conducteur Engin, Agent Bascul, SOCIETE DES CINERITES DE ROUESSE VASSE, NEUILLÉ-PONT-PIERRE demeurant à NEUVY-LE-ROI
- Monsieur LE BOURDONNNEC Antoine Opérateur Conditionnement, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à TOURS
- Monsieur LEBRETON André Agent de Service, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SORIGNY
- Monsieur LEBRETON Cyrille Cariste Approvisionnement de Production, RECIHARM Monts, MONTS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur LECOQ Michaël Employé d'Usine, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à ROUZIERES-DE-TOURAINES
- Monsieur LEFEU Franck Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN
- Monsieur LE GAL Bertrand Personal Shopper, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant à CHINON
- Monsieur LEGER Thierry Réceptionnaire, POMONA Terre Azur Centre, TOURS demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Madame LEGER Valérie Assistante, ARCOLE, TOURS demeurant à SAVONNIERES
- Monsieur LE GOUIC-MATUN Romain Directeur Comptable et Financier, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES ARDENNES, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur LEHOUX Alexandre Informaticien, GIE AG2R RÉUNICA, PARIS demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Madame LE LOARER Géraldine Opératrice Magasiner Expédition, VERNET SAS, CINQ-MARS-LA-PILE demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Madame LE MEN Erell Vérificatrice Comptable Paie Référente, URSSAF Centre-Val de Loire, ORLEANS demeurant à ESVRES
- Monsieur LE MEUNIER Fabrice Technicien de Production, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à VERNOU-SUR-BRENNE
- Monsieur LEMOINE Cyrille Technicien Bureau D'Etude, EGIS BÂTIMENTS Centre Ouest, TOURS demeurant à SAVIGNE-SUR-LATHAN
- Monsieur LEMOIN Ludovic Responsable Atelier Palettes, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à CHARNIZAY
- Monsieur LE PEILLET Christophe Plongeur, CHÂTEAU D'ARTIGNY, MONTBAZON demeurant à MONTBAZON
- Monsieur LESIEUR François Technicien de Maintenance, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Madame LESPAGNOL Aurélie Monteur Vendeur en Optique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à GENILLE
- Madame LESPAGNOL Laëtitia Gestionnaire de Santé, SOGAREP, CIVRAY-DE-TOURAINES demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur LETROT Cédric Ajusteur Monteur, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Madame LEVESQUE Camille Assistante de Direction, CRISTAL UNION, TOURY demeurant à ROCHECORBON
- Madame LEVIVIER Rabia Assistante de Production, STMicronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur LEZÉ Loïc Coordinateur Supply Chain, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à FONDETTES
- Monsieur LIMA Nicolas Responsable Maintenance Electrique, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à METTRAY
- Madame LIS Catherine Responsable Ressources Humaines, BARBIER S.A., JOUÉ-LES-TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur LIZEE Nicolas Employé Logistique, LEROY MERLIN Tours Nord, TOURS demeurant à LA FERRIERE
- Monsieur LOBO Louis Agent de Production, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame LOC Brigitte Adjoint Administratif Principal, COMMUNE DE SAINT ROCH, SAINT-ROCH demeurant à FONDETTES
- Monsieur LOHIER Stéphane Eng. Equipement, STMicronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à LA RICHE
- Monsieur LOPES Christophe Vendeur Conseil, LAPEYRE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à VERETZ
- Madame LOPES Marielle Agent d'Entretien, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à MOSNES
- Monsieur LORINQUER Denis Agent de Maîtrise, POMONA EPISAVEURS Centre, JOUE-LES-TOURS demeurant à MONTBAZON
- Monsieur LOUAIL Frédéric Électricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame LOUIS Géraldine Aide Médico-Psychologique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à DRUYE
- Madame LOUVAIN Eve Assistante Sociale, CARSAT Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS

- Madame LUCAS Alzira Technicienne d'Entretien, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à COURCAY
- Monsieur MAGE Stéphane Assistant Responsable d'Affaires, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur MAGNAN Lénaïc Opérateur, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur MAHUTEAU Patrick Technicien de Poste, RECORD PORTES AUTOMATIQUES, CHAMPLAN demeurant à LE LIEGE
- Madame MAIA GARCIA Hélène Manager de Caisse, AUCHAN Tours Nord, TOURS demeurant à TOURS
- Madame MAIGRET Patrice Agent de Service, ONET Services TOURS, SAINT-AVERTIN demeurant à MONTBAZON
- Monsieur MAILLE Guillaume Technicien Assurance Qualité Fournisseurs, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur MAILLET Pascal Technicien Spécialisé, Office National des Forêts - Centre Ouest Auvergne Limousin, BOIGNY-SUR-BIONNE demeurant à TOURS
- Monsieur MALLARD Christophe Aide Chargé d'Affaires, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à LOUANS
- Monsieur MANGEANT Ludovic Monteur Ajusteur, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à FRANCUEIL
- Monsieur MARCELLESI François Employé de Bureau, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à SAINT-BRANCHS
- Madame MARCUCETTI Stéphanie Infirmière, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à ROCHECORBON
- Madame MARECHAL Sandrine Conseillère Retraite, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à SAINT-BRANCHS
- Madame MARGAILLAN Julie Gestionnaire de Santé, HARMONIE MUTUELLE, ORLEANS demeurant à PONT-DE-RUAN
- Madame MARIE Anita Cadre Médico-Technique, ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG, TOURS demeurant à AMBILLOU
- Monsieur MARIE Patrick Mécanicien Monteur, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Monsieur MARQUAIS Didier Carrossier, FRAIKIN FRANCE, PARÇAY-MESLAY demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur MARSAUD Nicolas Technicien Développement Analytique, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à CHANCAÏ
- Monsieur MARSAULT Nicolas Technicien de Maintenance, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à BEAUMONT-LA-RONCE
- Madame MARTINS Maria-Manuela Assistante de Production, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à THILOUZE
- Monsieur MARTIN Stéphane Responsable de Secteur CP MHD, MOET HENNESY DIAGEO, COURBEVOIE demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame MASSICOT Christine Assistante Administrative et Ressources Humaines, AXFLOW, NOTRE-DAME-D'OE demeurant à TOURS
- Madame MATHHLOUTHI Naïma Ouvrière Polyvalente, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur MAUGAS Fabrice Chauffeur Livreur, C.P.O., SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Madame MAUNY Danièle Employée Logistique, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à AVOINE
- Madame MEILLEAU TRÉBUCHET Karine Technicien Qualité / Performance Fabrication, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à SAINT-LAURENT-EN-GATINES
- Madame MENDES LOBO Maria Candida Hôtesse Service Clients, LEROY MERLIN Tours Nord, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur MENDEZ José Cadre, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à HOMMES
- Madame MERCIER Laurence Assistante de Production, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à VILLEBOURG
- Madame MESSANA Karine Conducteur de Lignes, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à MONNAIE
- Monsieur METAIS Mikaël Ouvrier Fromager, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à PONT-DE-RUAN
- Madame MEUNIER Nathalie Agent Administratif, UC-IRSA, LA RICHE demeurant à SAVONNIERES
- Madame MIAN Delphine Opératrice de Saisie, BRINK'S EVOLUTION, SAINT GREGOIRE demeurant à VILLANDRY
- Madame MICHEL Blandine Technicienne Méthode, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Madame MIGNOT Christel Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à CANGEY
- Madame MILLET Christine Chargée de Coordination Plateau, FIDELIA ASSISTANCE, SAINT-CLOUD demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur MIOT Hervé Responsable d'Unité de Production, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à AMBOISE

- Monsieur MOINET Arnold Opérateur, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à COURCELLES-DE-TOURAIN
- Madame MOINET Chantal Responsable Support Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur MOIRIN Eric Technicien AQ Opérationnelle, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à VOUVRAY
- Monsieur MOIRIN Jérôme Employé de Banque, CRÉDIT AGRICOLE, POITIERS demeurant à MONTS
- Monsieur MOKHTAR Rabia Chargé de Réclamations Clients, CARGLASS Maison, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur MONHOVEN Antoine Assistant Administratif, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SEMBLANCA
- Madame MONTAS Karine Assistante Commercial Retail, AIGLE INTERNATIONAL, CHATELLERAULT demeurant à SEPME
- Madame MOREAU Karine Opérateur R et D, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Madame MOREAU Vanessa Monteur Vendeur en Optique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SAINT-HIPPOLYTE
- Monsieur MOREIRA Manuel Technicien Amélioration Qualité, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à THILOUZE
- Monsieur MORICEAU Christophe Technicien de Maintenance Industrielle, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame MORIN Anabelle Chargée d'Affaires Entrepris, CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU, TOURS demeurant à VERETZ
- Madame MORISSET Julie Assistante de Direction, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur MOUSSINE Bruno Préparateur Service Palette et Fabrication, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à ESVRES
- Monsieur MUREAU Cyrille Cariste, POMONA EPISAVEURS Centre, JOUE-LES-TOURS demeurant à SORIGNY
- Monsieur NAUDIN Frédéric Technicien, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SEMBLANCA
- Madame NAVAS Marielle Chargé d'Ordonnancement, RECIPHARM Monts, MONTS demeurant à LE LOUROUX
- Monsieur NAVOIN Guillaume Employé logistique, LEROY MERLIN, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à CHARENTILLY
- Monsieur NIZON Sébastien Opérateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Madame NOUHANT Audrey Responsable Cafétaria, SODEXO ENTREPRISES, GUYANCOURT demeurant à LE LOUROUX
- Monsieur NOUHANT Ludovic Chef Cuisinier, SODEXO, LE HAILLAN demeurant à LE LOUROUX
- Monsieur OGER Frédéric Chef de Chantier, SOCIETE COFELY ENDEL, COLOMBES demeurant à SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-NAIS
- Monsieur OGER Teddy Infographiste, ALLTUB FRANCE, SAUMUR demeurant à BOURGUEIL
- Monsieur OLIVEIRA Frédéric Carrossier, RENAULT R.G. TOURS, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à LA RICHE
- Madame ONGARI Emmanuelle Ingénieur - Chercheur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame OUAÏSSA Radia Assistante, ARCOLE, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur OUVRY Didier Opticien, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à MOUZAY
- Madame OUVRARD Alexandra Agent Administratif, MAIRIE de SEMBLANCA, SEMBLANCA demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur OUVRARD François Responsable de Marché CHD, BACARDI-MARTINI FRANCE, SAINT-OUEN demeurant à SEMBLANCA
- Madame OUVRARD Katia Agent Police Municipale, COMMUNE D'AVOINE, AVOINE demeurant à AVOINE
- Monsieur PACHECO Edouardo Opérateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame PAGÉ Vanessa Conseiller Bancaire, CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU, POITIERS demeurant à LUYNES
- Monsieur PANAIS Guillaume Conducteur de Ligne, INNOTHERA CHOUZY, CHOUZY-SUR-CISSE demeurant à AMBOISE
- Madame PANCZUC-VINCENT Annie Expert-Comptable - Directeur d'Agence, FIDUCIAL EXPERTISE, ANGERS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur PANVERT François Adjoint Technique, MAIRIE DE LA MEMBROLLE / CHOISILLE, LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE demeurant à LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
- Madame PARCÉ Sophie Opératrice de Production, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à LUBLE
- Madame PARIS Christine Assistante Comptable, FIDUCIAL EXPERTISE, COURBEVOIE demeurant à NOYANT-DE-TOURAIN

- Monsieur PASDELOUP Isabelle Responsable Atelier Pôle SRC, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à AMBOISE
- Madame PAUL Sabrina Technicien Méthode, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame PEINEAU Angélique Conducteur Filière Process, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à AMBILLOU
- Monsieur PELLETIER Pascal Responsable Service Technique, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TRUYES
- Monsieur PELTIER Maryline Conducteur Support Formation, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à VILLEDOMER
- Monsieur PENO CASTRO Filipe D.R.H., LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame PENOTY Sabrina Assistante de Gestion, VAL TOURAINE HABITAT, TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame PERNAT Alexandra Gestionnaire Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à BOURNAN
- Monsieur PERRET Alain Cadre Informatique, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à VEIGNE
- Madame PERRETIER Bénédicte Assistante de Production, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
- Monsieur PERRONE Lionel Directeur d'Etablissement, AUCHAN Tours Nord, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur PERSEGUERS François-Xavier Animateur Principal, MAIRIE de PARCAY-MESLAY, PARCAY-MESLAY demeurant à VOUVRAY
- Monsieur PETITJEAN Didier Agent de Voirie, C.C. BLÉRÉ - Val de Cher, BLERE demeurant à CIGOGNE
- Madame PETIT Stéphanie Assistante de Production, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TROGUES
- Madame PEYREDIEUX PEGGY Assistante Commerciale, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur PEYRONNET Franck Technicien Qualité, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à NEUVY-LE-ROI
- Madame PHILIPPEAU Valérie Ingénieur Méthodes, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à BLERE
- Monsieur PHILIPPE Christian Responsable Marketing Produit, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Madame PIARD Corinne Secrétaire d'Accueil, UNION INTER REGION TECHN SOC ETUD MUTUAL, LYON 7EME demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame PICART Nathalie Conseiller Retraite, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à ESVRES
- Madame PICHARD Corinne Mécanicienne Bordeuse, LESTRA, AMBOISE demeurant à BLERE
- Madame PICHOT Nathalie Employée Logistique, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à LIGRE
- Monsieur PICHOT Willy Technicien Assistance Production, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LE BOULAY
- Madame PIERRE Sandrine Diététicienne, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, LE HAILLAN demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur PINAULT Vincent Technicien Qualité, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur PINCEMIN Pascal Responsable Pôle Clients, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur PIN Guillaume Technicien de Maintenance, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à FRANCUEIL
- Monsieur PINON Guillaume Cadre Bancaire, CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU, POITIERS demeurant à ROCHECORBON
- Monsieur PIOGER Jérôme Superviseur - Chef d'Equipe, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à LA CROIX-EN-TOURAIN
- Madame PIRE Emilie Contrôleuse de Gestion, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame PIRON Charlotte Responsable Assurance Qualité Produit, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur PIROT Stéphane Technicien Logistique, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à VEIGNE
- Madame PLAULT Astrid Chef d'Equipe, VERNET SAS, CINQ-MARS-LA-PILE demeurant à PERNAY
- Monsieur POIRIER Jérôme Automaticien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à LOUANS
- Madame POITEVIN Anicia Hôtesse Service Clients, LEROY MERLIN, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TRUYES
- Madame POITRIMOL Nathalie Assistante de Production, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SEMBLANCAZ
- Monsieur POPPARDI Nazareno Informaticien, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur PORTIER Christophe Animateur Territorial, C.C. du VAL D'AMBOISE, NAZELLES-NEGRON demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Monsieur POTEVIN Cyril Leader de Production, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à POCE-SUR-CISSE

- Monsieur POUPAULT Fabrice Opérateur Services Communs, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
- Madame PROUST Géraldine Technicien Développement Analytique, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à VERETZ
- Madame PROUST Lydie Technicien Support, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame PROUTEAU Vanessa Animatrice, AIGLE INTERNATIONAL, CHATELLERAULT demeurant à ABILLY
- Madame PRUNET Agnès Ingénieur, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NEUVY-LE-ROI
- Monsieur PRUNET Philippe Ingénieur, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NEUVY-LE-ROI
- Monsieur PRUVOT Alain Responsable Industrialisation, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
- Madame PUISSANT Alexandra Formatrice, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur QUESSON Guillaume Cadre Manager, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur QUIDEL William Technicien Industrialisation, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à PERRUSSON
- Madame QUINTEAU Karine Employée Logistique, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à SAVIGNY-EN-VERON
- Monsieur RABUSSEAU David animateur d'Equipe, AIGLE INTERNATIONAL, CHATELLERAULT demeurant à MARIGNY-MARMANDE
- Madame RAFFAULT Bérengère Assistante Administrative, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Madame RAGOT Jessica Assistante Administrative, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à MONNAIE
- Madame RAGUENEAU Françoise Assistante Dentaire, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL
- Monsieur REBRASSÉ Jean-Paul Ingénieur, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur RENAISSIO Sébastien Responsable de Production, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Madame RICHARD Cécile Préparatrice en Pharmacie, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Monsieur RICHARD David Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à LUSSAULT-SUR-LOIRE
- Monsieur RICHARD Sébastien Machiniste, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à SAINT-REGLE
- Madame RICHAUD Magali Chargée de Relation Clientèle, ALLIANZ ASSURANCES, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur RICHOUX Jean-Batiste Responsable Informatique, MGEN TECHNOLOGIES, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur RIDEZ Ludovic Agent Qualité, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à LUYNES
- Madame RIEGER Céline Employée de Bureau, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur RIOS Patrice Chargé d'Etudes, COLAS CENTRE OUEST, NANTES demeurant à JAULNAY
- Monsieur RISOUTE Didier Chef de Mission Comptable, FIDUCIAL EXPERTISE, COURBEVOIE demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Monsieur RIVIERE Patrick D.R.H., CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur RIVOAL Antony Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à COUESMES
- Monsieur ROBIN Patrice Bobinier Rotativiste, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Madame ROBIN Sandrine Cadre Technique, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur ROCHER Christophe Magasinier, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à CHISSEAUX
- Madame RODRIGUES Cidalia Adjoint du Patrimoine, MAIRIE D'AMBOISE, AMBOISE Cédex demeurant à AMBOISE
- Monsieur RODRIGUES Stéphane Contrôleur TRIDIM, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à CHANCAY
- Madame RODRIGUEZ Sonia Technicienne Supérieure Comptable, BARBIER S.A., JOUÉ-LES-TOURS demeurant à LARCAY
- Madame ROGER Marie-Catherine Ouvrière en Confection, LESTRA, AMBOISE demeurant à EPEIGNE-LES-BOIS
- Madame ROLLET Typhaine Technicien de Laboratoire, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame ROMAIN Carine Responsable Comptable, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à CIVRAY-DE-TOURAIN
- Monsieur ROSADO Luis Agent de Fabrication, RECTOR LESAGE SAS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame ROUILLÉ Christine Employée, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à CRISSAY-SUR-MANSE
- Monsieur ROULLET Ludovic Employé d'Usine, SES Nouvelle, TOURS demeurant à CHAMBOURG-SUR-INDRE

- Madame ROUSSEAU Linda Agent d'Accueil, ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES BLINDÉS, SAUMUR demeurant à BENAIS
- Monsieur ROY Philippe Commercial, GUILMAN FTI, SAINT-HERBLAIN demeurant à MONTS
- Monsieur RYSLAW DIT RYLIK Vincent Coordinateur Flux Extérieur, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Madame SADRIN Christine Employée Paie, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à MONTS
- Monsieur SAFEL Aysen Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame SAINSARD Lucille Technicien de Laboratoire, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à LA CROIX-EN-TOURAINNE
- Monsieur SALAÛN Pascal Ingénieur Responsable H.S.E., INDENA S.A.S, TOURS demeurant à FONDETTES
- Madame SALDANA Nadine Rédacteur Principal, MAIRIE DE CHATEAU-LA-VALLIERE, CHATEAU-LA-VALLIERE demeurant à CLERE-LES-PINS
- Monsieur SALLÉ Thierry Pâtissier, AUCHAN Tours Nord, TOURS demeurant à LUYNES
- Monsieur SAMSON Anthony Employé Logistique, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à LA CHAPELLE-SUR-LOIRE
- Madame SANSAY Tatiana Technicien Laboratoire Contrôle, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à VOUVRAY
- Monsieur SAUVAGE Benoît Responsable de Fabrication, PAPETERIES PALM SAS, DESCARTES demeurant à VEIGNE
- Monsieur SAVARY Patrice Magasinier Logistique, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame SAVARY Vanessa Assistante, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
- Madame SCHNEL Elizabeth Chargée de Promotion, BARBIER S.A., JOUÉ-LES-TOURS demeurant à SACHE
- Monsieur SEBAA Bouabdellah Conducteur d'Engin, COLAS RAIL Centre, METTRAY demeurant à TOURS
- Monsieur SEIXAS Luis Manuel Etanchéiste, BERGERET SA, MONTLOUIS-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Monsieur SELLIER Marc Opérateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur SELLIER Thibault Responsable Relations Sociales, MEUBLES IKEA FRANCE, PLAISIR demeurant à TOURS
- Madame SERRE Nathacha Demand Manager, SAFRAN AEROSYSTEMS, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE
- Monsieur SERVANT Damien Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à ROUZIERES-DE-TOURAINNE
- Madame SEVENO Nelly Analyste de Laboratoire, RECIPHARM Monts, MONTS demeurant à THILOUZE
- Monsieur SICLET Laurent Ouvrier d'Entretien, E.P.A.F. Ballan-Miré, BALLAN-MIRE demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame SILARD Virginie Préparateur en Pharmacie, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame SIMEON Laetitia Responsable Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à AUTRECHE
- Madame SIMON Martine Agent de Service, ATALIAN Propreté Ouest, MONT-PRES-CHAMBORD demeurant à LANGEAIS
- Monsieur SIMON Pascal Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE Val de France, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX demeurant à ESVRES
- Monsieur SIMON Thierry Chauffeur, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS, ESVRES demeurant à CHAMBOURG-SUR-INDRE
- Madame SIONNEAU Carole Secrétaire, OUVRARD TOURAINNE, BEAUMONT-LOUESTAULT demeurant à CHEMILLE-SUR-DEME
- Monsieur SMITH Claude Chauffeur PL, COLAS CENTRE OUEST, NANTES demeurant à VILLEDOMER
- Monsieur SOARES Georges Chef d'Equipe, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur SODEZ Mickaël Ajusteur - Monteur, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à CHAMBOURG-SUR-INDRE
- Monsieur SONNETTE Frédéric Menuisier, MENUISERIE GUERIN FRERES, POUZAY demeurant à TROGUES
- Madame SONZAY Céline Opérateur, STMicronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à VERNOU-SUR-BRENNE
- Madame SUDRE Anne Employée, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à ESVRES
- Monsieur TANG Chin-Yean Technicien de Laboratoire, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame TARDY Cinthya Conseillère Clientèle, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à MONTBAZON
- Monsieur TCHA Tou Tsa Ajusteur - Monteur, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur TEIXEIRA PINHEIRO Francisco Technicien de Maintenance Confirmé, RECIPHARM Monts, MONTS demeurant à TOURS

- Madame TERFAS Alexandra Chargée d'Etudes, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame THOMAS Christine Patronnière Modéliste, COROLLE SAS, LANGEAIS demeurant à CINQ-MARS-LA-PILE
- Monsieur TILY Alain Secrétaire de Mairie, COMMUNE DE CONTINVOIR, CONTINVOIR demeurant à INGRANDES-DE-TOURAINES
- Monsieur TOUCHELET Frédéric Conducteur PL, GEODIS Dusolier Calberson, PARCAY-MESLAY demeurant à VERNOU-SUR-BRENNE
- Monsieur TOURAINES Luc Ingénieur Chef de Projet, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame TOURNEBISE Isabelle Opératrice, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à MONNAIE
- Monsieur TRAMBLAY Laurent Chauffeur Livreur, POMONA EPISAVEURS Centre, JOUE-LES-TOURS demeurant à VEIGNE
- Madame TRANCHEMER Cindy Opératrice, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à CHEMILLE-SUR-DEME
- Madame TROCHOU Béatrice Employée Logistique, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à L'ILE-BOUCHARD
- Monsieur TYRAND Jacques Cariste Flux Interne, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Madame VALLEE Corinne Analiste Informatique, ECONOCOM-OSIATIS FRANCE, LE PLESSIS-ROBINSON demeurant à SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
- Monsieur VANDENABEELE Bertrand Coordinateur Peinture, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES
- Monsieur VAULOUP Luc Electromécanicien - Automaticien, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à LOCHES
- Monsieur VEIGA David Gestionnaire de Stock, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à AMBILLOU
- Monsieur VENANCIO José Technicien de Maintenance, DALKIA France, TOURS demeurant à VALLERES
- Monsieur VERDIER Régis Technicien de Validation, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, TOURS demeurant à MONNAIE
- Monsieur VILLAINES Arnaud Employé Logistique Qualifié, AUCHAN France, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur VILLALONGA Stéphane Ingénieur - Chercheur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à TOURS
- Madame VINCENT Dominique Gestionnaire Sinistre, AVIVA ASSURANCES, TOURS demeurant à SAINT-BRANCHS
- Madame VISSCHER Martine Responsable Emballage, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à SACHE
- Madame VOISARD Elodie Manager de Ventes, GÉMO, POCE-SUR-CISSE demeurant à SAINT-OUEN-LES-VIGNES
- Monsieur VOULGARIS Dimitri Concepteur CAO, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à NOUATRE
- Madame ZANEGUY Delphine Directrice d'Agence Bancaire, CREDIT LYONNAIS, LYON demeurant à NOUZILLY
- Monsieur ZERROUKI Meihdi Employé Logistique Qualifié, AUCHAN Retail Logistique, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur ZIELINKA Guillaume Technicien de Maintenance National, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à VOUVRAY

ARTICLE 2 - la médaille d'honneur agricole VERMEIL est décernée à :

- Monsieur ALDRIN Franck Contremaître Chantier, AXIMUM, TOURS demeurant à THILOUZE
- Monsieur ALLIBE Eric Référent Métier, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à MONTS
- Madame ANCERET Sylvie Technicien Contrôle Permanent Risque, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à SAINT-BRANCHS
- Monsieur ANDRE Alain Technicien Principal, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Madame ANNEZO Myriam Animatrice Service des Particuliers, BANQUE DE FRANCE, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame APERT Florence Employée de Banque, CAISSE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE DU CENTRE, ORLEANS CDX 9 demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Monsieur ARDOUIN Patrice Référent Technique, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LE PERREUX-SUR-MARNE
- Monsieur ARSLAN Ali Assistant Commercial Export, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à CANGEY
- Monsieur AUBERT Michel Grutier Coffreur, SAVOIE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES
- Madame AUDEBERT Marie-Claude Assistante de Direction, COUTOT ROEHRIG, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur AUGER Fabrice Conducteur d'Îlot Automatisé, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur AUGER Jean-Marc Chauffeur T.P., EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS, ESVRES demeurant à ESVRES
- Monsieur AUTREUX Michel Metteur au Point, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à FONDETTES

- Madame AVICE Nathalie Conseillère Commerciale Assurances, MACSF ASSURANCES, LA DEFENSE demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur AVICE Pascal Agent de Production, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur BABIN Olivier Technicien Qualité Process, STMicronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Madame BA Oulématou Employée d'Agence, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur BARBARIN Didier Employé d'Usine, SES Nouvelle, TOURS demeurant à TAUXIGNY
- Madame BARBIER Emmanuelle Vendeuse, PRINTEMPS Tours, TOURS demeurant à CHEILLE
- Madame BARBIER Pierrette Opératrice d'Assemblage, LESTRA, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame BARBOT Marina Adjoint Administratif Territorial, C.C. du VAL D'AMBOISE, NAZELLES-NEGRON demeurant à AMBOISE
- Monsieur BARDIAU Philippe Responsable Projet Production, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à GENILLE
- Monsieur BARREAU Thierry Employé, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à BERTHENAY
- Madame BARRY Valérie Technicien Cambiste, BANQUE POPULAIRE Val de France, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX demeurant à CANGEY
- Monsieur BAUDIN Franck Technicien d'Etudes, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à LA RICHE
- Monsieur BAZIN Pascal Assistant Qualité, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TRUYES
- Monsieur BEDOUET Jean-Philippe Plombier - Chauffagiste, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur BENOIST christophe Opérateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à LA CROIX-EN-TOURNAINE
- Monsieur BENYAGOUR Djamel Agent de Fabrication, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LA RICHE
- Madame BERGER Nathalie Responsable Administration des Ventes, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à MONTS
- Monsieur BERREBY Jean-Paul Directeur Supply Chain / Directeur Adjoint, RECIPHARM Monts, MONTS demeurant à MONTS
- Monsieur BERSOULT Olivier Technicien Qualité, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à FONDETTES
- Monsieur BERTHOMIERE Michel Agent de Production, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame BERTHOUD Sophie Assistante Commerciale, COROLLE SAS, LANGEAIS demeurant à LANGEAIS
- Monsieur BERTON Vincent Chef de File, SAVOIE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Madame BERTRAND Marylène Comptable, ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG, TOURS demeurant à SAINT-GENOUPH
- Monsieur BESSON Bruno Responsable Maintenance et Travaux neufs, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BEULIN Dominique Cadre Bancaire, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à CHARENTILLY
- Monsieur BIET Christophe Gestionnaire de Magasin de Maintenance, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur BIGOT Jean-Michel Responsable Programmation, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à CHEDIGNY
- Monsieur BIGOT Robert Opérateur Machine Cariste, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame BILLARD Sylvie Assistante Sociale, ARPS CPO - CRP Fontenailles, BEAUMONT-LOUESTAULT demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur BLOT Franck Assistant Contremaître, SATEBA, LA RICHE demeurant à SEMBLANCAY
- Monsieur BOILEVIN Denis Inspecteur Assurances, GAN ASSURANCES, PARIS demeurant à LUYNES
- Monsieur BOISLIVEAU José Travailleur ESAT, ADAPEI d'Indre Et Loire, PARCAY-MESLAY demeurant à SEMBLANCAY
- Madame BOISSEAU Elétiziane Technicienne Qualité, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à PERRUSSON
- Monsieur BONNEAU Alain Responsable Magasins Généraux, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur BONNEFOY Laurent Cadre Bancaire, BANQUE CIC OUEST, NANTES demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur BONSERGENT Eric Technicien Supérieur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à SONZAY
- Monsieur BONVALET Thierry Ouvrier Fabrication Conditionnement, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à LA CELLE-SAINT-AVANT
- Monsieur BORD JEan-Philippe Employé de Banque, BANQUE DE FRANCE, PARIS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur BORIE Thierry Chef de Projets Clients, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à VEIGNE
- Monsieur BOUCLIER Yannick Technicien des Métiers de Banque, BANQUE CIC OUEST, NANTES demeurant à LA CHAPELLE-SUR-LOIRE

- Madame BOUET Elisabeth Gestionnaire Retraite, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à ESVRES
- Madame BOURDEY Sylvie Employée Commerciale, AUCHAN Supermarché Esvres, ESVRES demeurant à ESVRES
- Monsieur BOURDON Hervé Technicien Méthodes, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à PERNAY
- Monsieur BOURGOUIN Jean-Yves Adjoint Technique Principal 1 ère Classe, Mairie de CROTELLES, CROTELLES demeurant à CROTELLES
- Madame BOUTARD Sophie Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Monsieur BOUTELLER Marc Cadre d'Exploitation, ONET TECHNOLOGIES TI, CHINON demeurant à TOURS
- Monsieur BOUTET Philippe Cariste, PAPETERIES PALM SAS, DESCARTES demeurant à DESCARTES
- Monsieur BOUTIN Christophe Opérateur Polyvalent, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à CHENONCEAUX
- Madame BOUTIN Isabelle Chef de Projet, HARMONIE MUTUELLE, ORLEANS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur BOUTIN Régis Métrologue, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à VILLIERS-AU-BOUIN
- Monsieur BRANELLEC Alain Responsable Navigabilité, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à VEIGNE
- Madame BRETON Karine Animatrice - Référent Famille, ASSOCIATION JOCONDIENNE DU CENTRE SOCIAL DE LA VALEE VIOLETTE, JOUÉ-LÈS-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BRIARD Bruno Responsable Prépresse, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame BROSSARD Agnès Employée Administrative, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur BROSSIER Frédéric Assistant Commercial, WEISHAUPST SAS, COLMAR demeurant à TOURS
- Monsieur BUARD Eric Employé Libre Service, AUCHAN ST CYR, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame BURLOT Frédérique Hôtesse de l'Air, AIR FRANCE, ROISSY demeurant à MONTS
- Monsieur CAMPARA Alain Responsable Service, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame CAMPOS Anna Attachée Commerciale Sédentaire, GEODIS Dusolier Calberson, PARCAY-MESLAY demeurant à MONNAIE
- Madame CARTAULT Brigitte Employée Logistique, U-Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à CHINON
- Madame CAUVIN Virginie Assistante RH - Gestionnaire de Paie, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à CHARGE
- Monsieur CAVALIE Alain Électricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à HUISMES
- Madame CHAMBRON Emmanuelle Chargé Relation Clients Assurance, ALLIANZ ASSURANCES, TOURS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur CHAMPION Patrick Chef de Chantier, ORANO DS, AVOINE demeurant à CHINON
- Madame CHAPELAIN Véronique Conseillère Pôle Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à LA RICHE
- Madame CHARBONNIER Isabelle Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à NOUANS-LES-FONTAINES
- Madame CHARRIER Nathalie Mécanicienne en Confection, LESTRA, AMBOISE demeurant à LIMERAY
- Madame CHESSERON Martine Employée Qualifiée Réserve Magasin, AUCHAN ST CYR, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame CHEVALIER Françoise Agent de Service - Service des Écoles, MAIRIE de SEMBLANCAI, SEMBLANCAI demeurant à AMBILLOU
- Monsieur CHICHERI Sébastien Technicien de Maintenance, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TRUYES
- Monsieur CHIPON Jean-Marc Opérateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur CHOLLET Pascal Ouvrier, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à PONT-DE-RUAN
- Monsieur CLEMENT Pascal Technicien d'Exploitation, NUMEN SERVICE - SATI, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur COCHEREAU Jean-Philippe Opérateur de Production, DELPHI FRANCE SAS, BLOIS demeurant à VILLEDOMER
- Madame CORVÉ Syriane Logisticien Approvisionnement, AFPA Touraine, TOURS demeurant à SEMBLANCAI
- Madame COSNIER Pierrette Gestionnaire de Données, ELLISPHERE, TOURS demeurant à REUGNY
- Monsieur COUDARD Jean-Michel Responsable Maintenance Opérationnelle, ISOVER SAINT GOBAIN, CHEMILLE demeurant à LUBLE
- Monsieur COULON Jean-Michel Informaticien, ATOS INFOGERANCE, OLIVET demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Madame COURATIN Sophie Infirmière Référente, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à ESVRES
- Monsieur COURAULT Pascal Agent Déclarant en Douane Adjoint, BOLLORÉ Logistics, SORIGNY demeurant à JOUE-LES-TOURS

- Monsieur COURNEDE Pascal Cadre Bancaire, BNP PARIBAS, FONTENAY-SOUS-BOIS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame COURTIN Andrianarisoa Pharmacien, PRINTEMPS Tours, TOURS demeurant à MANTHELAN
- Monsieur COUTON Mickaël Gestionnaire Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur COUTY Christophe Responsable Logistique, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Monsieur DAGUET Eric Chef de Chantier, HAMON THERMAL EUROPE, SAINT-DENIS demeurant à AVON-LES-ROCHES
- Monsieur DAVIET Hervé Électronicien, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à MONTS
- Monsieur DAVY Michaël ING/ Cadre Sénior, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur DE CARVALHO Antonio Agent de Production, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame DE CARVALHO Maria Vendeuse, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame DECLoux Valérie Comptable en Assurances, ALLIANZ I.A.R.D., TOURS demeurant à MAZIERES-DE-TOURAINNE
- Madame DE COLBERT Catherine Dirigeant d'Entreprise, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Monsieur DELAFOND Lucien Agent de Production, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CERELLES
- Monsieur DELAFOULHOUSE Jean-Marc Télévendeur, TOUPARGEL, NAZELLES-NEGRON demeurant à SAINT-OUEN-LES-VIGNES
- Monsieur DELAPORTE Didier Assistant Logistique, DISTRILAP Tours, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à LOUANS
- Madame DELAUNAY Christèle Agent Hôtelier, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame DELEPINE Sophie Monteur Câbleur, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à FRANCUEIL
- Monsieur DELILE Frédéric Superviseur, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à CHATEAU-RENAULT
- Monsieur DENIS Thierry Chef de Projets Informatique, MGEN TECHNOLOGIES, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur DESCHAMPS Alain Responsable Projets BE, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Madame DESCHAMPS Marie-Christine Assistante Commerciale Export, AIGLE INTERNATIONAL, CHATELLERAULT demeurant à RAZINES
- Monsieur DESTOUCHES Sylvain Ouvrier, SOFIDEL FRANCE, INGRANDES demeurant à NEUILLY-LE-BRIGNON
- Monsieur DOS SANTOS Hermani Conducteur de Ligne Flokage, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur DOURY Roland Boulanger, AUCHAN Chambray, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à DRACHE
- Madame DOUTEAU Pascale Technicien Prestations Sociales, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à CHANCAÏ
- Madame DOUZILLÉ Corinne Adjoint Technique Territorial Principal, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur DUBOIS Didier Responsable Developpement Durable, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à SAINT-BRANCHS
- Madame DUCHESNE Martine Chef d'Equipe - Préparatrice Commandes, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à TRUYES
- Madame DUCLOUX Valérie Comptable en Assurances, ALLIANZ ASSURANCES, TOURS demeurant à MAZIERES-DE-TOURAINNE
- Monsieur DUCROCQ Stéphane Directeur d'Agence, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à FONDETTES
- Monsieur DUDAY Georges Chauffeur Ramasseur, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à TROGUES
- Monsieur DUFOUR Thierry Ingénieur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame DURAND Anita Chargée d'Assistance, FIDELIA Assistance, TOURS demeurant à LARCAY
- Madame DURAND Elisabeth Conducteur d'Îlot Automatisé, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame DURAND Marie-Christine Préparatrice en Pharmacie, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame DUTOUR Catherine Gestionnaire Traitement de l'Information, URSSAF Centre-Val de Loire, ORLEANS demeurant à CHANCAÏ
- Monsieur DUTRIEUX Jean-Marc Responsable Electricité Auto, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à BLERE
- Madame ELIOT Joelle Contrôleur Budgetaire, BEL, SURESNES demeurant à THILOUZE
- Monsieur ESTEVES BIZARRO José Opérateur Autonome, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur EVANNO Pascal Senior KAM Loyalty & Incentive, PHILIPS FRANCE COMMERCIAL, SURESNES demeurant à FONDETTES

- Monsieur FERNANDES REBELO Benjamin Technicien Amélioration Outillage, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LUYNES
- Monsieur FERRANT Bernard Soudeur, ENDEL ENGIE, AVOINE demeurant à CHOUZE-SUR-LOIRE
- Monsieur FERRAOUN Charef Électricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame FERRU Paules Conseillère de Vente, BIJOUX Bordeaux, TOURS demeurant à MONTS
- Madame FOLTRAN Joëlle Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Monsieur FONTAINE François-Xavier Analyste d'Application, ELLISPHERE, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur FONTAINE Patrice Agent de Courrier, ONET Services TOURS, SAINT-AVERTIN demeurant à VILLEPERDUE
- Madame FORTIN Florence Secrétaire, PASCAULT SAS, DESCARTES demeurant à LE GRAND-PRESSIGNY
- Madame FOUILLAT Pascale Gestionnaire de Paie, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CROTELLES
- Monsieur FOULON Serge Gardien de Gymnase, C.C. BLÉRÉ - Val de Cher, BLERE demeurant à BLERE
- Monsieur FOURNIER Frédéric Concepteur Développeur, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à SONZAY
- Madame FOURNIER Valérie Gestionnaire SRC, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Monsieur FRANCELE Olivier Ingénieur, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur GABILLÉ Jean-Michel Conducteur, SERIOPLAST France S.A.S., LANGEAIS demeurant à LANGEAIS
- Monsieur GABILLET Cyril Employé Logistique, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à RESTIGNE
- Madame GALLAND Lydie Responsable Ordonnancement Lancement/Approvisionnement, SES Nouvelle, TOURS demeurant à CHAMBOURG-SUR-INDRE
- Madame GALLET Nathalie Assistant Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à TOURS
- Madame GALTEAU Françoise Retoucheuse, PRINTEMPS Tours, TOURS demeurant à THILOUZE
- Madame GARANNE Martine Adjoint Technique Territorial, MAIRIE DE CERELLES, CERELLES demeurant à CERELLES
- Monsieur GARNIER Stéphane Tolerier, SES Nouvelle, TOURS demeurant à LOCHES
- Madame GASPARD Christiane Manipulatrice Electro Radiologie, NEF SARL GRIM 37, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur GATAULT Geroges Aide-Soignant, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur GAUDENCE Patrice Opérateur Fonderie, LIBERTY ALUMINIUM POITOU, INGRANDES demeurant à THENEUIL
- Monsieur GAUDIN Gérard Manager, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAUMUR
- Monsieur GAULT Laurent Tolerier, SES Nouvelle, TOURS demeurant à LOCHES
- Monsieur GAVRILOFF Stéphane Conseiller Pôle Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à TOURS
- Monsieur GEAY Dominique Responsable Projets, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à SAINT-OUEN-LES-VIGNES
- Monsieur GERARD Thierry Commercial, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON demeurant à SAINT-PATRICE
- Monsieur GILOT Vincent Superviseur de Production, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, CHÂTELLERAULT demeurant à DESCARTES
- Monsieur GIRARD Stéphane Implémentation Spécialiste, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Madame GOISET Blandine Technicienne de Laboratoire, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à PARCAY-MESLAY
- Monsieur GORIN Pascal Electricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur GRANGE Christian Technicien Supérieur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à AMBOISE
- Madame GRELIER Christine Conseiller Gestion des Droits, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame GUEHO-CHASTEL Laure Assistante, BANQUE DE FRANCE, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame GUERIN Christèle Hôtesse d'Accueil, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à CHANCAY
- Monsieur GUERIN Stéphane Chef de Chantier, JEROME BTP, BALLAN-MIRE demeurant à CHANCAY
- Monsieur GUICHARD François Technicien Spécialisé Support, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à MONTREUIL-EN-TOURAIN
- Madame GUIGNON Véronique Employée Logistique, COROLLE SAS, LANGEAIS demeurant à LANGEAIS
- Monsieur HARANG Pascal Technicien de Maintenance, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à MONTS
- Monsieur HENRY Philippe Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à BREHEMONT
- Monsieur HERVAULT Franck Télévendeur, TOUPARGEL, NAZELLES-NEGRON demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Madame HIVERT Florence Secrétaire, ARCOLE, TOURS demeurant à TOURS

- Madame HODEAU Chantal Agent de Service Logistiques, ARPS CPO - CRP Fontenailles, BEAUMONT-LOUESTAULT demeurant à LOUESTAULT
- Monsieur HOFFMANN Eric Ouvrier Maçon, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS, ESVRES demeurant à CORMERY
- Monsieur HOUDAYER christophe Ingénieur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SEMBLANCAY
- Monsieur HOUDE Yann Responsable Projets BE, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à NOUATRE
- Monsieur HOULIER Mickaël Contremaître Polyvalent, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à FRANCUEIL
- Monsieur HOURQUEBIE Patrick Ingénieur - Chercheur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à VEIGNE
- Monsieur HUGON Sylvain Technicien Autonome, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-PATERNE-RACAN
- Madame HUNAULT Christine Référent Métier, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à CERELLES
- Monsieur HURTAUD Jean-Pierre Technicien Process, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur INNAIT Jacky Cadre Logistique, AUCHAN Retail Logistique, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur JALOUX Frédéric Conducteur de Mélangeur Interne, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Madame JAMAIN Patricia Adjoint Administratif Territorial, Marie de CHANCEAUX sur CHOISILLE, CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur JAN Serg Conducteur Balayeuse, E.R.C.O., NANTES demeurant à TOURS
- Madame JAUSIONS Carole Pilote Excellence Relationnelle, CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE, MASSY demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur JEANDRAUD Laurent Chef de Projet, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à AMBILLOU
- Monsieur JEGO Nicolas Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Madame JEROLON Corinne Conseillère Mutualiste, MUTUALE, La Mutuelle Familiale, LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR demeurant à MARRAY
- Monsieur JOUBERT Eric Responsable Mécanique, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TRUYES
- Monsieur JOUHANNET Christophe Responsable Sureté Maintenaces - Service Généraux, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à VEIGNE
- Monsieur JUDE Philippe Ingénieur, DALKIA France, TOURS demeurant à MONTBAZON
- Madame JULIEN Isabelle Conseiller Financier, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame JURJEUIC Nathalie Gestionnaire Service Client, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame KADRI Sakina Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur KLING Gérard Employé, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LA RICHE
- Madame LACOSTE Isabelle Responsable de Services, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à CHARGE
- Madame LAFAFTA Odile Psychologue du Travail, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à TOURS
- Monsieur LAHSSINI Amar Operateur CN, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à CANGEY
- Madame LAINAULT Marie-Françoise Agent de Service Logistiques, RESIDENCE LA CHESNAYE, ATHEE-SUR-CHER demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur LAMBERT Benoît Commercial, TOTAL LUBRIFIANTS SERVICE AUTOMOBILE, COURBEVOIE demeurant à CHARGE
- Monsieur LAMBERT Jean-Jacques Directeur Qualité, DELPHI FRANCE SAS, BLOIS demeurant à AMBOISE
- Monsieur LAMBOLEZ Michaël Agent de Fabrication, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à ESVRES
- Madame LAMY Annick Manipulatrice en Radiologie, NEF SARL GRIM 37, TOURS demeurant à MONTS
- Monsieur LAMY - PERRET Bruno Responsable Projets Ferroviaire, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à METTRAY
- Monsieur LANDÉ Pascal Journaliste Reporter Enquêteur, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Madame LANGELET Valérie Agent Technique Principal, MAIRIE DE DIERRE, DIERRE demeurant à AMBOISE
- Monsieur LARVOR Yann Responsable de Service, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur LEBARRIER Claude Directeur, EIFFAGE CONSTRUCTION CENTRE, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur LE BERRE Bruno Ouvrier d'Usine, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur LEBOULEUX Eric Conducteur Engin, Agent Bascul, SOCIETE DES CINERITES DE ROUESSE VASSE, NEUILLÉ-PONT-PIERRE demeurant à NEUVY-LE-ROI
- Monsieur LEBRETON André Agent de Service, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SORIGNY
- Monsieur LECLERC Emmanuel Gestion de Patrimoine, ALLIANZ IARD/VIE, PARIS-LA-DEFENSE demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS

- Monsieur LECOMTE Frédéric Chargé d'Etudes de Prix, EIFFAGE CONSTRUCTION CENTRE, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LEMERE
- Monsieur LE DIUZET Christophe Technicien, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur LEFEU Franck Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN
- Madame LE FOURNIS Myriam Comptable, AIRINDEX, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TRUYES
- Monsieur LEFUR Michel Technicien de Maintenance, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à REUGNY
- Monsieur LEGENDRE Philippe Technicien Maintenance, CIMENTS CALCIA, VILLIERS-AU-BOUIN demeurant à COUESMES
- Monsieur LEMOINE Jack Agent de Fabrication, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à MONTBAZON
- Monsieur LEMOINE Vincent Ingénieur Développement en Automobile, SANDVIK HOLDING FRANCE, ORLÉANS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur LEMOIN Ludovic Responsable Atelier Palettes, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à CHARNIZAY
- Monsieur LEON Denis Responsable Qualité Industrialisation, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à MONTS
- Madame LEQUIPE Karine Assistate Commerciale, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame LESERRE Isabelle Opérateur Polyvalent, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à VILLEDOMER
- Monsieur LHOPE Pascal Mécatronicien, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à FONDETTES
- Madame LISSONNET Florence Collaboratrice Social Assistante Confirmée, COGEP St Avertin, SAINT-AVERTIN demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur LOYANT Didier Technicien Produit, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Madame LUCAS Alzira Technicienne d'Entretien, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à COURCAY
- Monsieur LUCET Christophe Chef de Projets, BANQUE POPULAIRE Val de France, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX demeurant à SAINT-ROCH
- Madame LUNEAU Laurence Gestionnaire Magasin, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LA FERRIERE
- Madame MAGRO Laëtitia Employée de Restauration, COMPASS GROUP France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur MAIGNAN François Agent Logistique Ordonnancement Export, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à LUSSAULT-SUR-LOIRE
- Madame MAIGRET Patrice Agent de Service, ONET Services TOURS, SAINT-AVERTIN demeurant à MONTBAZON
- Monsieur MAILLARD Laurent Cadre Commercial, RENAULT SAS, LE PLESSIS-ROBINSON demeurant à SAINT-BRANCHS
- Madame MAIREL Sophie Conseillère à l'Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à VOUVRAY
- Monsieur MAKANGOU Jean-Claude Employé, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SARCELLES
- Monsieur MALLE Olivier Gestionnaire de Stock, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur MALMONT Marc Responsable Développement IT, SAINT GOBAIN GLASS SOLUTIONS PARIS CENTRE NORMANDIE, CARPIQUET demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur MANDI Baghdad Poseur de Voie Ferrer, COLAS RAIL Centre, METTRAY demeurant à TOURS
- Madame MANOT-BESSON Sophie Cadre, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Madame MARCHAIS Isabelle Commerciale Sédentaire, SAINT GOBAIN GASSOLUTION PCN, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur MARECHAL Dominique Formateur, SOCOTEC FORMATION, PARCAY MESLAY demeurant à AMBILLOU
- Madame MATHIAS Catherine Employée Principale de Greffe, GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, PARIS demeurant à TOURS
- Monsieur MAZALEIGUE Pierre Technicien, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LUYNES
- Madame MAZATAUD Carole chargée de Formation, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur MEDDAHI Farid Responsable Assurance Qualité, SATEBA, LA RICHE demeurant à LANGEAIS
- Monsieur MENAGER Bruno Magasinier, AXFLOW, NOTRE-DAME-D'OE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame MENAGER Carolle Comptable, AXFLOW, NOTRE-DAME-D'OE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame MENARD Sabine Responsable Achat Magasin, CIMENTS CALCIA, VILLIERS-AU-BOUIN demeurant à BRAYE-SUR-MAULNE
- Madame MENDEZ - BARRIER Florence Administrateur des Ventes, POMONA Terre Azur Centre, TOURS demeurant à BERTHENAY
- Monsieur MESNARD Denis Electromécanicien, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS

- Madame METIVIER Nathalie Responsable Qualité et Laboratoire, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à VILLAINES-LES-ROCHERS
- Monsieur MILLERAND Patrick Agent Logistique Nucléaire, ENDEL ENGIE, AVOINE demeurant à CHOUZE-SUR-LOIRE
- Madame MOCQUET Edwige Opérateur Polyvalent, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à SOUVIGNY-DE-TOURAINES
- Madame MOREAU Catherine Hôtesse de Caisse, AUCHAN Chambray, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame MOREAU Nathalie Employée en Pharmacie, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à AMBOISE
- Monsieur MOREIRA DE QUEIROS Francisco Tourneur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Monsieur MOREIRA PINTO José Chef de Chantier, SAVOIE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à POUZAY
- Madame MORIET-BASTARD Isabelle Chargée de Missions, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame MORISSEAU Christine Responsable Restauration Scolaire - Adjoint Animation, MAIRIE de SEMBLANCAIS, SEMBLANCAIS demeurant à SEMBLANCAIS
- Monsieur MORO Laurent Conducteur de Ligne, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Madame MORTRET Brigitte Responsable Comptable, SAVOIE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur MOTTEAU Jean-Michel Technicien de Laboratoire, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SORIGNY
- Monsieur MOULET Thierry Monteur Electricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur MUREAU Robert compositeur - Graphiste, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à SORIGNY
- Monsieur NASCIMENTO Joaquim Ouvrier Routier, COLAS CENTRE OUEST, NANTES demeurant à TOURS
- Madame NAUDOT-BELOIN Sylvie Agent de Production, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à EPEIGNE-LES-BOIS
- Monsieur NECER Jean-Michel Employé de Bureau, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Madame NERET Florence Agent de Service, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame OLLIVIER Aurélie Secrétaire Assistante, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Monsieur OUVRAI Philippe Technicien d'Exploitation, NUMEN SERVICE - SATI, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à CHEMILLE-SUR-DEME
- Monsieur PAINGANAULT Stéphane Technicien, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame PALLES Marie-Claude Infirmière, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-GENOUPH
- Madame PANETIER christine Mécanicienne en Confection, LESTRA, AMBOISE demeurant à TOURS
- Monsieur PAQUEREAU Patrick Gestionnaire Approvisionnement, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à VALLERES
- Monsieur PARALTA RUIVO Carlos Chauffeur Ramasseur, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Monsieur PAVY Philippe Conducteur d'Engin, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS, ESVRES demeurant à LOCHES
- Madame PEAN Isabelle Assistante Logistique, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur PEIGNELIN Frédéric Cuisinier, COMMUNE D'AVOINE, AVOINE demeurant à AVOINE
- Monsieur PELLETIER Pascal Responsable Service Technique, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TRUYES
- Madame PELTIER Sylvie Employée Administrative, PAPETERIES PALM SAS, DESCARTES demeurant à CHARNIZAY
- Monsieur PENICHOU Florian Animateur Chânes, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à METTRAY
- Monsieur PERDRIAU David Animateur Changement de Série, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur PERRONE Lionel Directeur d'Etablissement, AUCHAN Tours Nord, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur PHILIPPE Christian Responsable Marketing Produit, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Monsieur PIALAT Ludovic Cadre Bancaire, CREDIT LYONNAIS SA, VILLEJUIF demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Madame PIAT Céline Assistante de Fabrication, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à DIERRE

- Monsieur PIAT Hervé Responsable Technique de Projets, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à DIERRE
- Madame PICHARD Fabienne Conducteur de Lignes, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à VOUVRAY
- Madame PICHARD Mireille Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à SAINT-OUEN-LES-VIGNES
- Madame PILLEBOUE Agnès Technicien Spécialisé Support, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Monsieur PONCIN Thierry Chef d'Equipe, JEROME BTP, BALLAN-MIRE demeurant à LIGNIERES-DE-TOURAINNE
- Monsieur PONIN-SINAPAYEN Jean-Bernard Adjoint technique territorial principal des établissements d'enseignement, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à BALLAN-MIRÉ
- Monsieur PONTLEVOY Olivier Chaudronnier, SES Nouvelle, TOURS demeurant à MARRAY
- Monsieur PORCHERON Bruno Peintre, SES Nouvelle, TOURS demeurant à LIGUEIL
- Madame POUYEZ Claudine Aide-Médico-Psychologique, KORIAN LE PETIT CASTEL, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame PRATA Clara Manager Relais, SODEC - AUCHAN RETAIL SERVICES, VILLENEUVE-D'ASCQ demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur PRIEUR Dany Technicien de Changement de Série, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CHARGE
- Madame PRINTANIER GUERRIAU Nathalie Opérateur Autonome, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur PROUST Francis Grutier Coffreur, SAVOIE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à LANGEAIS
- Madame PROUST Lydie Technicien Support, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame PROUTEAU Laure Secrétaire Médicale, NEF SARL GRIM 37, TOURS demeurant à PONT-DE-RUAN
- Madame QUARESMA Maria Inès Conducteur, SERIOPLAST France S.A.S., LANGEAIS demeurant à COTEAUX-SUR-LOIRE
- Madame RAGUENEAU Françoise Assistante Dentaire, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL
- Madame RAGUIDEAU Isabelle Assistante Commerciale, RECTOR LESAGE SAS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à VERETZ
- Madame RAVION Anne Infirmière référent, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur REMONDIÈRE Pascal Correspondant Projet, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BONDOUFLE demeurant à NOYANT-DE-TOURAINNE
- Madame REYS Sylvaine Comptable, CABINET GRANGER VALENCE, TOURS demeurant à SEMBLANCAY
- Monsieur RIAUDEL Thierry Chargé d'Applications, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à LARCAY
- Monsieur RIBEIRO GONCALVES Antonio Chef d'Equipe Maintenance Production, LABORATOIRES CHEMINEAU, VOUVRAY demeurant à TOURS
- Monsieur RIQUELME Francisco Technicien, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à MONNAIE
- Madame RIVAULT Isabelle Adjoint Administratif Territorial, MAIRIE de PARCAY-MESLAY, PARCAY-MESLAY demeurant à ROCHECORBON
- Madame ROBERT Marie-Claude Adjoint Technique Principal, MAIRIE DE PREUILLY-SUR-CLAISE, PREUILLY-SUR-CLAISE demeurant à PREUILLY-SUR-CLAISE
- Monsieur ROBIN Alain Conducteur d'Engins Qualifié, SPAC, SAINT-MÉDARD-D'EYRANS demeurant à TOURS
- Monsieur ROSADO Luis Agent de Fabrication, RECTOR LESAGE SAS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur ROUSSEAU Jean-Christophe Responsable de Secteur, SAINT GOBAIN ABRASIFS, CONFLANS-SAINTE-HONORINE demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame ROUSSELET Monique Employée d'Assurances, AVIVA ASSURANCES, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur ROUXEL Thierry Informaticien, BNP PARIBAS, PARIS demeurant à AZAY-SUR-CHEV
- Madame ROYER METIVIER Cécile Conseiller à l'Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à TOURS
- Monsieur ROY Philippe Commercial, GUILMAN FTI, SAINT-HERBLAIN demeurant à MONTS
- Monsieur RUET Bruno Contrôleur de Gestion, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame SAILLOUR Nathalie Secrétaire Médicale, NEF SARL GRIM 37, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur SAINT GILLES Dominique Zone Manager, PEUGEOT MOTOCYCLES, VALENTIGNEY demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame SALAÛN Anne-Marie Cadre Direction Informatique, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur SAVIGNARD Christophe Agent Logistique, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à MOSNES

- Monsieur SCHNEL Thierry Ingénieur Informatique, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame SERROT Valérie Responsable Commerciale, COROLLE SAS, LANGEAIS demeurant à TOURS
- Monsieur SIMON Patrice Monteur Chauffeur, SPIE CityNetworks, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
- Monsieur SIROT Christophe Electricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à SORIGNY
- Monsieur SISARITH Khamsavay Opérateur Autonome, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Madame SOMMER Anna-Maria Attachée Hospitalier Oncologie, MERCK SERONO, LYON demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame SOSTEME Sabrina Gestionnaire Liens Financiers, ELLISPHERE, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur SOUCHET Philippe Agent de Maîtrise, MAIRIE DE PREUILLY-SUR-CLAISE, PREUILLY-SUR-CLAISE demeurant à PREUILLY-SUR-CLAISE
- Monsieur SOURDET Jean-François Responsable d'Activités, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à VILLANDRY
- Monsieur SOUTONIE Patrick OP Conducteur d'Engins, JEROME BTP, BALLAN-MIRE demeurant à VILLEPERDUE
- Monsieur SUREAU Christian Directeur, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame TAREAU Laurence Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à CHARGE
- Monsieur TECLU Thomas Maçon Coffreur, EIFFAGE CONSTRUCTION CENTRE, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-PATERNE-RACAN
- Madame TENDEL Marie-Christine Gestionnaire Magasin, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, CHÂTELLERAULT demeurant à ABILLY
- Monsieur TESTE Christophe Chauffeur PL, COLAS CENTRE OUEST, NANTES demeurant à CLERE-LES-PINS
- Monsieur THEPAUT Alain Monteur Electricien Réseaux, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur THUILLIER Laurent cuisinier, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à LE BOULAY
- Monsieur TIXIER Jean-Pierre Magasinier Vendeur PRA, PSA RETAIL FRANCE SAS Versailles, VERSAILLES demeurant à AUZOUER-EN-TOURAIN
- Monsieur TORTAY Eric Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur TOUTUT Eric Concepteur Développeur, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur TREHARD Robert Technicien Amélioration et Formation, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
- Monsieur VALLEE Thierry Administrateur Système et Réseau, ECONOCOM-OSIATIS FRANCE, LE PLESSIS-ROBINSON demeurant à SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
- Monsieur VA Matthieux Opérateur Régleur, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à AMBOISE
- Monsieur VANCAEYZEELE Christophe Agent Administratif, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
- Monsieur VAULOUP Stéphane Conducteur, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à LE LOUROUX
- Madame VAUTIER Claude Secrétaire Comptable, TLD EUROPE, SORIGNY demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur VERBE Olivier Ingénieur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur VILLALONGA Stéphane Ingénieur - Chercheur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à TOURS
- Madame VILLEJOURBERT - PERAULT Patricia Préparatrice Commendes Chauffeur, OCP REPARTITION, BLOIS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame VOISIN Catherine Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur VOISIN Pascal Cuisinier, ARPS CPO - CRP Fontenailles, BEAUMONT-LOUESTAULT demeurant à LOUESTAULT
- Madame WATEL Christèle Conseiller Vente, ERAM Tours, TOURS demeurant à TOURS
- Madame WILHEM Corine Responsable Qualité Système, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à TOURS
- Monsieur YANG Bounchone Opérateur Polyvalent, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à AMBOISE

ARTICLE 3 - la médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- Madame ADAM Liliane Ouvrière, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à SAINT-EPAIN
- Monsieur AGUITON Yves Cadre Bancaire, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS demeurant à AMBOISE
- Monsieur ANDRE Alain Technicien Principal, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Monsieur ARNAUD Stéphane Chaef de Rayon, COOP ATLANTIQUE, SAINTES demeurant à SEPMEs

- Monsieur ARNAULT Thierry Magasinier, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame ARQUE Cécile Aide Comptable Confirmé, VAL TOURAINE HABITAT, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur ARSLAN Ylmaz Tourneur-Fraiseur, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur AUDEBERT Tristan Responsable d'Equipe, VAL TOURAINE HABITAT, TOURS demeurant à MONTS
- Madame AUDOUAINÉ Christine Agent Administratif, SOGAREP, CIVRAY-DE-TOURAINE demeurant à LA CROIX-EN-TOURAINE
- Monsieur AZZOLONI Raymond Ingénieur - Chercheur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Madame BARON Danielle Employée Commerciale, CSF FAVEROLLES, FAVEROLLES-SUR-CHER demeurant à ORBIGNY
- Monsieur BELLANGER Gilbert Terrassier Infrastructures, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur BEL Pascal Technicien Méthodes, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur BERGER Eric Responsable Logistique, PROLIANS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à SACHE
- Monsieur BERRUET Eric Electricien Industriel, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BERTIN Jean-Pierre Président, JEROME BTP, BALLAN-MIRE demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Madame BERTRAND Marylène Comptable, ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG, TOURS demeurant à SAINT-GENOUPH
- Madame BIET Sylvie Conseillère Commerciale, HARMONIE MUTUELLE Région Centre Ile de France, PARIS demeurant à TOURS
- Madame BLIT Corinne Technicien Etudes, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur BODIER Philippe Employé Commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY
- Madame BOISSEAU Elétiziane Technicienne Qualité, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à PERRUSSON
- Monsieur BOISSONNEAU Alain Électricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur BONNIN Christophe Ingénieur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur BORGES Francisco Contremaître, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à CORMERY
- Monsieur BOUCHER Bruno Contrôleur, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à BEAULIEU-LES-LOCHES
- Madame BOUCLET Patricia Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Madame BOULAND Elisabeth Comptable, CDC Habitat Social, TOURS demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Monsieur BOURREAU Yannick Technicien Méthode Maintenance, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame BOUSQUET Marie-Claude Vendeur, IKEA Tours, TOURS demeurant à MONNAIE
- Madame BOUSSION Brigitte Opérateur Polyvalent, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à NOIZAY
- Madame BRÉDIF Josette ASH, PÔLE SANTÉ MENTALE LA CONFLUENCE, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à NEUVY-LE-ROI
- Monsieur BRILLET Didier Opérateur, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SONZAY
- Monsieur BRINDEL Christophe Cadre Bancaire, CIC, PARIS demeurant à SAINT-OUEN-LES-VIGNES
- Monsieur BRUNELLI Bruno Ouvrier Qualifié, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur BUCHER Monsieur Technicien Qualité, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SEMBLANCAY
- Madame BUSSONNAIS Evelyne Hôtesse d'Accueil, AUCHAN Chambray, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à LARCAY
- Monsieur CAPOLDI Daniel Technicien, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à METTRAY
- Monsieur CARITA MARQUES Victor Ajusteur - Monteur, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur CARRERE Thierry Cadre SAV, COMPAGNIE HOBART S.A.S., FONDETTES demeurant à MONTBAZON
- Monsieur CHANTRON Didier Technicien Maintenance Nucléaire, ORANO DS, AVOINE demeurant à CHOUZE-SUR-LOIRE
- Madame CHAPELAIN Brigitte Employée Logistique, U Logistique, SAVIGNY-EN-VERON demeurant à LA CHAPELLE-SUR-LOIRE
- Monsieur CHARTIER Jean-Michel Employé de Commerce, AUCHAN France, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame CHAUVELIN Chantal Conducteur, SERIOPLAST France S.A.S., LANGEAIS demeurant à MAZIERES-DE-TOURAINE

- Madame CHESSERON Martine Employée Qualifiée Réserve Magasin, AUCHAN ST HERBLAIN, SAINT-HERBLAIN demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur CHEVAUCHER Yannick Technicien Principal, CEA - LE RIPAULT, MONTS demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Monsieur CHICAULT Michel Chef d'Équipe, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à MONNAIE
- Monsieur CHICHERY Pascal Électricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à MONTS
- Monsieur CHIDAINÉ Pascal Opérateur Polyvalent, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à CHARGE
- Monsieur CHILIUS Thierry Ingénieur - Chercheur, CEA - LE RIPAULT, MONTS demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Monsieur CHOTTIN Patrick Chauffeur - Livreur, SYSCO FRANCE SAS, DIEPPE demeurant à PARCAY-MESLAY
- Madame CHRETIEN Maria Aide-Comptable, PRINTEMPS Tours, TOURS demeurant à FONDETTES
- Madame CLEMENT Marie-Agnès Conseillère de Vente, PRINTEMPS Tours, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur CLEMENT Pascal Technicien d'Exploitation, NUMEN SERVICE - SATI, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Madame COELHO MICOLAS Mireille Monitrice de Vente, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à NOUZILLY
- Monsieur COINTRE Michel Agent Logistique Interne, PAPETERIES PALM SAS, DESCARTES demeurant à NEUILLY-LE-BRIGNON
- Madame COLESSE Fabienne Gestionnaire Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur CORNU Philippe Chef d'Equipe, ONET Services TOURS, SAINT-AVERTIN demeurant à MONTS
- Monsieur CORTES Joaquim Chef de Chantier, SAVOIE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à DRACHE
- Monsieur COUILLEAUX Patrick Directeur du Patrimoine, VAL TOURAINE HABITAT, TOURS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur COULON Laurent Ouvrier Polyvalent, ADC SAINT CYR 2, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur COURAULT Pascal Agent Déclarant en Douane Adjoint, BOLLORÉ Logistics, SORIGNY demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame COURTY Pascale Couturière, LESTRA, AMBOISE demeurant à NOIZAY
- Madame CRON Brigitte Adjoint Technique, MAIRIE DE PREUILLY-SUR-CLAISE, PREUILLY-SUR-CLAISE demeurant à PREUILLY-SUR-CLAISE
- Monsieur CUNHA-BOGALHEIRO François Contremaître, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à ESVRES
- Monsieur CURASSIER Gérard Responsable Régional, BUCHER VASLIN, CHALONNES-SUR-LOIRE demeurant à BLERE
- Monsieur CZERNECKA Michel Conseiller Pôle Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur DAGUIN Patrick Concepteur Développeur, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à ROUZIER-SUR-TOURNAI
- Monsieur DALIFARD Eric Responsable Restaurant Entreprise, SODEXO ENTREPRISES, GUYANCOURT demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Monsieur DA SILVA SANTOS Nanael Agent Production, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame DAUNEY Marie-Laure Technicien Prestations Sociales, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur DAVEAU Thierry Technicien de Maintenance, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à AMBOISE
- Monsieur DAVID Christophe Contract Manager, SPIE CityNetworks, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Madame DEBIEN Claude Assistante de Direction, CNAMTS, ORLEANS demeurant à TOURS
- Madame DELAVault Isabelle Hôtesse Accueil Optique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à MONTS
- Madame DE MAGY Véronique Employée de banque, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur DENNEVAULT Olivier Cadre Commercial, AUCHAN SUPERMARCHE, CHILLY-MAZARIN demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur DEPEIGNE Laurent Dessinateur Projeteur, OTV - MSE Tours, CINQ-MARS-LA-PILE demeurant à TOURS
- Monsieur DESVIGNES Gilles Opérateur Autonome, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
- Monsieur DION Florent animateur Atelier Automobile, SAM OUTILLAGE SAS, SAINT-ETIENNE demeurant à BEAUMONT-LA-RONCE

- Monsieur DOROUA Philippe Ingénieur Support, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à CHANCAY
- Madame DOUZILLÉ Corinne Adjoint Technique Territorial Principal, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur DRILLOT Philippe Manipulateur en Radiologie Médicale, GRIM 37 - ALLIANCE, TOURS demeurant à FONDETTES
- Monsieur DUBOIS Jean-Philippe Responsable Fabrication, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TRUYES
- Madame DUCHESNE Martine Chef d'Equipe - Préparatrice Commandes, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à TRUYES
- Madame DUFRESNE Dominique Vendeuse, PRINTEMPS Tours, TOURS demeurant à LIGNIERES-DE-TOURAIN
- Monsieur DUPONT Patrick Manager d'Expertise de Coordination, EUROPAC G.I.E., NIORT demeurant à FONDETTES
- Monsieur EMBOULAS Christian Agent de Caractérisation, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à LA RICHE
- Monsieur ESPADA Thierry Directeur Commercial, ISOSIGN SAS, SAINT-EUSEBE demeurant à CORMERY
- Monsieur EVEILLE Christian Cuisinier, SODEXO Pôle Santé Léonard de Vinci, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur FAUCHER Jean-Pierre Responsable Technique, CEA - LE RIPAULT, MONTS demeurant à MONTBAZON
- Monsieur FAURE Denis Technicien Qualité - Secrétaire, UDAF Indre et Loire, TOURS demeurant à SAVONNIERES
- Madame FERNANDES Christine Technicienne Service Clients, OCP REPARTITION, BLOIS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame FERRÉ-AUDOIN Catherine Conseiller Entreprises, GIE AG2R REUNICA, PARIS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame FLABEAU Véronique Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à LUZILLE
- Madame FOUILLAT Pascale Gestionnaire de Paie, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à CROTELLES
- Madame FOURMONT Christine Secrétaire de Direction, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame FROSTIN Laurence Support Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à CIVRAY-DE-TOURAIN
- Monsieur FUZEAU Michel Conducteur d'Equipement, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame GABILLET Elisabeth Technicienne Laboratoire, INDENA S.A.S, TOURS demeurant à SAINT-ROCH
- Madame GALLET Nathalie Assistant Administratif et Technique, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à TOURS
- Madame GALLIC Magali Agent de Production, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, CHÂTELLERAULT demeurant à BARROU
- Monsieur GATAULT Geroges Aide-Soignant, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur GAUTIER Eric Responsable Magasin, PROLIANS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à TOURS
- Monsieur GERARD Thierry Commercial, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON demeurant à SAINT-PATRICE
- Monsieur GEROGET Joël Opérateur Test, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Madame GLENISSON Véronique Gestionnaire de Comptes, AGR2 LA MONDIALE - GIE, PARIS demeurant à SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN
- Monsieur GLOANNEC Loïc Sous-Directeur, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur GODIER Frédéric Cariste, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à REIGNAC-SUR-INDRE
- Madame GODIN Isabelle Employée, SOGAREP, CHARGE demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Monsieur GORRY Philippe Technicien Juridique, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame GOUDALIER Brigitte Agent Logistique, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur GOULOIS Eric Analyste Sensoriel, NESTLÉ R & D Tours Centre, TOURS demeurant à CHARGE
- Monsieur GRANGE Christian Technicien Supérieur, CEA - LE RIPAULT, MONTS demeurant à AMBOISE
- Madame GUERINEAU Martine Agent Hôtelier, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur GUIGNIER Pascal Adjoint Technique, MAIRIE DE PREUILLY-SUR-CLAISE, PREUILLY-SUR-CLAISE demeurant à PREUILLY-SUR-CLAISE
- Monsieur GUILLORY François Technicien Méthodes, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-ROCH
- Madame HAMONET Pascale Technicien Relations Professions de Santé, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur HARDION Dominique Cadre Installation Maintenance, SPIE CityNetworks, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à SORIGNY
- Madame HATON Véronique Câbleuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Madame HERAULT Agnès Chargée Relation Clientèle, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE

- Madame HODIMONT Marie-Dominique Assistante Sociale, CARSAT Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à LA RICHE
- Madame HUGUET - BIENVAULT Catherine Chargée de Projets, CROIX-ROUGE FRANCAISE, Montrouge demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame JAGER Bettina Comptable, CHÂTEAU D'ARTIGNY, MONTBAZON demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur JAHAN Daniel Technicien Principal, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Madame LACROIX Françoise Assistante de Direction, JC DECAUX France, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame LA GRANGE Evelyne Responsable Adjoint, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur LAMBERT Jean-Jacques Directeur Qualité, DELPHI FRANCE SAS, BLOIS demeurant à AMBOISE
- Monsieur LANDAULT Dominique Responsable Logistique, LARIVIERE, ANGERS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur LANDIER Daniel Agent de Fabrication, PLANCHERS FABRE, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à TOURS
- Madame LANGEVIN Maya Mécanicienne en Confection, LESTRA, AMBOISE demeurant à SAINT-OUEN-LES-VIGNES
- Monsieur LANTOINE Rodolphe Assistant R&D Qualifié et Product Management, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à AMBOISE
- Madame LAPLANCHE Marie-Claude Clerc de Notaire, SYLVIE NICAUD- POUCHOL NOTAIRE ASSOCIEE, PELLEVOISIN demeurant à VILLEDOMAIN
- Madame LARGEAU Patricia Conseillère Gestion Particuliers, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à ESVRES
- Monsieur LEBRETON André Agent de Service, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SORIGNY
- Monsieur LÉCOLIER Pierre Directeur Territorial, ICF HABITAT ATLANTIQUE, PARIS 10EME demeurant à TOURS
- Madame LEFEBVRE Isabelle Gestionnaire de Recouvrement, INTRUM CORPORATE, SAINT-PRIEST demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur LEFEVRE Thierry Directeur, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur LEMERCIER Bruno Employé de Banque, BANQUE TARNEAUD, LIMOGES demeurant à FONDETTES
- Madame LENOIR Patricia Agent Administratif, LESTRA, AMBOISE demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Madame LEPAULARD Véronique Technicien Service Médical, CNAMTS, ORLEANS demeurant à SORIGNY
- Monsieur LEQUIME Patrice Responsable Technique, EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE, JOUE-LES-TOURS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur LEZÉ Laurent Ingénieur Responsable Méthodes, EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE, JOUE-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur LOCATELLI Luc Chef de Projets Cadre, FICHET SECURITY SOLUTIONS FRANCE, VÉLIZY-VILLACOUBLAY demeurant à VERETZ
- Madame LOISELEUX Dominique Conseiller Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
- Monsieur LOULLIER Didier Chauffeur PL, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur LUDOVIC Didier Responsable Préparateur de Commandes, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à BLERE
- Madame MAGNOUX Valérie Agent de Maîtrise Gestionnaire de Données, ELLISPHERE, TOURS demeurant à CHANCAY
- Monsieur MAHOUE Dominique Contremaître, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à SAINT-BRANCHS
- Madame MAIGRET Patrice Agent de Service, ONET Services TOURS, SAINT-AVERTIN demeurant à MONTBAZON
- Monsieur MANCEAU Elisabeth Animatrice Socio-Éducatif, Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher, BLOIS demeurant à TOURS
- Monsieur MANCHON Jean-Christophe Ingénieur Technico-Commercial, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON demeurant à SAVONNIERES
- Monsieur MARCHAND Alain Responsable Informatique, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à SAVONNIERES
- Madame MARCHAND Anne Employée de Banque, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur MARTINAT Thierry Logisticien Approvisionnement, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Monsieur MARTINET Fabrice Electricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame MARTINI Gyslaine Informaticienne, MGEN TECHNOLOGIES, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur MASSON Dominique Tuyauteur - Soudeur - Chef de Chantier, CLIMATELEC, CONTRES demeurant à LANGEAIS
- Monsieur MASSOT Hugues Manager de Formation, AFPA - Centre Val de Loire, BLOIS demeurant à MONTS
- Madame MAXIMIN Maud Conseiller Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à TOURS
- Monsieur MELLQUIST Bengt Karl Achat, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE

- Monsieur MENARDAIS Jean-Luc Cadre Technico Commercial, AXFLOW, NOTRE-DAME-D'OE demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Monsieur MERNIZ Afif Employé Logistique, AUCHAN Chambray, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Madame MONDON Marie-Thérèse Comptable, EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE, JOUE-LES-TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur MONTOUX Dominique Opérateur Production, CPK PRODUCTION FRANCE - MONDELEZ INTERNATIONAL, SAINT-GENEST-D'AMBIERE demeurant à SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS
- Monsieur MOREAU Dominique Sérigraphie, SES Nouvelle, TOURS demeurant à LOCHES
- Madame MOREAU Laurence Conducteur, SERIOPLAST France S.A.S., LANGEAIS demeurant à LANGEAIS
- Madame MOREL Patricia Technicienne Supérieure Assurance / Contrôle Qualité, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, TOURS demeurant à BEAUMONT-LA-RONCE
- Monsieur MORINEAU Jean-Luc Chef de Projet Logistique, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame MORIN Liliane Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à AUTRECHE
- Monsieur NAVEAU Thierry Vendeur Conseil, DISTRILAP Tours, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à LANGEAIS
- Monsieur NECER Jean-Michel Employé de Bureau, AG2R LA MONDIALE, ESVRES demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur NERON Eric Préparateur en Pharmacie, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Madame NOURRY Patricia Employée de Banque, CRÉDIT AGRICOLE, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur OUVRAI Philippe Technicien d'Exploitation, NUMEN SERVICE - SATI, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à CHEMILLE-SUR-DEME
- Madame PALLES Marie-Claude Infirmière, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-GENOUPH
- Monsieur PANIER Michel Opérateur Test, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à DAME-MARIE-LES-BOIS
- Madame PATRICE Catherine Responsable Entrepôt, COROLLE SAS, LANGEAIS demeurant à TOURS
- Monsieur PERCHERON Philippe Responsable Services Généraux, ELLISPHERE, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame PERLEMOINE Jocelyne Employée Administrative, GERVAIS SAS, MONTLOUIS-SUR-LOIRE demeurant à AMBOISE
- Monsieur PINCHON Sylvain Agent de Maîtrise, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à CIVRAY-DE-TOURAINES
- Madame PINDRAIS Sylvie Dessinateur Etudes, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur PINTEL Frédéric Technicien Aéronautique, AIR FRANCE, ROISSY demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Monsieur PLOTON Jérôme Inspecteur d'Assurances, GENERALI IARD, PARIS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame POUSSIN Isabelle Aide-Soignante, Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France, PARIS demeurant à REUGNY
- Monsieur PREZELIN Didier Technicien Ordonnancement, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame PUGNET Christine Vendeur Optique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur QUÉNAULT Kleber Employé Logistique, AUCHAN France, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à PREUILLY-SUR-CLAISE
- Madame RANGER Patricia Cadre Administratif, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Madame RAVION Anne Infirmière référent, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur REBILLON Didier Responsable de Magasin, BOCAGE S.A.S., SAINT-PIERRE-MONTLIMART demeurant à DOLUS-LE-SEC
- Madame REISINHO Anna Ouvrière, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à PONT-DE-RUAN
- Madame RENAULT Sylvie Agent Logistique, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à SAINT-BRANCHES
- Madame RIOLLET Mireille Employée de Lingerie, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Monsieur RIVIERE Didier Technico-Commercial Interne, OREXAD - MEXIA, TOURS demeurant à TOURS
- Madame ROBERT Isabelle Assistante, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur ROBERT Jean-Jacques Responsable Projets, HUTCHINSON S.N.C., JOUE-LES-TOURS demeurant à MONNAIE
- Monsieur ROSADO Luis Agent de Fabrication, RECTOR LESAGE SAS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame ROUGET Laurence Technicien Assistant de Laboratoire, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE

- Monsieur ROUILLON Denis Administrateur Systèmes Réseaux, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Madame ROUSSEAU Christine Agent Logistique, VERNET SAS, CINQ-MARS-LA-PILE demeurant à MAZIERES-DE-TOURAIN
- Monsieur ROUSSEAU Marc-Antoine Fondé de Pouvoir de l'Agent Comptable, Caisse RSI Centre Val de Loire, OLIVET CDX demeurant à LUYNES
- Madame SABIN Annie Formatrice, AFPA Limoges, LIMOGES demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur SANCLET Didier Chef d'Equipe de Parc, RECTOR LESAGE SAS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur SAVOIE André Informaticien, C.I.C.O.A., TOURS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur SEVES Gérald Chef d'Equipe Electricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à NOUZILLY
- Monsieur SOBOCINSKI Alain Agent d'Accueil, ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE, PARIS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame SOMMELETTE Isabelle Assistante Administrative - Gestionnaire Appui, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à FONDETTES
- Monsieur SOUCHARD Gilles Cadre Bancaire, HSBC France, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur SZPAK Daniel Soudeur, SES Nouvelle, TOURS demeurant à LOCHES
- Monsieur TABARIES Robert Retraité, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à FRANCUEIL
- Monsieur TAUREAU Stéphane Magasinier, SES Nouvelle, TOURS demeurant à NEUILLE-PONT-PIERRE
- Madame TERNIER Nadia Cadre Administratif, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur TERRIOT Philippe Responsable SAV, OTV - MSE Tours, CINQ-MARS-LA-PILE demeurant à AMBILLOU
- Monsieur TESSIER Alain Opérateur Production, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à CHARGE
- Monsieur TESSIER Claude Adjoint Leader, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur THIBAUT Christian Ingénieur Technico-Commercial Exploitation Viticole, BASF FRANCE SAS, ÉCULLY demeurant à CHINON
- Monsieur THIENNET Alain Adjoint Technique, MAIRIE DE PREUILLY-SUR-CLAISE, PREUILLY-SUR-CLAISE demeurant à PREUILLY-SUR-CLAISE
- Monsieur THIVAUT Didier Electromécanicien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à THILOUZE
- Madame TOSOLINI Patricia Opérateur Polyvalent, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Monsieur TROST Jean-Luc Conseiller en GDD, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à SAVONNIERES
- Madame TROUGNOU Dominique Assistante, ARCOLE, TOURS demeurant à AMBILLOU
- Monsieur VANTROYEN Eric Responsable Projets, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur VAUTIER Daniel monteur de Plateau, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à LE LOUROUX
- Madame VENNASSIER Catherine Opératrice Cartonnage, SAS GAULT & FRÉMONT, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à TOURS
- Monsieur VERHILLE Eric Chargé de Travaux, DALKIA France, TOURS demeurant à LUYNES
- Madame VERNIER Caroline Préparatrice en Pharmacie, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à FONDETTES
- Monsieur VEYRINAS Jean-Claude Cadre Administratif, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame VOUILLOD Odile Gestionnaire Principale, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Madame VOUILLOD Viviane Employée d'Immeubles, TOURAIN LOGEMENT E.S.H., TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur WOLF Gérard Formateur, AFPA - Centre de Nantes/St-Herblain, SAINT HERBLAIN demeurant à BLERE
- Monsieur WOUENZELL Roland Robinetier, ENDEL ENGIE, AVOINE demeurant à CHOUZE-SUR-LOIRE

ARTICLE 4 - la médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- Madame ALEXIEFF Claudine Gestionnaire Principal, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à COURCAY
- Monsieur ANDRE Alain Technicien Principal, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Monsieur ARNOULT Thierry Technicien Méthode Maintenance, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Madame AUDOUX Sylvie Assistante Service Gestion, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE

- Monsieur BALLAIRE André ingénieur de Travaux, BERGERET SA, MONTLOUIS-SUR-LOIRE demeurant à MONTBAZON
- Madame BAOUR Christine Aide Médico-Psychologique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur BARRET Jean Ingénieur Informatique, MGEN TECHNOLOGIES, TOURS demeurant à AMBOISE
- Monsieur BARRIER Alain Opérateur, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Monsieur BARRIER Michel Conducteur de Ligne Vernis, FAIVELEY TRANSPORT TOURS, LA VILLE-AUX-DAMES demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur BATAILLON Alain Gestionnaire Clientèle Prémium, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à BLERE
- Madame BERRUER Christine Gestionnaire de Rayon, AUCHAN Tours Nord, TOURS demeurant à MONNAIE
- Monsieur BERTHELOT Frédéric Technicien, LESENS ACTEA OMEXOM, AVOINE demeurant à AVOINE
- Monsieur BERTHON Christophe Employé de Banque, BNP PARIBAS, ELNE demeurant à REUGNY
- Monsieur BERTIN Hugues Conducteur d'Engins, VARVOUX T P F, BEAUMONT-VILLAGE demeurant à CHEMILLE-SUR-INDROIS
- Madame BESSERON Fabienne Assistante de Gestion, EUROPAC G.I.E., NIORT demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Madame BODART Isabelle Assistante Comptable, FIDUCIAL EXPERTISE, COURBEVOIE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Madame BOISSONOT Chantal Assistante Sociale, CARSAT Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur BOISSONOT Michel Directeur Délégué, ENDEL ENGIE, AVOINE demeurant à SAINT-BENOIS LA FORÊT
- Monsieur BONDT Bruno Responsable Atelier, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur BONNIN Claude Ingénieur - Chercheur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à TRUYES
- Monsieur BONNO Yannick Opérateur Polyvalent, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à AMBOISE
- Madame BORDES Dominique Aide-Comptable, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur BOSCHET Loïc Responsable des Partenariats Scientifiques, SANOFI-AVENTIS FRANCE, GENTILLY demeurant à ROCHECORBON
- Monsieur BOUCHER Maurice Mécanicien d'Entretien, LESTRA, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame BOUCLET Patricia Monteuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Monsieur BOULAY Philippe Superviseur Camionnage, GEODIS Dusolier Calberson, PARCAY-MESLAY demeurant à CHARENTILLY
- Monsieur BOURDAIN Fabrice Ouvrier d'Usine, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à AMBOISE
- Madame BOUREAU Martine Comptable, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à COURCAY
- Madame BOURGOUIN Edith Compostage Service Coupe, ARCHE S.A.S., CHATEAU-RENAULT demeurant à CROTELLES
- Monsieur BOURIGAULT Marc Chauffagiste, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Monsieur BOUTET Guy Réceptionnaire Rayon Fromage, AUCHAN Chambray, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur BOUTIN Gérard Mécanicien, PAPETERIES PALM SAS, DESCARTES demeurant à ABILLY
- Madame BREMIER Michelle Responsable SAV, AXFLOW, NOTRE-DAME-D'OE demeurant à LA CROIX-EN-TOURAINNE
- Madame BRETON Chantal Rédacteur, ARPS CPO - CRP Fontenailles, BEAUMONT-LOUESTAULT demeurant à NEUVY-LE-ROI
- Madame BRILLAUD Michelle Agent Logistique, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à SAINT-BRANCHS
- Madame BROSSIER Sylvie Adjoint Technique Principal, COMMUNE DE METTRAY, METTRAY demeurant à METTRAY
- Monsieur BRUNET Michel Popiste, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à LOCHES
- Monsieur BUFFET Jean-Charles Cadre, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à MAZIERES-DE-TOURAINNE
- Madame BUONOMANO Corinne Responsable Paie, TI Group Automotive Systems SAS, NAZELLES-NEGRON demeurant à VOUVRAY
- Monsieur CANTEIRO Thierry Responsable Atelier SAV, AUTODISTRIBUTION GRAND OUEST, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur CARCAILLON Michel Retraité, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à PONT-DE-RUAN

- Madame CARDOSO Marie-Ylda Technicien Compte Individuel, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur CARRÉ Yannick Conseiller Emploi, PÔLE EMPLOI Centre Val de Loire, ORLEANS demeurant à BEAULIEU-LES-LOCHES
- Monsieur CASTELLANO Inacio Magasinier Vendeur, RENAULT R.G. TOURS, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Madame CHAMBON Marie-Noëlle Comptable, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à AZAY-SUR-CHER
- Monsieur CHARBONNIER Philippe Electricien, ADIELEC, JOUE-LES-TOURS demeurant à VOUVRAY
- Madame CHARTIER Patricia Monteuse Câbleuse, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à BLERE
- Madame CHAUVIN Nadège Employée de Restauration, COMPASS GROUP France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à TOURS
- Madame CHAUVIN Nathalie Gestionnaire Service Client, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Madame CHERAU LUCAS Frédérique Conseiller d'Accueil, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, PARIS demeurant à PERNAY
- Madame CHEREAU Chantal Secrétaire Administrative Commerciale, ARCHE S.A.S., CHATEAU-RENAULT demeurant à AUZOUER-EN-TOURAINNE
- Monsieur CHEVAUCHER Yannick Technicien Principal, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Madame CIZEAU Annick Experte Magasin Expédition, ARCHE S.A.S., CHATEAU-RENAULT demeurant à NEUILLE-LE-LIERRE
- Monsieur CLEMENT Pascal Technicien d'Exploitation, NUMEN SERVICE - SATI, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Madame COFFINET Catherine Gestionnaire Recouvrement, INTRUM CORPORATE, SAINT-PRIEST demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur CONZETT Pascal Technicien Outilleur, MECACHROME France, AMBOISE demeurant à SAINT-OUEN-LES-VIGNES
- Madame DALMAGNE Martine Assistante de Production, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à TRUYES
- Monsieur DEBBAUD Jean-Jacques Opérateur Cour, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TRUYES
- Monsieur DE GOULARD Jacques Cadre Bancaire, BANQUE POPULAIRE Val de France, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX demeurant à VERNOU-SUR-BRENNE
- Monsieur DELAUNE Eric Technicien Supérieur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à MONTS
- Monsieur DELIMOGE Thierry Contremaître, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à REIGNAC-SUR-INDRE
- Madame DENIAU Brigitte Contrôle Service Coupe, ARCHE S.A.S., CHATEAU-RENAULT demeurant à MORAND
- Monsieur DESPEIGNES Daniel Responsable Visuel Merchandising, GALERIES LAFAYETTE, TOURS demeurant à TOURS
- Madame DIAS DE CARVALHO Martine Assistante Administration des Ventes, CARTY, JOUÉ-LÈS-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur DOUADY Philippe Conseiller Relations Clients, ELLISPHERE, LYON demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Madame DOUZILLÉ Corinne Adjoint Technique Territorial Principal, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame DUBOIS Isabelle echnicienne Dév. Boitier, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à FONDETTES
- Madame DUBOURG Dominique Comptable, COGEP St Avertin, SAINT-AVERTIN demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur DURANT Patrick Concepteur Développeur, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur EDMOND Philippe Employé Logistique, AUCHAN France, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS
- Monsieur ESNAULT Stéphane Chef d'Equipe, LESTRA, AMBOISE demeurant à AMBOISE
- Madame FADLANE Marie-Christine Câbleuse, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à LOCHES
- Madame FARCY Martine Ouvrière, SAS GAULT & FRÉMONT, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur FARGEAU Christian Responsable Expédition, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Madame FAULLON Annie Aide-Soignante, PÔLE SANTÉ MENTALE LA CONFLUENCE, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SEMBLANCAIY
- Monsieur FILLON Jean-Marc Ouvrier Polyvalent Découpe, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur FOUCAULT Fabrice Agent de Fabrication, SES Nouvelle, TOURS demeurant à LOCHES

- Monsieur FREMONT Gilles Responsable Atelier de Production, NUMEN SERVICE - SATI, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame FRERET Martine Assistante de Gestion, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Madame FROGER Isabelle Technicien du Compte Individuel, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur FUMARD Michel Préparateur Service Fabrication, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à LOUANS
- Madame GAÏDA Annik Assistante de Production, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à METTRAY
- Monsieur GALLOIS Patrick mecanicien, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur GARENNE Patrick Monteur Electricien, EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- Monsieur GARIN Catherine Opérateur de Production, SKF France, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à METTRAY
- Monsieur GATAULT Geroges Aide-Soignant, NCT+ ST-Gatien - Alliance, SAINT-CYR-SUR-LOIRE demeurant à SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- Monsieur GAUBIN Patrick Technicien Support, VAL TOURAINE HABITAT, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame GAUDION Béatrice Employée Administratif, SOGAREP, CHARGE demeurant à BLERE
- Madame GAUDION Nadège Mécanicienne en Confection, LESTRA, AMBOISE demeurant à SAINT-REGLE
- Madame GERARD Anne Technicien du Compte Individuel, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à TOURS
- Madame GERARD Patricia Vendeuse, COOKSON-CLAL, PARIS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur GRANDIDIER Pascal Approvisionnement, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à VILLANDRY
- Monsieur GUENAULT Pascal Technicien de Production, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à MONNAIE
- Madame GUERIN WATIER Catherine Assistante Secrétaire Médicale, APST 37, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à TOURS
- Madame GUERRY Véronique Comptable, COROLLE SAS, LANGEAIS demeurant à SAINT-PATRICE
- Monsieur GUESDON Marc Comptable, LA TOURANGELLE IMMOBILIER, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur GUICHETEAU Didier Comptable, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à TOURS
- Madame HATON Véronique Câbleuse Câbleuse, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur HERIVAUT Jean-Louis Technicien Assistant, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à SAINT-OUEN-LES-VIGNES
- Madame JACQUES Martine Retraitée, BRUNO VASSOR, CAROLE COULON ET JEAN-FRANCOIS ATIAS NOTAIRES ASSOCIES, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur JOULIN Jean-Marie Responsable Services Généraux, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à MONNAIE
- Madame JUSSEAUME Christine Assistante ADV, AXFLOW, NOTRE-DAME-D'OE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur LAGIERE Jean-Pierre Electromécanicien, LESTRA, AMBOISE demeurant à CHARENTILLY
- Monsieur LAMBERT Jean-Jacques Directeur Qualité, DELPHI FRANCE SAS, BLOIS demeurant à AMBOISE
- Madame LAMBIN Catherine ATTEC, CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE - VAL DE LOIRE, ORLEANS demeurant à ATHEE-SUR-CHER
- Monsieur LANOÉ Patrick Chef de Magasin, INNOTHERA CHOUZY, CHOUZY-SUR-CISSE demeurant à AMBOISE
- Monsieur LAURANDIN Frédéric Technicien Méthode, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à FONDETTES
- Monsieur LAURENT Pascal Journaliste, LA NOUVELLE REPUBLIQUE du Centre Ouest, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur LAVOLÉ Patrice Opérateur Outillage de Production, SAINT-GOBAIN ABRASIFS, NAZELLES-NEGRON demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Monsieur LE BIHAN Patrick Technicien d'Etudes, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à MONTS
- Monsieur LECLERCQ Christian Technicien en Télécommunication, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à SEMBLANCAY
- Monsieur LECOQ Jean-Marc Technicien, STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS, TOURS demeurant à MONNAIE
- Monsieur LEFRANC François Technicien Qualité, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur LE GALLOU Jean-Hugues Ingénieur Chercheur, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Madame LEPINE Annie Ingénieur Etudes Informatique, MGEN TECHNOLOGIES, TOURS demeurant à SEPMEs

- Monsieur LETANG Pascal Magasinier Cariste, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VERNEUIL-EN-HALATTE demeurant à LA RICHE
- Monsieur LETREMY Roland Ingénieur Chercheur, CEA - LE RIPAULT, MONTS demeurant à TOURS
- Monsieur LOUGUET Noël Gouverneur, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à TOURS
- Monsieur LOUIS Pascal Responsable Maintenance, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à CHATEAU-RENAULT
- Monsieur MAHUTEAU Jacky Agent de Fabrication, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à LOCHES
- Monsieur MAITRE Philippe Chauffeur, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à LA RICHE
- Madame MARQUET Guylène Agent de Décoration, SES Nouvelle, TOURS demeurant à CHAMBOURG-SUR-INDRE
- Madame MARTIN Christine Technicien Maîtrise des Risques, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur MARTIN Denis Chargé d'Affaires, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Monsieur MARTIN Eric Conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Monsieur MARTINS COIMBRA José Gestionnaire Technique, TOURAINE LOGEMENT E.S.H., TOURS demeurant à SAINT-AVERTIN
- Madame MAYET Bernadette Replieuse Service Piqûre, ARCHE S.A.S., CHATEAU-RENAULT demeurant à CHATEAU-RENAULT
- Madame MAZZACCHI Brigitte Opératrice, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à CHARENTILLY
- Monsieur MENARD Jean-Luc Technicien, THALES AVS FRANCE SAS, CHÂTELLERAULT demeurant à DESCARTES
- Monsieur MERCEREAU Patrice Gérant de Société, ANIM-AXE Sarl, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à MONTS
- Monsieur MERCIER Thierry Employé Logistique, AUCHAN France, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à BOURGUEIL
- Monsieur MESSENGER Laurent Conducteur de Travaux, CEA - LE RIPAULT, MONTS demeurant à MAILLE
- Monsieur METZINGER Pierre Électricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à MONTBAZON
- Madame MINNE Catherine Gestionnaire Compte Entreprise, MALAKOFF MEDERIC, TOURS demeurant à SAVONNIERES
- Madame MONCELET Chantal Opératrice, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- Monsieur MONCUIT Dominique Technicien Logistique, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à POCE-SUR-CISSE
- Madame MONGIS Véronique Assistante, FEDEX EXPRESS FRANCE, TOURS demeurant à MONNAIE
- Madame MONJALON Martine Chargée de Clientèle, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à TOURS
- Madame MOREAU Nicole Responsable Commerciale, GÉANT CASINO, LA RICHE demeurant à LA RICHE
- Monsieur MOUSSEUX Michel Contrôleur Qualité, INDENA S.A.S, TOURS demeurant à TOURS
- Madame NICOLAS Marie-Hélène Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE Val de France, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX demeurant à AZAY-LE-RIDEAU
- Monsieur NOSIBOR Georges Régleur Machine, SAINT GOBAIN GASSOLUTION PCN, JOUE-LES-TOURS demeurant à MONTS
- Monsieur PASTEAU Daniel Employé Qualifié, AUCHAN Retail Logistique, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à TOURS
- Madame PERDRIGEAT Marie-Louise Technicien Principal, CEA - LE RIPAULT, MONTS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur PERRICAULT Christophe Magasinier, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à BLERE
- Madame PICHARD Marie-Agnès Réceptionnaire, SOUFFLET ATLANTIQUE, SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE demeurant à LA CELLE-SAINT-AVANT
- Madame PINEAU Nathalie Ouvrière, LESTRA, AMBOISE demeurant à NAZELLES-NEGRON
- Monsieur POIRIER Eric Conducteur de Travaux, EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE, JOUE-LES-TOURS demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU
- Monsieur PORCHERON Eric Tolier, SES Nouvelle, TOURS demeurant à COURCAY
- Monsieur PREZELIN Didier Technicien Ordonnancement, JAYBEAM WIRELESS, AMBOISE demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur QUILLET Patrick Animateur et Prévention en Radioprotection, ENDEL EMM, ROGNAC demeurant à AVOINE
- Madame RABOUIN Marie-Line Employée, CLOCHE D'OR, PONT-DE-RUAN demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Madame RABUSSEAU Françoise Comptable Recouvrement - Ass. Crédit, WDK Groupe Partner, TAUXIGNY demeurant à TAUXIGNY
- Monsieur RAGUENEAU Michel Cordinateur Atelier, SAINT GOBAIN GASSOLUTION PCN, JOUE-LES-TOURS demeurant à LARCAY
- Monsieur RAYNAUD Eric Technicien Communication, C.P.A.M. d'Indre et Loire, TOURS demeurant à SEPMEIS
- Madame RENIER Isabelle Opératrice Cartonnage, SAS GAULT & FRÉMONT, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES

- Monsieur RIBAIMONT Michel Employé d'Assurances, ALLIANZ - Assurances, TOURS demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Madame ROBERT Jocelyne Aide Médico-Psychologique, MUTUALITÉ FRANÇAISE Centre-Val de Loire, TOURS demeurant à LOCHES
- Monsieur RONDANE Pascal Technicien Electronique, SES Nouvelle, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur RONDELLOT Patrick Responsable Technique, UIOSS d'INDRE et LOIRE, TOURS demeurant à MONTBAZON
- Madame ROUSSEAU Françoise Employée de Banque, BANQUE CIC Ouest, TOURS demeurant à ARTANNES-SUR-INDRE
- Madame ROY Chistine Technicien Conseil Contrôle, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à SORIGNY
- Madame TALMA Françoise Opératrice, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à VERNOU-SUR-BRENNE
- Monsieur TANGHE Dominique Directeur Moyens Généraux - Sécurité, CARGLASS Maison, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à MONTS
- Monsieur TARDIVEAU Marcell Conducteur Appareils Complexes, INDENA S.A.S, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur TAVEAU Jean-Christophe Plombier Plasturgiste, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Madame TEIXEIRA-MOREIRA Sylviane Technicien Conseil Retraite, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, TOURS demeurant à FONDETTES
- Madame TERLOT-BRYSSINE Brigitte Employée de Banque, CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre, TOURS demeurant à TOURS
- Monsieur TERMEAU Pascal Service Entretien Maintenance, ARCHE S.A.S., CHATEAU-RENAULT demeurant à LE BOULAY
- Monsieur TESSIER Claude Adjoint Leader, SAFRAN AEROSYSTEMS, LOCHES demeurant à BALLAN-MIRE
- Monsieur THEOBALD Bernard Opérateur Polyvalent, CARTONNERIE OUDIN, TRUYES demeurant à ESVRES
- Monsieur THIBAUT Christian Ingénieur Technico-Commercial Exploitation Viticole, BASF FRANCE SAS, ÉCULLY demeurant à CHINON
- Monsieur TILLET Patrice Électricien, EIFFAGE ENERGIE Val de Loire, JOUE-LES-TOURS demeurant à ESVRES
- Madame TOUBLANC Dominique Secrétaire Administrative Commerciale, ARCHE S.A.S., CHATEAU-RENAULT demeurant à NEUILLE-LE-LIERRE
- Madame VAZ DA SILVA Christine Hôtesse de Caisse, AUCHAN Chambray, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- Monsieur VERHILLE Eric Chargé de Travaux, DALKIA France, TOURS demeurant à LUYNES
- Monsieur VEYRINAS Jean-Claude Cadre Administratif, CEA - LE RIPAUT, MONTS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur VIGEANT Philippe Conducteur d'Engins, SAVOIE, CHAMBRAY-LES-TOURS demeurant à MARCE-SUR-ESVES
- Madame VILLEDIEU Béatrice Technicien, STMicroelectronics (TOURS) SAS, TOURS demeurant à NOTRE-DAME-D'OE
- Monsieur VINATIER Bruno Mécanicien Monteur, FAIVELEY Transport TOURS, SAINT-PIERRE-DES-CORPS demeurant à LA VILLE-AUX-DAMES
- Monsieur VOISINET-JEDEAU William conducteur d'Equipements, FAREVA Amboise, AMBOISE demeurant à JOUE-LES-TOURS
- Monsieur YVON Gilles Responsable d'Exploitation, COLAS RAIL Matériel Lourd Vicchetti, METTRAY demeurant à CHANCAY

ARTICLE 5 - La secrétaire générale et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à TOURS, le 14 novembre 2019
 Signé : Corinne ORZECOWSKI

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-21-002

ARRÊTÉ modificatif à l'arrêté préfectoral n°2014/0025 du
28 mai 2019 portant modification d'un système de
vidéoprotection autorisé situé rue Germain Pilon à
Joué-lès-Tours (37300)

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DES SÉCURITÉS

BUREAU DE L'ORDRE PUBLIC

ARRÊTÉ modificatif à l'arrêté préfectoral n°2014/0025 du 28 mai 2019 portant modification d'un système de vidéoprotection autorisé

La Préfète d'Indre et Loire, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite ;

VU le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L.251-1 à L.255-1 ;

VU le décret n° 96-926 du 17 octobre 1996 modifié, relatif à la vidéoprotection, pris pour l'application des titres II (chapitre III) et V du livre II du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques;

VU l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Dimitri DEBOUDT, directeur des sécurités ;

VU la circulaire ministérielle n° INT/D/09/00057/C du 12 mars 2009 relative aux conditions de déploiement des systèmes de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014/0025 du 28 mai 2019 portant modification d'un système de vidéoprotection de voie publique autorisé situé rue Germain Pillon à JOUÉ-LÈS-TOURS (37300) ;

A R R Ê T É

ARTICLE 1er – L'article 2 de l'arrêté préfectoral n°2014/0025 du 28 mai 2019 portant modification d'un système de vidéoprotection autorisé est modifié ainsi qu'il suit :

ARTICLE 2 – Les modifications portent sur la création d'un périmètre vidéoprotégé « MPT » délimité géographiquement par les adresses suivantes : rue Pierre de Coubertin, rue Pradier, rue de la Douzillère, rue Pinsons, rue Lavoisier, rue Jean Jaurès à JOUÉ-LÈS-TOURS (37300).

ARTICLE 2 – Le reste des dispositions prévues par l'arrêté n°2014/0025 du 28 mai 2019 portant modification d'un système de vidéoprotection autorisé, demeure applicable.

ARTICLE 3 – Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à Monsieur Frédéric AUGIS.

Tours, le 21/11/2019

Pour la Préfète et par délégation,

Le directeur des sécurités,

Signé : Dimitri DEBOUDT

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-10-11-009

Arrêté n° 191-149 fixant la liste des communes rurales
d'Indre-et-Loire, exercice 2020

AP n° 191-149 du 11 oct. 2019 fixant la liste des communes rurales d'I.-et-L., exercice 2020

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
BUREAU DES COLLECTIVITÉS LOCALES

ARRÊTÉ fixant la liste des communes rurales du département d'Indre-et-Loire

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite ;
VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article D. 3334-8-1 relatif à la définition des communes rurales,
VU le décret n° 2019-701 du 3 juillet 2019 relatif aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du comité des finances locales et du conseil national d'évaluation des normes,
VU la population des communes et unités urbaines telles que définies par l'INSEE,
SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : La liste des communes rurales du département d'Indre-et-Loire, telle que prévue par l'article D 3334-8-1 du Code général des collectivités territoriales, est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : La Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à TOURS, le 11 octobre 2019
Pour la Préfète et par délégation,
Le Directeur de Cabinet,
Signé : François CHAZOT

Liste des communes rurales du département d'Indre et Loire

Annexe à l'arrêté n°191-149 du 11 octobre 2019

Communes rurales	Critères d'éligibilité respectés
Abilly	communes de moins de 2 000 habitants
Ambillou	communes de moins de 2 000 habitants
Anché	communes de moins de 2 000 habitants
Antogny-le-Tillac	communes de moins de 2 000 habitants
Artannes-sur-Indre	unité urbaine de 3 000 à 3 999 habitants
Assay	communes de moins de 2 000 habitants
Athée-sur-Cher	hors unité urbaine
Autrèche	communes de moins de 2 000 habitants
Avoine	communes de moins de 2 000 habitants
Avon-les-Roches	communes de moins de 2 000 habitants
Avrillé-les-Ponceaux	communes de moins de 2 000 habitants
Azay-sur-Cher	hors unité urbaine
Azay-sur-Indre	communes de moins de 2 000 habitants
Barrou	communes de moins de 2 000 habitants
Beaulieu-lès-Loches	communes de moins de 2 000 habitants
Beaumont-en-Véron	unité urbaine de 4 000 à 4 999 habitants
Beaumont-Louestault	communes de moins de 2 000 habitants
Beaumont-Village	communes de moins de 2 000 habitants
Benais	communes de moins de 2 000 habitants
Berthenay	communes de moins de 2 000 habitants
Betz-le-Château	communes de moins de 2 000 habitants
Bossay-sur-Claise	communes de moins de 2 000 habitants
Bossée	communes de moins de 2 000 habitants
Boulay (Le)	communes de moins de 2 000 habitants
Bournan	communes de moins de 2 000 habitants
Boussay	communes de moins de 2 000 habitants
Braslou	communes de moins de 2 000 habitants
Braye-sous-Faye	communes de moins de 2 000 habitants
Braye-sur-Maulne	communes de moins de 2 000 habitants
Brèches	communes de moins de 2 000 habitants
Bréhémont	communes de moins de 2 000 habitants
Bridoré	communes de moins de 2 000 habitants
Brizay	communes de moins de 2 000 habitants
Bueil-en-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Candes-Saint-Martin	communes de moins de 2 000 habitants
Cangey	communes de moins de 2 000 habitants

Celle-Guenand (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Celle-Saint-Avant (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Céré-la-Ronde	communes de moins de 2 000 habitants
Cerelles	communes de moins de 2 000 habitants
Chambon	communes de moins de 2 000 habitants
Chambourg-sur-Indre	communes de moins de 2 000 habitants
Champigny-sur-Veude	communes de moins de 2 000 habitants
Chançay	communes de moins de 2 000 habitants
Chanceaux-près-Loches	communes de moins de 2 000 habitants
Chanceaux-sur-Choisille	unité urbaine de 3 000 à 3 999 habitants
Channay-sur-Lathan	communes de moins de 2 000 habitants
Chapelle-aux-Naux (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Chapelle-Blanche-Saint-Martin (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Chapelle-sur-Loire (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Charentilly	communes de moins de 2 000 habitants
Chargé	communes de moins de 2 000 habitants
Charnizay	communes de moins de 2 000 habitants
Château-la-Vallière	communes de moins de 2 000 habitants
Chaumussay	communes de moins de 2 000 habitants
Chaveignes	communes de moins de 2 000 habitants
Chédigny	communes de moins de 2 000 habitants
Cheillé	communes de moins de 2 000 habitants
Chemillé-sur-Dême	communes de moins de 2 000 habitants
Chemillé-sur-Indrois	communes de moins de 2 000 habitants
Chenonceaux	communes de moins de 2 000 habitants
Chezelles	communes de moins de 2 000 habitants
Chisseaux	communes de moins de 2 000 habitants
Chouzé-sur-Loire	hors unité urbaine
Cigogné	communes de moins de 2 000 habitants
Cinais	communes de moins de 2 000 habitants
Ciran	communes de moins de 2 000 habitants
Civray-de-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Civray-sur-Esves	communes de moins de 2 000 habitants
Cléré-les-Pins	communes de moins de 2 000 habitants
Continvoir	communes de moins de 2 000 habitants
Cormery	communes de moins de 2 000 habitants
Coteaux-sur-Loire	communes de moins de 2 000 habitants
Couesmes	communes de moins de 2 000 habitants
Courçay	communes de moins de 2 000 habitants
Courcelles-de-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Courcoué	communes de moins de 2 000 habitants
Couziers	communes de moins de 2 000 habitants
Cravant-les-Côteaux	communes de moins de 2 000 habitants

Crissay-sur-Manse	communes de moins de 2 000 habitants
Crotelles	communes de moins de 2 000 habitants
Crouzilles	communes de moins de 2 000 habitants
Cussay	communes de moins de 2 000 habitants
Dame-Marie-les-Bois	communes de moins de 2 000 habitants
Dierre	communes de moins de 2 000 habitants
Dolus-le-Sec	communes de moins de 2 000 habitants
Draché	communes de moins de 2 000 habitants
Druye	communes de moins de 2 000 habitants
Épeigné-les-Bois	communes de moins de 2 000 habitants
Épeigné-sur-Dême	communes de moins de 2 000 habitants
Esves-le-Moutier	communes de moins de 2 000 habitants
Faye-la-Vineuse	communes de moins de 2 000 habitants
Ferrière (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Ferrière-Larçon	communes de moins de 2 000 habitants
Ferrière-sur-Beaulieu	communes de moins de 2 000 habitants
Francueil	communes de moins de 2 000 habitants
Genillé	communes de moins de 2 000 habitants
Gizeux	communes de moins de 2 000 habitants
Grand-Pressigny (Le)	communes de moins de 2 000 habitants
Guerche (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Hermites (Les)	communes de moins de 2 000 habitants
Hommes	communes de moins de 2 000 habitants
Huismes	communes de moins de 2 000 habitants
Île-Bouchard (L')	communes de moins de 2 000 habitants
Jaulnay	communes de moins de 2 000 habitants
Langeais	unité urbaine de 4 000 à 4 999 habitants
Lémeré	communes de moins de 2 000 habitants
Lerné	communes de moins de 2 000 habitants
Liège (Le)	communes de moins de 2 000 habitants
Lignières-de-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Ligré	communes de moins de 2 000 habitants
Ligueil	hors unité urbaine
Limeray	communes de moins de 2 000 habitants
Loché-sur-Indrois	communes de moins de 2 000 habitants
Louans	communes de moins de 2 000 habitants
Louroux (Le)	communes de moins de 2 000 habitants
Lublé	communes de moins de 2 000 habitants
Lussault-sur-Loire	communes de moins de 2 000 habitants
Luzé	communes de moins de 2 000 habitants
Luzillé	communes de moins de 2 000 habitants
Maillé	communes de moins de 2 000 habitants
Manthelan	communes de moins de 2 000 habitants

Marçay	communes de moins de 2 000 habitants
Marcé-sur-Esves	communes de moins de 2 000 habitants
Marcilly-sur-Maulne	communes de moins de 2 000 habitants
Marcilly-sur-Vienne	communes de moins de 2 000 habitants
Marigny-Marmande	communes de moins de 2 000 habitants
Marray	communes de moins de 2 000 habitants
Mazières-de-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Monnaie	unité urbaine de 4 000 à 4 999 habitants
Monthodon	communes de moins de 2 000 habitants
Montrésor	communes de moins de 2 000 habitants
Montreuil-en-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Morand	communes de moins de 2 000 habitants
Mosnes	communes de moins de 2 000 habitants
Mouzay	communes de moins de 2 000 habitants
Neuil	communes de moins de 2 000 habitants
Neuillé-le-Lierre	communes de moins de 2 000 habitants
Neuillé-Pont-Pierre	hors unité urbaine
Neuilly-le-Brignon	communes de moins de 2 000 habitants
Neuville-sur-Brenne	communes de moins de 2 000 habitants
Neuvy-le-Roi	communes de moins de 2 000 habitants
Noizay	communes de moins de 2 000 habitants
Nouans-les-Fontaines	communes de moins de 2 000 habitants
Nouâtre	communes de moins de 2 000 habitants
Nouzilly	communes de moins de 2 000 habitants
Noyant-de-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Orbigny	communes de moins de 2 000 habitants
Panzoult	communes de moins de 2 000 habitants
Parçay-sur-Vienne	communes de moins de 2 000 habitants
Paulmy	communes de moins de 2 000 habitants
Pernay	communes de moins de 2 000 habitants
Perrusson	communes de moins de 2 000 habitants
Petit-Pressigny (Le)	communes de moins de 2 000 habitants
Pocé-sur-Cisse	communes de moins de 2 000 habitants
Pont-de-Ruan	communes de moins de 2 000 habitants
Ports	communes de moins de 2 000 habitants
Pouzay	communes de moins de 2 000 habitants
Preuilly-sur-Claise	communes de moins de 2 000 habitants
Pussigny	communes de moins de 2 000 habitants
Razines	communes de moins de 2 000 habitants
Reignac-sur-Indre	communes de moins de 2 000 habitants
Restigné	communes de moins de 2 000 habitants
Reugny	communes de moins de 2 000 habitants
Richelieu	communes de moins de 2 000 habitants
Rigny-Ussé	communes de moins de 2 000 habitants
Rillé	communes de moins de 2 000 habitants

Rilly-sur-Vienne	communes de moins de 2 000 habitants
Rivarennes	communes de moins de 2 000 habitants
Rivière	communes de moins de 2 000 habitants
Roche-Clermault (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Rouziers-de-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Saché	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Antoine-du-Rocher	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Aubin-le-Dépeint	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Benoît-la-Forêt	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Branches	hors unité urbaine
Saint-Christophe-sur-le-Nais	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Épain	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Étienne-de-Chigny	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Flavier	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Genouph	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Germain-sur-Vienne	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Hippolyte	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Jean-Saint-Germain	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Laurent-de-Lin	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Laurent-en-Gâtines	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Nicolas-de-Bourgueil	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Nicolas-des-Motets	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Ouen-les-Vignes	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Paterne-Racan	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Quentin-sur-Indrois	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Règle	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Roch	communes de moins de 2 000 habitants
Saint-Senoch	communes de moins de 2 000 habitants
Sainte-Catherine-de-Fierbois	communes de moins de 2 000 habitants
Sainte-Maure-de-Touraine	unité urbaine de 4 000 à 4 999 habitants
Saunay	communes de moins de 2 000 habitants
Savigné-sur-Lathan	communes de moins de 2 000 habitants
Savigny-en-Véron	communes de moins de 2 000 habitants
Savonnières	unité urbaine de 3 000 à 3 999 habitants
Sazilly	communes de moins de 2 000 habitants
Semblançay	hors unité urbaine
Sennevières	communes de moins de 2 000 habitants
Sepmes	communes de moins de 2 000 habitants
Seuilly	communes de moins de 2 000 habitants
Sonzay	communes de moins de 2 000 habitants
Sorigny	hors unité urbaine
Souvigné	communes de moins de 2 000 habitants
Souvigny-de-Touraine	communes de moins de 2 000 habitants
Sublaines	communes de moins de 2 000 habitants

Tauxigny-Saint-Bauld	communes de moins de 2 000 habitants
Tavant	communes de moins de 2 000 habitants
Theneuil	communes de moins de 2 000 habitants
Thilouze	communes de moins de 2 000 habitants
Thizay	communes de moins de 2 000 habitants
Tour-Saint-Gelin (La)	communes de moins de 2 000 habitants
Tournon-Saint-Pierre	communes de moins de 2 000 habitants
Trogues	communes de moins de 2 000 habitants
Vallères	communes de moins de 2 000 habitants
Varennes	communes de moins de 2 000 habitants
Véretz	unité urbaine de 4 000 à 4 999 habitants
Verneuil-le-Château	communes de moins de 2 000 habitants
Verneuil-sur-Indre	communes de moins de 2 000 habitants
Villaines-les-Rochers	communes de moins de 2 000 habitants
Villandry	communes de moins de 2 000 habitants
Villebourg	communes de moins de 2 000 habitants
Villedômain	communes de moins de 2 000 habitants
Villedômer	communes de moins de 2 000 habitants
Villeloin-Coulangé	communes de moins de 2 000 habitants
Villeperdue	communes de moins de 2 000 habitants
Villiers-au-Bouin	communes de moins de 2 000 habitants
Vou	communes de moins de 2 000 habitants
Yzeures-sur-Creuse	communes de moins de 2 000 habitants

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-10-11-010

Arrêté n° 191-150 fixant la liste des collectivités et EPCI
pouvant bénéficier de l'assistance technique mise à
disposition par le département dans les domaines de
l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de
la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques

AP fixant la liste des collectivités et EPCI pouvant bénéficier de l'assistance technique du département dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et des milieux aquatiques

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
BUREAU DES COLLECTIVITÉS LOCALES

ARRÊTÉ fixant la liste des collectivités et EPCI pouvant bénéficier de l'assistance technique mise à disposition par le département dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite ;
VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2334-4, L.3232-1-1, R.3232-1 et D.3334-8-1,
VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.211-7 et L.215-15,
VU la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, notamment l'article 8,
VU le décret n° 2007-1868 du 26 décembre 2007 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques et modifiant le code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté NOR : DEVO0821443A du 21 octobre 2008 relatif à la définition du barème de rémunération de la mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau définie par l'article L.3232-1-1 du code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté n° 191-149 du 11 octobre 2019 établissant la liste des communes rurales d'Indre et Loire pour l'année 2020,
VU la notification par la Direction Générale des Collectivités Locales du montant moyen pour 2019 du potentiel financier des communes de moins de 5000 habitants qui s'élève à 796,197045 €,
SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Sont éligibles, à partir du 1^{er} janvier 2020, à l'assistance technique départementale dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques, les communes rurales, au sens du I de l'article D.3334-8-1 susvisé, d'Indre-et-Loire, à l'exclusion de celles dont le potentiel financier par habitant était en 2019 supérieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant des communes de moins de 5000 habitants.

ARTICLE 2 : Sont également éligibles à cette assistance technique, à partir du 1^{er} janvier 2020, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'Indre-et-Loire de moins de 40 000 habitants, pour lesquels la population des communes répondant aux conditions fixées à l'article 1^{er} représente plus de la moitié de la population totale des communes qui en sont membres.

ARTICLE 3 : La liste des communes et EPCI répondant aux conditions d'éligibilité mentionnées aux articles 1 et 2 est jointe au présent arrêté.

ARTICLE 4 : La Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire, et dont copie sera transmise à Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et Monsieur le Président du syndicat d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux (SATESE) 37.

Fait à TOURS, le 11 octobre 2019
Pour la Préfète et par délégation,
Le Directeur de Cabinet,
Signé : François CHAZOT

Liste des communes pouvant bénéficier de l'assistance technique mise à disposition par le département dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques

Annexe à l'arrêté n°191-150 du 11 octobre 2019

Abilly
Ambillou
Antogny-le-Tillac
Artannes-sur-Indre
Assay
Athée-sur-Cher
Autrèche
Avon-les-Roches
Avrillé-les-Ponceaux
Azay-sur-Cher
Azay-sur-Indre
Barrou
Beaulieu-lès-Loches
Beaumont-en-Véron
Beaumont-Village
Benais
Berthenay
Betz-le-Château
Bossay-sur-Claise
Bossée
Boulay (Le)
Bourman
Boussay
Braslou
Braye-sous-Faye
Braye-sur-Maulne
Brèches
Bréhémont
Bridoré
Brizay
Bueil-en-Touraine
Candes-Saint-Martin
Celle-Guenand (La)
Celle-Saint-Avant (La)
Céré-la-Ronde
Cerelles
Chambon
Champigny-sur-Veude
Chançay

Chanceaux-sur-Choisille
Channay-sur-Lathan
Chapelle-aux-Naux (La)
Chapelle-sur-Loire (La)
Chargé
Chamizay
Château-la-Vallière
Chaumussay
Chaveignes
Chédigny
Cheillé
Chemillé-sur-Dême
Chemillé-sur-Indrois
Chenonceaux
Chezelles
Chisseaux
Chouzé-sur-Loire
Cigogné
Cinais
Civray-de-Touraine
Cléré-les-Pins
Cormery
Coteaux-sur-Loire
Couesmes
Courçay
Courcelles-de-Touraine

Courcoué
Couziers
Cravant-les-Côteaux
Crissay-sur-Manse
Crotelles
Crouzilles
Dierre
Dolus-le-Sec
Draché
Druye
Épeigné-les-Bois
Épeigné-sur-Dême
Esves-le-Moutier
Faye-la-Vineuse
Ferrière-Larçon
Ferrière-sur-Beaulieu
Francueil
Genillé
Gizeux
Grand-Pressigny (Le)
Guerche (La)
Hermites (Les)

Hommes
Huismes
Île-Bouchard (L')
Jaulnay
Lémeré
Lerné
Liège (Le)
Ligniè-res-de-Touraine
Ligré
Ligueil
Limeray
Loché-sur-Indrois
Louans
Louroux (Le)
Lublé
Lussault-sur-Loire
Luzé
Luzillé
Maillé
Manthelan
Marçay
Marcé-sur-Esves
Marcilly-sur-Maulne
Marcilly-sur-Vienne
Marigny-Marmande
Marray
Mazières-de-Touraine
Monnaie
Monthodon
Montrésor
Montreuil-en-Touraine
Morand
Mosnes
Mouzay
Neuil
Neuillé-le-Lierre
Neuillé-Pont-Pierre
Neuilly-le-Brignon
Neuville-sur-Brenne
Neuvy-le-Roi
Noizay
Nouâtre
Nouzilly
Noyant-de-Touraine
Orbigny
Panzoult
Parçay-sur-Vienne
Paulmy
Pernay

Perrusson
Petit-Pressigny (Le)
Pocé-sur-Cisse
Pont-de-Ruan
Ports
Pouzay
Preuilly-sur-Claise
Pussigny
Razines
Reignac-sur-Indre
Restigné
Reugny
Richelieu
Rilly-sur-Vienne
Rivarennnes
Rivière
Roche-Clermault (La)
Rouziers-de-Touraine
Saint-Aubin-le-Dépeint
Saint-Benoît-la-Forêt
Saint-Christophe-sur-le-Nais
Saint-Épain
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Flovier
Saint-Genouph
Saint-Germain-sur-Vienne
Saint-Hippolyte
Saint-Jean-Saint-Germain
Saint-Laurent-de-Lin
Saint-Laurent-en-Gâtines
Saint-Nicolas-de-Bourgueil
Saint-Nicolas-des-Motets
Saint-Ouen-les-Vignes
Saint-Paterne-Racan
Saint-Quentin-sur-Indrois
Saint-Règle
Saint-Roch
Saint-Senoch
Sainte-Catherine-de-Fierbois
Sainte-Maure-de-Touraine
Savigné-sur-Lathan
Savigny-en-Véron
Savonnières
Sazilly
Semblançay
Sepmes
Seuilly
Sonzay

Sorigny
Souvigné
Souvigny-de-Touraine
Sublaines
Tauxigny-Saint-Bauld
Tavant
Theneuil
Thilouze
Thizay
Tour-Saint-Gelin (La)
Trogues
Vallères
Varennes
Véretz
Verneuil-le-Château
Verneuil-sur-Indre
Villaines-les-Rochers
Villandry
Villebourg
Villedômain
Villedômer
Villemain-Coulangé
Villeperdue
Villiers-au-Bouin
Vou
Yzeures-sur-Creuse

Liste des EPCI pouvant bénéficier de l'assistance technique mise à disposition par le département dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques

Annexe à l'arrêté n°191-150 du 11 octobre 2019

CC Bléré- Val de Cher
CC Chinon Vienne et Loire
CC de Gâtine et Choisses – Pays de Racan
CC Touraine Ouest Val de Loire
CC Touraine Val de Vienne
SI aménagement des bassins de la région de Château la Vallière
SI assainissement des Terres humides de la région du Grand Pressigny
SIAEP de la région de Champigny sur Veude
SIAEP de la région de Courcoué
SIAEP de la région de Cravant-les-Coteaux
SIAEP de la Vallée de la Glaise
SIAEP de Noyant – Pouzay
SIAEP de Parçay sur Vienne et Theneuil
SIAEP de Reugny – Chancay
SIAEP de Rilly sur Vienne et Verneuil le Château
SIAEP de Semblançay – Charentilly – St Antoine du Rocher – St Roch
SIAEP de St Epain, Neuil, Crissay sur Manse
SIAEP et assainissement Azay sur Cher – Veretz
SIVOM Ambillou – Pernay
SIVOM Bueil en Touraine – Villebourg
SIVOM de la région de l'Escotais
SM assainissement Ligré – Rivière
SMAEP de la Basse Vallée de l'Indre
SMAEP de la source de la Crosse
SMAEP de la Touraine du Sud
SMAEP de Maillé Draché Marcilly Nouâtre
SMAEP du Richelais
Syndicat mixte de la Manse étendu
Syndicat mixte du Bassin de la Brenne

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-07-001

Arrêté portant agrément d'un établissement chargé
d'animer des stages de sensibilisation à la sécurité routière
dénommé « D'un point à l'autre » Agrément n° R 19 037
0002 0

**PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
CABINET DE LA PREFETE
DIRECTION DES SECURITES**

BUREAU DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ARRETE portant agrément d'un établissement chargé d'animer des stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé « D'un point à l'autre » Agrément n° R 19 037 0002 0

La Préfète d'Indre et Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre national du mérite,
VU le code de la route, notamment ses articles L. 212-1 à L. 212-5 , L. 213-1 à L. 213-7, L. 223-6, R. 212-1 à R. 213-6, R. 223-5 à R. 223-9 ;
VU l'arrêté du 26 juin 2012 modifié fixant les conditions d'exploitation des établissements chargés d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière ;
VU l'arrêté préfectoral du 17 mai 2019 autorisant M. Renaud POMMIER à exploiter un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière sous l'enseigne « D'un point à l'autre ».
VU la demande présentée par Mme Virginie CLUZAN, nouvelle représentante légale de l'association D'un point à l'autre dont le siège est situé 22 cours Aristide Briand à La-Fare-les-Oliviers (13580), reçue le 30 octobre 2019, relative à l'exploitation d'un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière ;
Sur proposition de M. le directeur de cabinet de la préfecture,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er}. – Mme Virginie CLUZAN représentante légale de l'association D'un point à l'autre n°siret : 8402722300016 est autorisée à exploiter sous le n°R 19 037 0002 0, un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière sous l'enseigne « D'un point à l'autre ».

ARTICLE 2. – Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Sur demande de l'exploitant présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si les conditions requises sont remplies.

ARTICLE 3. – L'établissement est habilité à dispenser les stages de sensibilisation à la sécurité routière dans les locaux de l'hôtel Golf Bluegreen Tours Ardree situé route du gué des prés à Tours - Saint-Antoine du Rocher.

ARTICLE 4. – Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté susvisé.

ARTICLE 5. – Pour tout changement d'adresse du local de formation ou toute reprise de ce local par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément d'exploiter devra être présentée deux mois avant la date du changement ou de la reprise.

ARTICLE 6. – Pour toute transformation ou changement du local de formation, l'exploitant est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.

ARTICLE 7. – L'agrément peut être à tout moment suspendu ou retiré selon les conditions fixées par l'arrêté du 26 juin 2012 susvisé.

ARTICLE 8. – Le présent agrément et toute décision affectant sa validité seront enregistrés dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 8 janvier 2001 précité. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au bureau de la sécurité routière, cabinet de la Préfète, Direction des sécurités, Préfecture d'Indre-et-Loire.

ARTICLE 9. – L'arrêté préfectoral du 17 mai 2019 est abrogé.

ARTICLE 10. – M. le directeur de cabinet de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs.

TOURS, le 7 novembre 2019
Pour la Préfète et par délégation,
Le directeur de cabinet
Signé : François CHAZOT

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-18-001

ARRÊTÉ portant création d'une plate-forme aérostatique à
usage permanent sur la commune d'ABILLY

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DES SÉCURITÉS

BUREAU DE L'ORDRE PUBLIC

ARRÊTÉ autorisant la création d'une plate-forme aérostatique à usage permanent sur la commune d'ABILLY.

LA PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite ;
VU le Code de l'aviation civile, et notamment les articles R.132-1, R132-2 et D.132-10 (aérostats non dirigeables) ;
VU le Code des douanes ;
VU l'arrêté du 6 mars 2013 relatif aux conditions d'utilisation des ballons libres à air chaud exploités par une entreprise de transport aérien public ;
VU l'arrêté du 24 juillet 1991 modifié relatif aux conditions d'utilisation des aéronefs civils en aviation générale ;
VU l'arrêté interministériel du 20 février 1986 modifié fixant les conditions dans lesquelles les aérostats non dirigeables peuvent atterrir et décoller ailleurs que sur un aérodrome,
VU le règlement d'exécution (UE) n° 923/2012 du 26 septembre 2012 établissant les règles de l'air communes et des dispositions opérationnelles relatives aux services et procédures de navigation aérienne et modifiant le règlement d'exécution (UE) n°1035/2011, ainsi que les règlements (CE) n°1265/2007, (CE) n°1794/2006, (CE) n°730/2006, (CE) n°1033/2006 et (UE) n°255/2010 ;
VU l'arrêté du 11 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre du règlement d'exécution (UE) n°923/2012 ;
VU l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2019 donnant délégation de signature à Monsieur François CHAZOT, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète d'Indre-et-Loire ;
VU la demande formulée le 10 octobre 2019 par Monsieur Jean-Daniel OUVRARD, gérant de la société « MONTGOLFIÈRE CENTRE ATLANTIQUE », sise 10 route de Châtellerault, Besse 86540 THURE ;
VU l'autorisation d'utilisation de la parcelle cadastrée n°89 située au lieu-dit « Les Foulons » sur la commune d'ABILLY (37160), délivrée le 13 septembre 2019 à Monsieur Jean-Daniel OUVRARD par Madame Patricia BRAULT, maire d'ABILLY ;
VU l'avis émis le 23 octobre 2019 par Monsieur le Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest ;
VU l'avis émis le 23 octobre 2019 par Monsieur le Directeur Zonal de Police aux Frontières de la Zone Ouest ;
VU l'avis émis le 25 octobre 2019 par Madame l'Administratrice supérieure des Douanes, Directrice Régionale des Douanes du Centre-Val de Loire ;
VU l'avis émis le 28 octobre 2019 par Monsieur le Colonel, Sous-directeur régional de la Circulation Aérienne Militaire Nord ;
VU l'avis émis le 8 novembre 2019 par Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er - Monsieur Jean-Daniel OUVRARD, gérant de la société « MONTGOLFIÈRE CENTRE ATLANTIQUE », sise 10 route de Châtellerault, Besse 86540 THURE est autorisé à créer et à utiliser une plate-forme aérostatique à « usage permanent » sur le terrain constitué par la parcelle cadastrée n°89 située au lieu-dit « Les Foulons » sur la commune d'ABILLY (37160).

Caractéristiques de la plate-forme :

- Position géographique (WGS 84) : 46°56'11,87''N 000°44'13''E,
- Dimension utilisable au sol : 50m x 70m,
- Altitude AMSL : 51m,
- Destinée à des décollages de montgolfières.

La plate-forme est située à proximité des aérodromes :

- RDL 123°/3.3 NM de l'aérodrome privé ULM de Buxeuil St Rémy sur Creuse

Environnement aéronautique de la plate-forme :

- en espace de classe G dans le SIV Poitiers (SFC/FL145-Poitiers INFO 124.0MHZ),
- sous la TMA Poitiers 2 (2500FT AMSL/4000 FT AMSL- Poitiers APP-134.1MHZ).

Cette autorisation est précaire et révoquant, notamment si l'usage de la plate-forme est susceptible d'engendrer des nuisances phoniques de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

ARTICLE 2 - Cette plate-forme aérostatique sera utilisée exclusivement par des aéronefs du type montgolfières (ballon à air chaud).

ARTICLE 3 - L'aérostation est réservée à l'usage de la société « MONTGOLFIÈRE CENTRE ATLANTIQUE », ainsi qu'aux pilotes autorisés par cette dernière.

ARTICLE 4 - Les agents de l'aviation civile, les agents appartenant aux services chargés du contrôle aux frontières, les agents des douanes, les agents de la force publique auront libre accès à tout moment à cette plate-forme.
Toutes facilités leur seront réservées pour l'accomplissement de leurs tâches.

ARTICLE 5 – Usage de la plate-forme et consignes de prudence

La plate-forme sera exploitée sous la pleine responsabilité des pilotes commandants de bord, à qui il appartiendra de vérifier eux-mêmes l'adéquation de ses caractéristiques et de son environnement - notamment ses dégagements – aux aéronefs utilisés, ainsi que la sécurité des opérations envisagées pour les personnes transportées, pour eux-mêmes, pour les biens et pour les personnes au sol.

La plate-forme devra être utilisée dans le respect des conditions fixées par la réglementation de la circulation aérienne et par celle relative à l'utilisation des aéronefs civils en aviation générale.

Cette autorisation ne dispense pas le bénéficiaire du respect de la réglementation en matière de transport aérien.

Aucun vol international direct ne pourra avoir lieu au départ ou à destination de cette aérostation.

ARTICLE 6 - Prescriptions particulières :

- Les décollages de cette plateforme ne pourront se faire que vers le sud-est (entre les caps 110° et 160°) afin d'éviter le survol du village d'Abilly – notamment le stade de football mitoyen de la plate-forme – et de la route départementale 42 bordée de lignes électriques et téléphoniques.

Le décollage vers le sud ne pourront se faire du fait de la présence d'arbres et de candélabres.

- en vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules terrestres à moteurs sera interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation publique (article L364-1 du Code de l'Environnement).

ARTICLE 7 - Le bénéficiaire de l'autorisation devra faire connaître au public l'acte de création par voie d'affichage sur place et en mairie, pendant une période de deux mois à compter de la date de notification de l'arrêté.

ARTICLE 8 - Dans le cadre du plan VIGIPIRATE « Niveau de Sécurité Renforcé-Risque Attentat », la plus grande vigilance s'impose et toutes les mesures appropriées devront être prises, en conformité avec la réglementation en vigueur, aux fins d'assurer les conditions de sûreté et de sécurité nécessaires au bon déroulement des activités aéronautiques envisagées (renseignements, vérifications, contrôles, signalement de tout comportement ou activité suspects ...).

ARTICLE 9 - Le bénéficiaire de l'autorisation devra informer la Préfète s'il n'a plus la libre disposition de l'emprise de la plate-forme ou s'il cesse toute activité.

Tout incident ou accident devra être immédiatement signalé :

- au service de gendarmerie la plus proche,

- la Direction Zonale de la Police Aux Frontières de la zone Ouest à Rennes (02.90.09.83.22 / 06.71.60.87.34),

- au Bureau de la Défense Nationale et de la Protection Civile de la préfecture d'Indre-et-Loire (defense-protection-civile@indre-et-loire.pref.gouv.fr).

ARTICLE 10 – Monsieur le Sous-préfet, directeur de cabinet, Monsieur Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest, Monsieur le Directeur Zonal de la Police aux Frontières de la Zone Ouest à Rennes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et dont une copie sera adressée à Monsieur Jean-David OUVRARD gérant de la société « MONTGOLFIÈRE CENTRE ATLANTIQUE », gestionnaire de l'aérostation et pour information à Madame le Maire d'Abilly, Monsieur le Colonel commandant le groupement de gendarmerie d'Indre-et-Loire, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens à Châteauroux-Déols, Monsieur le Colonel, Sous-directeur régional de la Circulation Aérienne Militaire Nord – CINQ MARS LA PILE et Madame l'Administratrice supérieure des Douanes, Directrice Régionale des Douanes du Centre-Val de Loire, ainsi qu'à Monsieur le Colonel, commandant la base aérienne 705 à TOURS-SAINT-SYMPHORIEN et à Monsieur le chef du bureau de la défense nationale et de la protection civile.

Fait à Tours, le 18 novembre 2019

POUR LA PREFETE, et par délégation,

Le sous-préfet, directeur de cabinet

Signé: François CHAZOT

Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits :

- un **recours gracieux** adressé à Madame la Préfète d'Indre-et-Loire,

- un **recours hiérarchique** adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

- un **recours contentieux** en saisissant le Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLÉANS CÉDEX 1.

Le Tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télerecours accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-10-07-003

Arrêté portant habilitation dans le domaine funéraire de
l'établissement secondaire de l'entreprise dénommée

SARL

AP habilitation domaine funéraire établissement secondaire SARL « Aux Iris » à Pernay
AUX IRIS, situé au 2 rue Principale à Pernay (37230)

(siège social : 4 place du Centenaire – 37210

Vernou-sur-Brenne)

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE, DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

ARRÊTÉ portant habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement secondaire de l'entreprise dénommée SARL AUX IRIS, situé au 2 rue Principale à Pernay (37230) (siège social : 4 place du centenaire – 37210 Vernou-sur-Brenne)

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2223-19 à 30, R2223-56 à 65, D2223-34 à 55 et D2223-110 à 121 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU la première demande d'habilitation formulée par M. Cyrille FERRAND, gérant de l'établissement secondaire de l'entreprise dénommée SARL AUX IRIS (S.A.R.L.), situé au 2 rue Principale à Pernay (37230), accompagnée du dossier correspondant, reçu le 10 septembre 2019 et complété le 30 septembre 2019 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} – L'établissement secondaire, situé au 2 rue Principale à Pernay, de l'entreprise SARL AUX IRIS (S.A.R.L.), sise au 4 place du centenaire à Vernou-sur-Brenne (37210) et représenté par son gérant, Monsieur Cyrille FERRAND, est habilité à exercer sur l'ensemble du territoire national les activités suivantes :

Transport de corps avant et après mise en bière,

Organisation des obsèques,

Soins de conservation (en sous-traitance),

Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,

Fourniture de corbillards et de voitures de deuil,

Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception de plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de la marbrerie funéraire.

ARTICLE 2 – Le numéro de l'habilitation est le 19-37-0075.

ARTICLE 3 – La durée de la présente habilitation est fixée à un an, soit : jusqu'au 7 octobre 2020.

Dans l'intervalle, elle ne dispense pas son titulaire de l'obligation de présenter à l'administration tous documents et attestations exigées pour justifier de l'aptitude professionnelle du personnel qu'il aurait recruté, et de la conformité des véhicules funéraires qu'il aurait acquis.

ARTICLE 4 – La présente habilitation pourra être, après mise en demeure du représentant légal, suspendue ou retirée pour tout ou partie des prestations funéraires ci-dessus énumérées, pour les motifs suivants :

non-respect des conditions auxquelles était soumise sa délivrance, définies en application des dispositions des articles L2223-23 et L2223-24 du code général des collectivités territoriales ;

non-respect du règlement national des pompes funèbres ;

non-exercice ou cessation d'exercice des activités au titre desquelles elle a été délivrée ;
atteinte à l'ordre public ou danger pour la salubrité publique.

ARTICLE 5 - La présente décision sera mentionnée dans la liste des opérateurs funéraires habilités, qui sera établie dans les conditions fixées par l'article R2223-71 du Code général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 6 – Mme la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire, M. le Commandant du groupement de gendarmerie départementale d'Indre-et-Loire et M. le Maire de Pernay sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture et notifié à l'exploitant.

Fait à Tours, le 7 octobre 2019

Pour la Préfète et par délégation,

La Directrice

Marjorie SAUTAREL

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-10-11-011

Arrêté portant liste de personnes habilitées pour remplir les fonctions de membre du jury compétent pour la délivrance de diplômes dans le secteur funéraire pour le département d'Indre-et-Loire abrogeant l'arrêté préfectoral du 15 mars 2016

Liste personnes habilitées à remplir les fonctions de membre du jury pour délivrance diplômes dans le secteur funéraire pour département Indre-et-Loire

2016

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE, DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

ARRÊTÉ portant liste de personnes habilitées pour remplir les fonctions de membre du jury compétent pour la délivrance de diplômes dans le secteur funéraire pour le département d'Indre-et-Loire abrogeant l'arrêté préfectoral du 15 mars 2016

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2223-25-1 et D.2223-55-2 à D.2223-55-17 ;

VU le code du travail, notamment son article L.6352-1 ;

VU le décret n°2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté ministériel du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 mars 2016 portant liste des personnes habilitées pour remplir les fonctions de membre du jury compétent pour la délivrance de diplômes pour certaines professions du funéraire dans le département d'Indre-et-Loire ;

VU la proposition de M. le Président de l'association des maires d'Indre-et-Loire en date du 1^{er} août 2019 ;

VU les propositions de M. le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire en date du 10 juillet 2019 ;

VU la proposition de Mme la Directrice Départementale de la Protection des Populations d'Indre-et-Loire en date du 26 juin 2019 ;

VU les propositions de M. le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire en date du 15 juillet 2019 ;

VU les propositions de Mme la Présidente de l'Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire en date du 3 juillet 2019 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} – La liste des personnes habilitées pour remplir les fonctions de membres du jury local, compétent dans le domaine de la délivrance de diplômes dans le secteur funéraire, visée par l'article L.2223-25-1 du code visé en référence et applicable au 1^{er} janvier 2019, est fixée comme suit :

A - Au titre des maires, adjoints au maire ou conseillers municipaux délégués :

- M. Sébastien MARAIS, Maire de la Membrolle-sur-Choisille,

- à compléter

- à compléter

- à compléter

- à compléter

B – Au titre des représentants de chambres consulaires :

B1 – au titre de la Chambre du Commerce et de l'Industrie :

- à compléter

- à compléter

B2 – Au titre de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

- Mme Marie-Anne VIVANCO, 1ère secrétaire adjointe,

- M. Mauro CUZZONI, 3ème vice-président

C – Au titre des enseignants des universités :

- à compléter

- à compléter

D – Au titre des agents des services de l'État :

- Mme Martine MARIN, inspectrice retraitée de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,

E – Au titre des fonctionnaires territoriaux de catégorie A :

- Mme Clarisse BRUNO MONSELLIER, attachée territoriale, Directrice des affaires générales de la ville de Tours,

- M. Jean-Pierre DOBOSZ, attaché territorial, Responsable du service des cimetières de la ville de Tours,

- Mme Véronique MAURY, attachée territoriale, Responsable du service état-civil, élections et formalités administratives de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire,

F – Au titre des représentants des usagers :

- Mme Nadia BUREAU,

- M. Philippe DUBOIS,

- Mme Nelly FRAPSAUCE.

ARTICLE 2 – Le présent arrêté est valable jusqu'au 31 décembre 2021.

ARTICLE 3 – Aucun membre du jury ne peut prendre part à une délibération ou à un jury constitué par un organisme de formation dans lequel il détient ou a détenu un intérêt direct ou indirect, pour ou contre lequel il a déjà pris parti ou qu'il représente ou a représenté.

ARTICLE 4 – Les organismes de formation déclarés conformément aux dispositions du code de travail visées en référence et le centre national de la fonction publique territoriale utiliseront la présente liste pour la constitution de leur jury d'examen.

ARTICLE 5 – L'arrêté préfectoral du 15 mars 2016 susvisé est abrogé.

ARTICLE 6 – M. le directeur de cabinet de la préfecture d'Indre-et-Loire et les organismes de formation déclarés sont chargés de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera notifiée aux membres du jury et adressée aux autorités les ayant désignées, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 11 octobre 2019

Pour la Préfète et par délégation,

Le directeur de cabinet

François CHAZOT

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-12-001

Arrêté portant prorogation délais procédure d'instruction de la demande d'autorisation environnemental formulée par la S.C.E.A DOMAINE DE LA CROIX MORIN à Courcoué

PRÉFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'environnement**

ARRETE

**portant prorogation des délais de procédure d'instruction de la demande d'autorisation
environnementale formulée par la S.C.E.A. DOMAINE DE LA CROIX MORIN à Courcoué**
**La Préfète d'Indre-et-Loire, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du
Mérite,**

VU le code de l'environnement et notamment l'article R. 181-41 ;

VU la demande présentée le 9 avril 2019 par la S.C.E.A. DOMAINE DE LA CROIX MORIN en vue
de la régularisation administrative et du développement de son élevage bovin situé au lieu-dit «
Beaumène » à Courcoué, pour atteindre 680 vaches laitières ;

VU l'avis de l'inspection des installations classées de la direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement en date du 6 mai 2019 ;

VU la décision du tribunal administratif d'Orléans n° E19000092/45 du 22 mai 2019 ;

VU l'enquête publique concernant la demande de la S.C.E.A. DOMAINE DE LA CROIX MORIN
qui s'est tenue du 25 juin au 25 juillet 2019 ;

VU le dépôt du dossier d'enquête effectué le 20 août 2019 par le commissaire-enquêteur ;

VU le courrier d'envoi du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au pétitionnaire en
date du 26 août 2019 ;

CONSIDERANT que la demande de la S.C.E.A. DOMAINE DE LA CROIX MORIN doit être
soumise à l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et
technologiques ;

CONSIDERANT que l'article R 181-41 du code de l'environnement prévoit que le préfet statue sur la
demande d'autorisation environnementale dans les deux mois à compter du jour de l'envoi par le
préfet du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au pétitionnaire, délai toutefois
prolongé d'un mois lorsque l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et
des sites ou celui du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et
technologiques est sollicité ;

CONSIDERANT que le délai de trois mois évoqué ci-dessus échoit au 26 novembre 2019 ;

CONSIDERANT que l'article R 181-41 du code de l'environnement prévoit également que ces délais
peuvent être prorogés par arrêté motivé du préfet dans la limite de deux mois ;

CONSIDERANT que la date de la prochaine séance du conseil départemental de l'environnement et
des risques sanitaires et technologiques, fixée au 19 décembre 2019, est incompatible avec ce
délai ;

CONSIDERANT que, dans ces conditions, le délai de trois mois fixé à l'article R. 181-41 du code de
l'environnement ne peut pas être respecté ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}

Le délai de trois mois prévu à l'article R. 181-41 du code de l'environnement est prorogé pour une
période de deux mois à compter du 26 novembre 2019.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera publié sur le site des services de l'Etat en Indre-et-Loire et fera l'objet d'un
affichage en mairies de Courcoué, Chaveignes et La Tour-Saint-Gelin pour une durée d'un mois
minimum.

La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à
l'exploitant et aux maires de Courcoué, Chaveignes et La Tour-Saint-Gelin.

Fait à TOURS, le 12 novembre 2019

La Préfète, *signé* Corinne ORZECOWSKI

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-10-29-002

Arrêté portant renouvellement de l'agrément de M. Nicolas
DUTHOIT, médecin généraliste, chargé du contrôle
médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs ou des
candidats au permis de conduire.

**PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
CABINET DE LA PREFETE
DIRECTION DES SECURITES**

BUREAU DE LA SECURITE ROUTIERE

ARRETE portant renouvellement de l'agrément de M. Nicolas DUTHOIT, médecin généraliste, chargé du contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs ou des candidats au permis de conduire.

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'ordre national du mérite

VU le Code la Route, notamment ses articles L223-5, L224-14, L 234-1, L234-8 L235-1 et L235-3, R.221.10 à R 221.19, R224.22, R226-1 à R226-4 ,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite, et notamment son article 5 ;

VU l'arrêté interministériel du 31 juillet 2012 modifié relatif à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite, et notamment le chapitre II ;

VU l'arrêté ministériel du 20 avril 2012 modifié fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire ;

VU l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 10 juillet 2018 portant constitution d'une commission médicale primaire chargée du contrôle médical de l'aptitude à la conduite et d'une commission médicale d'appel ;

VU l'attestation de suivi d'une formation continue ;

VU la demande présentée par M. Nicolas DUTHOIT, médecin généraliste ;

Sur proposition de M. le Sous-préfet, directeur de cabinet,

A R R Ê T E

ARTICLE 1^{er}. - M. Nicolas DUTHOIT, médecin généraliste, est agréé pour exercer le contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs ou candidats au permis de conduire dans les conditions fixées par arrêté du 31 juillet 2012 modifié susvisé.

ARTICLE 2. - Le contrôle médical de l'aptitude à la conduite peut être exercé au sein de la commission médicale primaire d'Indre-et-Loire, dans un cabinet ou au sein des structures hospitalières ou médicales spécialisées.

ARTICLE 3. - En cas de nécessité et pour des raisons de service public, le médecin agréé peut être amené, à la demande de l'autorité préfectorale, à participer au fonctionnement de la commission médicale primaire.

ARTICLE 4. - Le médecin agréé s'engage à informer l'autorité préfectorale de tout changement de nature à modifier le présent arrêté.

ARTICLE 5. - L'agrément est délivré pour une durée maximale de cinq ans à compter de la date d'effet du présent arrêté ou jusqu'à la date anniversaire des soixante-treize ans, le cas échéant.

ARTICLE 6. - M. le Sous-préfet, directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera adressée à M. Nicolas DUTHOIT et pour information à M. le Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins.

TOURS, le 29 octobre 2019

Pour la Préfète et par délégation,

Le directeur de cabinet

Signé : François CHAZOT

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-10-14-002

Arrêté portant renouvellement de l'agrément de M. Pascal
LIGEARD, médecin généraliste, chargé du contrôle
médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs ou des
candidats au permis de conduire

**PREFECTURE
CABINET DE LA PREFETE
DIRECTION DES SECURITES**

BUREAU DE LA SECURITE ROUTIERE

ARRETE portant renouvellement de l'agrément de M. Pascal LIGEARD, médecin généraliste, chargé du contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs ou des candidats au permis de conduire

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'ordre national du mérite
VU le Code la Route, notamment ses articles L223-5, L224-14, L 234-1, L234-8 L235-1 et L235-3, R.221.10 à R 221.19, R224.22, R226-1 à R226-4 ;
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
VU le décret n°2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite, et notamment son article 5 ;
VU l'arrêté interministériel du 31 juillet 2012 modifié relatif à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite, et notamment le chapitre II ;
VU l'arrêté ministériel du 20 avril 2012 modifié fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire ;
VU l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 27 juin 2019 portant constitution d'une commission médicale primaire chargée du contrôle médical de l'aptitude à la conduite et d'une commission médicale d'appel ;
VU l'attestation de suivi d'une formation continue délivrée le 4 avril 2019 ;
VU la demande présentée par M. Pascal LIGEARD, médecin généraliste ;
Sur proposition de M. le Sous-préfet, directeur de cabinet,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}. - M. Pascal LIGEARD, médecin généraliste, est agréé pour exercer le contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs ou candidats au permis de conduire dans les conditions fixées par arrêté du 31 juillet 2012 modifié susvisé.

ARTICLE 2. - Le contrôle médical de l'aptitude à la conduite peut être exercé au sein de la commission médicale primaire d'Indre-et-Loire, dans un cabinet ou au sein des structures hospitalières ou médicales spécialisées.

ARTICLE 3. - En cas de nécessité et pour des raisons de service public, le médecin agréé peut être amené, à la demande de l'autorité préfectorale, à participer au fonctionnement de la commission médicale primaire.

ARTICLE 4. - Le médecin agréé s'engage à informer l'autorité préfectorale de tout changement de nature à modifier le présent arrêté.

ARTICLE 5. - L'agrément est délivré pour une durée maximale de cinq ans à compter de la date d'effet du présent arrêté ou jusqu'à la date anniversaire des soixante-treize ans, le cas échéant.

ARTICLE 6. - M. le Sous-préfet, directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera adressée à M. Pascal LIGEARD et pour information à M. le Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins.

TOURS, le 14 octobre 2019
Pour la Préfète et par délégation,
Le directeur de cabinet
Signé : François CHAZOT

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-05-002

Arrêté portant renouvellement de l'habilitation dans le
domaine funéraire de l'entreprise dénommée POMPES
FUNÈBRES DU VOUVRILLON, sise à Monnaie (37380)
*AP renouvellement habilitation domaine funéraire entreprise « Pompes funèbres du Vouvrillon »
de Monnaie*

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE, DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

ARRÊTÉ portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de l'entreprise dénommée POMPES FUNÈBRES DU VOUVRILLON, sise à Monnaie (37380)

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2223-19 à 30, R2223-56 à 65, D2223-34 à 55 et D2223-110 à 121 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU la demande de renouvellement d'habilitation formulée par M. Damien LE DORZE, gérant de l'entreprise dénommée POMPES FUNÈBRES DU VOUVRILLON (S.A.R.L. à associé unique), sise au lieu-dit Le Boulay – rond-point 910 à Monnaie (37380), accompagnée du dossier correspondant, reçu le 3 septembre 2019 et complété le 4 novembre 2019 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} – L'entreprise POMPES FUNÈBRES DU VOUVRILLON (S.A.R.L. à associé unique), sise au lieu-dit Le Boulay – rond-point 910 à Monnaie (37380) et représentée par son gérant, M. Damien LE DORZE, est habilitée à exercer sur l'ensemble du territoire national les activités suivantes :

Transport de corps avant et après mise en bière,

Organisation des obsèques,

Soins de conservation (en sous-traitance),

Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,

Gestion et utilisation de chambre funéraire,

Fourniture de corbillards et de voitures de deuil,

Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception de plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de la marbrerie funéraire.

ARTICLE 2 – Le numéro de l'habilitation est le 19-37-0037.

ARTICLE 3 – La durée de la présente habilitation est fixée à six ans, à compter de la date de fin de validité de la précédente habilitation, soit : jusqu'au 9 juillet 2025.

Dans l'intervalle, elle ne dispense pas son titulaire de l'obligation de présenter à l'administration tous documents et attestations exigés pour justifier de l'aptitude professionnelle du personnel qu'il aurait recruté, et de la conformité des véhicules funéraires qu'il aurait acquis.

ARTICLE 4 – La présente habilitation pourra être, après mise en demeure du représentant légal, suspendue ou retirée pour tout ou partie des prestations funéraires ci-dessus énumérées, pour les motifs suivants :

non-respect des conditions auxquelles était soumise sa délivrance, définies en application des dispositions des articles

L2223-23 et L2223-24 du code général des collectivités territoriales ;
non-respect du règlement national des pompes funèbres ;
non-exercice ou cessation d'exercice des activités au titre desquelles elle a été délivrée ;
atteinte à l'ordre public ou danger pour la salubrité publique.

ARTICLE 5 - La présente décision sera mentionnée dans la liste des opérateurs funéraires habilités, qui sera établie dans les conditions fixées par l'article R2223-71 du Code général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 6 – Mme la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire, M. le Commandant du groupement de gendarmerie départementale d'Indre-et-Loire et M. le Maire de Monnaie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et notifié à l'exploitant.

Fait à Tours, le 5 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation,

La Directrice

Marjorie SAUTAREL

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-15-001

BE Arrêté portant bilan concertation publique création diffuseur autoroutier "jardins de Villandry" A 85 Druye permettant notamment l'accès au projet de relais vrac Primagaz

Préfecture d'Indre-et-Loire

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

ARRÊTÉ A P N° 61-19

PORTANT BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CRÉATION D'UN DIFFUSEUR AUTOROUTIER DEPUIS L'AIRE DE SERVICE DES « JARDINS DE VILLANDRY » DE L'AUTOROUTE A85 A DRUYE PERMETTANT NOTAMMENT L'ACCÈS AU PROJET DE RELAIS VRAC PRIMAGAZ

La préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment l'article L126-1 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L 103-2 et suivants, et R153-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2017 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour des établissements exploités par la Compagnie des Gaz de Pétrole PRIMAGAZ, le Groupement Pétrolier de Saint-Pierre-des-Corps (GPSPC) et la Compagnie Commerciale de Manutention Pétrolière (CCMP) sur la commune de Saint-Pierre-des-Corps dans lequel est prévu une mesure supplémentaire de réduction du risque à la source pour PRIMAGAZ ;

Vu la décision n° F02418C0054 du 8 août 2018 de l'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable, après examen au cas par cas, relative à la création d'un diffuseur autoroutier depuis l'aire des « Jardins de Villandry » soumettant à évaluation environnementale le projet constitué du barreau autoroutier et du relais vrac ;

Vu le PLU de Druye approuvé le 17 février 2014 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 21-19 du 24 avril 2019 fixant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-19 du 2 mai 2019 modifiant l'arrêté n° 21-19 du 24 Avril 2019 ;

Vu le projet de bilan de la concertation publique dressé par les services de l'État ;

Considérant que le PPRT Primagaz-Groupement Pétroliers de Saint-Pierre-des-Corps (GPSPC) et Compagnie Commerciale de Manutention Pétrolière (CCMP) approuvé le 20 octobre 2017, prévoit une mesure supplémentaire de réduction à la source et que celle-ci consiste à l'arrêt de l'activité sur le site PRIMAGAZ à Saint-Pierre-des-Corps et à la création d'un relais vrac comprenant un réservoir de GPL sous talus de 400 m³ sans empiètement de bouteille ;

Considérant que le projet a pour objet de créer un diffuseur autoroutier (ou barreau autoroutier) sur la commune de Druye permettant notamment l'accès au relais vrac Primagaz ;

Considérant que le projet présente un intérêt général car il permet de limiter les nuisances générées par le trafic destiné au relais vrac ;

Considérant que la mise en comptabilité du document d'urbanisme qui en découle porte d'une part sur la création d'un emplacement réservé situé en zone A pour l'aménagement d'un diffuseur autoroutier desservant le site et relève du champ d'application de la déclaration de projet portée par l'Etat au regard des dispositions du code de l'environnement, et d'autre part sur la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitée (STECAL) nommé Ag en zone agricole (A), destiné à accueillir les installations liées à cette activité de stockage de gaz et qui relève du champ d'application de la déclaration de projet portée par Tours Métropole Val de Loire au titre du code de l'urbanisme ;

Considérant les réunions publiques organisées sur le projet de relais vrac sur la commune de Druye, le 24 juin 2016 par la communauté d'agglomération Tour(s) plus et le 23 mars 2017 par la métropole Tours Val de Loire et les services de l'État ;

Considérant la réunion avec les agriculteurs organisée par la Chambre d'Agriculture, en présence des services de l'État et de Cofiroute le 14 décembre 2018 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'informer la population, les associations et les autres personnes concernées sur les derniers éléments du projet, afin qu'elles puissent formuler leurs observations et propositions sur celui-ci ;

Considérant que la concertation publique mise en place du 29 avril au 31 mai 2019 s'est déroulée conformément aux dispositions prévues par les arrêtés préfectoraux précités ;

Considérant qu'il appartient à la préfète d'Indre-et-Loire d'arrêter le bilan de la concertation publique ;

Sur proposition du secrétaire général par intérim de la préfecture :

ARRETE

Article 1 :

Le bilan, annexé au présent arrêté, de la concertation préalable au projet de création d'un diffuseur autoroutier depuis l'aire de service des « Jardins de Villandry » de l'autoroute A85 à Druye, permettant notamment l'accès au relais vrac PRIMAGAZ, et nécessitant la mise en comptabilité du document d'urbanisme de Druye joint en annexe, est arrêté par la présente décision.

Article 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage à la mairie de Druye et au siège de Tours Métropole Val de Loire aux lieux habituellement prévus à cet usage pendant 2 mois à compter de sa date de signature.

La maire de Druye et le président de Tours Métropole Val de Loire justifieront de l'accomplissement de cette formalité par l'établissement d'un certificat, établi au plus tôt le lendemain du dernier jour de l'affichage, à adresser à la préfecture bureau de l'environnement.

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État en Indre-et-Loire.

Article 3 :

Le bilan de la concertation sera tenu à disposition du public en préfecture au bureau de l'environnement et consultable sur le site internet des services de l'État en Indre-et-Loire

Article 4 :

Le secrétaire général par intérim de la préfecture d'Indre-et-Loire, la maire de la commune de Druye, le président de Tours Métropole Val de Loire, le directeur départemental des territoires, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre - Val de Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 15 novembre 2019 signé **Corinne ORZECOWSKI**

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-08-004

BE Décision renouvellement liste d'aptitude aux fonctions
de commissaire enquêteur

Secrétariat de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

Bureau de l'environnement

LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POUR L'INDRE-ET-LOIRE

Année 2020

La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'Indre-et-Loire,

Vu le code de l'environnement,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

Vu le code des relations entre le public et l'administration,

Vu l'arrêté du 19 septembre 2018 de la préfète d'Indre-et-Loire portant renouvellement de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu les délibérations de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur lors de sa séance du 5 novembre 2019 ;

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} - La liste départementale des commissaires enquêteurs pour l'année 2020, prévue par le code de l'environnement, est fixée ainsi qu'il suit :

- **M. AGARD André** – officier de l'armée de terre en retraite
- **M. ALAZARD Pierre** – dirigeant d'entreprise en retraite
- **M. ALLIOT Claude** – inspecteur des installations classées en retraite
- **M. AUBEL Pierre** – officier de l'armée de l'air en retraite
- **M. AUDOYER Jean-François** – général de l'armée de terre en retraite
- **M. BEL François** – chercheur INRA en économie rurale en retraite
- **M. BERNARD Jean-Louis** – officier supérieur de l'armée de terre en retraite
- **M. BROSSEAU Joël** – inspecteur de permis de conduire en retraite
- **M. CALENGE Christian** – professeur en retraite
- **M. CAUDRELIER Gérard** – directeur adjoint délégué du développement durable et environnement à la SNCF en retraite
- **M. DIAS Luc** – officier de l'armée en retraite
- **Mme DUPUY Annick** – directrice générale des services de la fonction publique territoriale en retraite
- **M. FOUQUET Hubert** – géomètre en retraite
- **M. GAYNO Denis** – category manager du groupe ENGIE en retraite, colonel de l'armée de l'air en retraite
- **M. GODARD Jean-Paul** – colonel de l'armée de terre en retraite
- **Mme GUENSER Catherine** – expert et consultant immobilier d'entreprise en retraite
- **M. HAVARD Pascal** – ingénieur en retraite
- **M. HERVÉ Michel** – retraité de l'éducation nationale
- **M. IMBENOTTE Michel** – professeur d'université en toxicologie en retraite
- **M. LECLERC Jean-Jacques** – général de brigade en retraite
- **M. LEDDET Martin** – conseil environnement santé sécurité, formateur agréé de la Région Centre
- **M. LERE Francis** – manager chez ST Microelectronics en retraite
- **M. LESSMEISTER Roland** – conducteur de travaux et technicien immobilier de l'armée en retraite
- **M. LUQUET Georges** – conducteur de travaux de la direction départementale de l'équipement en retraite
- **M. METERREAU Jean-Louis** – adjudant-chef de gendarmerie en retraite

- **M. MESLET Jean-Pierre** – officier supérieur de cavalerie en retraite
- **M. MINIER Pierre-Louis** – colonel de gendarmerie en retraite
- **M. MOHEN Christian** – directeur hygiène sécurité et environnement de Primagaz en retraite
- **M. PARES Georges** – ingénieur E.D.F. en retraite
- **M. PICHOT Roger** – responsable de centre autoroutier en retraite
- **M. ROHAUT Didier** – officier supérieur de l’armée de terre en retraite
- **M. SANTENARD Pierre-Yves** – général de l’armée de terre en retraite
- **Mme SVELON Édith** – enseignante maître formateur en retraite
- **M. SENAMAUD Benoît** – cadre supérieur de la fonction publique chez Orange
- **Mme TAVARES Nicole** – trésorier principal de la fonction publique en retraite
- **M. TONNELLE Pierre** – directeur général des services de collectivité territoriale en retraite
- **M. VIROULAUD Jean-Pierre** – secrétaire général de la direction départementale des territoires en retraite.

ARTICLE 2 – La présente décision sera notifiée aux intéressés, aux sous-préfets, aux maires d’Indre-et-Loire et aux services de l’État concernés. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à ORLÉANS, le 8 novembre 2019

La Présidente, *Signé* Cécile MARILLER

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-15-002

DASEN Arrêté composition CDEN

Le Directeur académique des services de l'Education nationale,
Directeur des services départementaux de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,

VU la loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire,

VU les lois n°75-620 du 11 juillet 1975 et n°89-486 modifiée du 10 juillet 1989 relatives à l'éducation,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983, et notamment son article 12, modifiée et complétée par la loi n°85-97 du 25 janvier 1985 portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales,

VU la loi n°86-16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification de dispositions relatives au fonctionnement des Conseils généraux,

VU les articles R 235-1 à 235-11 du Code de l'Education,

VU le décret du 31 juillet 2017 portant nomination de Directeur académique des services de l'Education nationale à compter du 1^{er} août 2017,

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2017 donnant délégation de signature au Directeur académique des services de l'Education nationale, Directeur des services départementaux de l'Education nationale d'Indre et Loire,

VU les arrêtés du Recteur de l'académie d'Orléans-Tours du 30 août 2017 portant délégation de signature à M. Dominique BOURGET, Directeur académique des services de l'Education nationale d'Indre et Loire,

VU l'arrêté constitutif du CDEN du 12 juillet 2017,

VU les résultats du scrutin du CTA organisé du 29 novembre au 6 décembre 2018

VU la correspondance de l'UNSA Education

A R R E T E

Article 1 :

La composition du Conseil Départemental de l'Education nationale d'Indre-et-Loire est modifiée ainsi qu'il suit :

Membres représentant des personnels:

Titulaire

Cédric PICARD (UNSA Education)

Suppléants

Isabelle BOISLEVE-ROGER (UNSA Education)

Article 2 :

Madame la Secrétaire générale de la Direction des services départementaux de l'Education nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Tours, le 15 novembre 2019

Pour le Préfet, et par délégation,
le Directeur académique
des services de l'Education nationale

Dominique BOURGET



Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-26-001

**DIRPJJ - ARRÊTÉ N° 2019/DIRPJJ-GC/ 013 portant
tarification du service d'investigation éducative géré par
l'Association Départementale pour la Sauvegarde de
l'Enfance d'Indre-et-Loire**

**DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
DIRECTION INTERREGIONALE GRAND-CENTRE**

**ARRÊTÉ N° 2019/DIRPJJ-GC/ 013 portant tarification du service d'investigation éducative
Géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance d'Indre-et-Loire**

La préfète d'Indre-et-Loire
Chevalier de la légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- VU le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L312-1, L314-1 à L314-9 et R314-125 à R314-127 ;
- VU l'ordonnance n°45-1845 du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants ;
- VU le décret n° 2010-214 du 02 mars 2010 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- VU l'arrêté du 17 mars 2010 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- VU l'arrêté du 25 octobre 2016 portant modification de l'arrêté du 17 mars 2010 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de la protection judiciaire ;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2011 autorisant la création d'un service d'investigation éducative pour les mineurs sis 6 avenue Marcel Dassault à Tours et géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance d'Indre-et-Loire ;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 14 février 2019 portant habilitation du Service d'Investigation Educative ;
- VU le courrier transmis par lequel la personne ayant qualité de représenter le service d'investigation éducative a adressé ses propositions budgétaires pour l'exercice 2019 ;
- VU les propositions budgétaires arrêtées par la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand-Centre pour l'exercice 2019 annexées au présent arrêté ;
- SUR RAPPORT du Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand Centre ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2019, les dépenses et les recettes prévisionnelles du service d'investigation éducative sont autorisées comme suit :

	Groupes Fonctionnels	Montant en euros	Total en euros
<u>Dépenses</u>	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	33 442 €	714 762,15 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	555 755,15 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	125 565 €	
	Report de la section d'exploitation (déficit)	0 €	
<u>Recettes</u>	Groupe I : Produits de la tarification	714 762,15 €	714 762,15 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0 €	
	Report de la section d'exploitation (excédent)	0 €	

L'activité prévisionnelle retenue pour l'exercice 2019 est fixée à 276 mineurs.

Article 2 :

1. Pour l'année 2019, le prix d'acte applicable au du service d'investigation éducative est de 2 589,72 € arrondi au centième près.

2. En l'application de l'article R 314-35 du code de l'action sociale et des familles le tarif applicable fixé du 1 décembre au 31 décembre 2019 sera calculé au vu de l'activité réalisée au 30 novembre 2019.

3. Le prix d'acte 2019 de 2 589,72 € arrondi au centième près est applicable à compter du 1^{er} janvier 2020 jusqu'à la date d'effet de l'arrêté fixant la tarification 2020.

Article 3 :

Le tarif mentionné à l'article 2 n'intègre pas de résultat antérieur.

Article 4 :

Le règlement du solde dû sera imputé sur le Budget Opérationnel de Programme 182, sur le centre financier 0182-DIGC-UO01 – Titre 6 (SAH) – code activité : 0182A2010201.

Article 5 :

Conformément à l'article R314-36 du code de l'action sociale et des familles, le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié au service concerné.

Article 6 :

Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Nantes – Cour administrative d'appel – 2, place de l'Edit de Nantes – B.P. 18529 – 44185 NANTES Cedex 4 – dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

Article 7 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire par intérim et le Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand Centre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait, à Tours le 26 novembre 2019

La Préfète

Corinne ORZECOWSKI

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-11-21-003

SGAMI Arrêté 19-31 donnant délégation de signature à M.
Patrick DALLENNES PDDS

ARRETE

N° 19- 31

donnant délégation de signature

à Monsieur Patrick DALLENNES

Préfet délégué pour la défense et la sécurité

auprès de la préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest

LA PREFETE DE LA RÉGION BRETAGNE

PREFETE DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST

PREFETE D'ILLE- ET-VILAINE

VU le code de la défense,

VU le code de la sécurité intérieure,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale,

VU le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la Police nationale et notamment ses articles 32 et 33,

VU le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 modifié portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la Police nationale,

VU le décret n° 2002-916 du 30 mai 2002 modifié relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de la Police,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

VU le décret n° 2010-225 du 4 mars 2010 portant modifications de certaines dispositions du code de la défense relatives aux préfets délégués pour la défense et la sécurité, aux états majors interministériels de zone de défense et de sécurité, aux délégués et correspondants de zone de défense et de sécurité et à l'outre-mer ainsi que certaines dispositions relatives aux secrétariats généraux pour l'administration de la Police et certaines dispositions du code de la santé publique ;

VU le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n°2014-1182 du 13 octobre 2014 modifiant le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n° 2015-76 du 27 janvier 2015 modifiant diverses dispositions relatives aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n° 2015-1625 du 10 décembre 2015 relatif à la composition des zones de défense et de sécurité, des régions de gendarmerie et des groupements de gendarmerie départementale ;

VU le décret du 10 février 2016 nommant Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU le décret du 30 octobre 2018 nommant Michèle KIRRY, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains ouvriers d'État du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 27 janvier 2015 modifiant l'arrêté du 24 août 2000 fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité ;

VU l'arrêté ministériel du 27 janvier 2015 modifiant l'arrêté du 24 août 2000 fixant les droits et obligations des adjoints de sécurité ;

VU l'arrêté ministériel du 16 juin 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement des apprentis du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif n° 12-10 du 19 avril 2012 portant organisation de la préfecture de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

VU l'arrêté préfectoral n°15-134 du 10 novembre 2015 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité Ouest ;
VU la décision du 24 août 2018, affectant Isabelle ARRIGHI, sous-préfète, en qualité d'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur, auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest à compter du 3 septembre 2018 ;
VU la circulaire du 18 novembre 1987 relative aux délégations de signature consenties par l'autorité préfectorale pour l'application de l'article 35 bis de l'ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée ;
SUR proposition du préfet délégué pour la défense et la sécurité,

ARRETE

ARTICLE 1er

Délégation de signature est donnée à Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité, dans la limite des attributions conférées à la préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine, par les décrets susvisés pour tous actes, arrêtés, décisions ou tous documents concernant le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Ouest et relatifs notamment :

- à la gestion administrative et financière des personnels relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Ouest,
- au recrutement et à la signature des contrats des apprentis en fonction dans les services du SGAMI et les services de police de la zone de défense et de sécurité Ouest,
- à l'instruction, au règlement amiable ou au contentieux des affaires relevant de la compétence de la préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest. Dans les mêmes limites, le préfet délégué est habilité à correspondre directement avec l'agent judiciaire de l'État dans les actions portées devant les tribunaux judiciaires et à signer les mémoires en réponse devant les juridictions administratives,
- à la gestion administrative et financière de l'immobilier de la police nationale et notamment :
 - aux actes de location, d'acquisition ou d'échange de propriété passés par France Domaine ;
 - à l'approbation des conventions portant règlement d'indemnités de remise en état d'immeubles ;
 - aux concessions de logement au profit de personnels relevant de la direction générale de la police nationale ;
- à la gestion du patrimoine immobilier de la gendarmerie,
- à la gestion administrative et financière des moyens matériels de la police nationale et notamment à l'approbation des procès-verbaux de perte ou de réforme des matériels quelle qu'en soit la valeur,
- au titre de pouvoir adjudicateur, dans les limites fixées par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics, de tous marchés de travaux, de fournitures, ou de services ainsi que tout avenant à ces marchés – dits « formalisés » ou « adaptés », y compris les avenants des marchés préalablement passés par la région de gendarmerie de la zone de défense et de sécurité Ouest,
- aux agréments et acceptations de paiement des conditions des sous-traitants des marchés de travaux, de fournitures, ou de services pris pour le compte du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Ouest ou pour celui des services de police et de gendarmerie,
- à l'exécution des opérations de dépenses et de recettes relevant de la compétence du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Ouest, agissant pour son propre compte ou pour celui des services de police de la gendarmerie et des systèmes d'information et de communication,
- aux décisions rendant exécutoires les titres de perception de régularisation, de réduction et d'annulation qu'il émet et d'admettre en non-valeurs les créances irrécouvrables,
- dans le cadre de l'exercice du contrôle financier déconcentré, sont soumis au visa du préfet délégué pour la défense et de la sécurité :
 - les demandes d'autorisation préalable de procéder à des engagements juridiques dans le cadre du pouvoir adjudicateur,
 - les observations formulées par le contrôleur financier déconcentré,
 - le compte rendu d'utilisation de ces crédits transmis au contrôleur financier.

Délégation de signature est donnée à Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès de la préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine, pour tous arrêtés, décisions et actes relevant des attributions du service des systèmes d'information et de communication.

ARTICLE 2

Demeurent soumis à la signature de la préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest:

- les ordres de réquisition de paiement prévus par l'article 66 alinéa 2 du décret du 29 décembre 1962,

- les demandes et les décisions de passer outre les refus de visas à l'engagement de dépenses émis par le directeur régional des finances publiques.

ARTICLE 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Patrick DALLENNES, délégation de signature est donnée à Isabelle ARRIGHI, adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest, pour tout ce qui concerne l'article 1^{er}.

ARTICLE 4

Délégation de signature est en outre donnée à Isabelle ARRIGHI pour :

- toutes les correspondances et pièces administratives courantes relevant de l'administration du ministère de l'Intérieur à l'exclusion des courriers adressés aux élus,
- la signature, au titre du « pouvoir adjudicateur », dans les limites fixées par les décrets n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense et de sécurité, de tous marchés de travaux, de fournitures, ou de services, ainsi que tout avenant à ces marchés – dits « formalisés » ou « adaptés », passés par le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Ouest, pour son compte ou pour celui des services de police et de gendarmerie,
- des décisions d'ester en justice.

ARTICLE 5

Délégation de signature est donnée à :

❖ Stéphane PAUL, chef de cabinet, pour :

- les devis, le service fait et les expressions de besoins n'excédant pas 5 000 € HT se rapportant à l'unité opérationnelle (UO) SGAMI Ouest,
- les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ou à une autorité de l'administration centrale,
- les accusés de réception,
- la gestion administrative du personnel du cabinet (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement),

❖ Christophe SCHOEN, chef du bureau zonal des moyens,

❖ Sylvie GILBERT, chef du bureau du secrétariat général, pour :

- les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ou à une autorité de l'administration centrale,
- les accusés de réception,
- la gestion administrative de leur bureau (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement),

Délégation de signature est donnée à Christophe SCHOEN, Anne DUBOIS, Marie RABIAI, Cécile DESGUERETS, bureau zonal des moyens, pour la constatation du service fait pour les commandes se rapportant à l'unité opérationnelle SGAMI Ouest.

Délégation est donnée à Didier BIRON, Anne-Marie FORNIER, Céline GERMON, Anne DUBOIS, Albane AUBRUN, Maurice BONNEFOND, Djamilla BOUSCAUD, Christine GUICHARD et Gwenaél POULOUIN, Nadège MONDJII et Frédéric STARY pour effectuer des achats par carte achat, dans la limite du plafond qui leur est autorisé.

En cas d'absence ou d'empêchement de Stéphane PAUL, délégation de signature est donnée à Christophe SCHOEN, chef du bureau zonal des moyens pour les devis et les expressions de besoins n'excédant pas 5 000 € HT se rapportant à l'unité opérationnelle (UO) SGAMI Ouest.

ARTICLE 6

Délégation de signature est donnée à Catherine DUVAL, directrice des ressources humaines, pour :

- les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus,
- les accusés de réception,
- les arrêtés et documents relatifs à la gestion administrative des personnels et à la gestion des ressources humaines relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest,
- les actes, arrêtés, décisions ou documents relatifs à la gestion administrative des personnels de la police nationale ainsi que tous actes, arrêtés, décisions ou documents relatifs à la gestion des personnes et des moyens des services de police,
- les arrêtés portant octroi de congés de maladie et de mise en disponibilité d'office pour raison médicale,

- les arrêtés portant reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents, sauf en cas d'avis divergents ou défavorables,
- les attestations de l'employeur et relevés destinés aux personnels ou aux organismes sociaux et bancaires (sécurité sociale, instituts de retraite complémentaire, caisses de prêts, etc.),
- la gestion administrative de la direction des ressources humaines (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement),
- les devis et expressions de besoins et conventions de réservation des salles pour les examens et concours,
- les conventions avec les organismes de formation,
- les états liquidatifs de traitements, salaires, prestations familiales.

En cas d'absence ou d'empêchement de Catherine DUVAL, délégation de signature est donnée à Anne-Gaël TONNERRE, adjointe à la directrice des ressources humaines pour tout ce qui concerne le présent article.

ARTICLE 7

Délégation de signature est donnée à :

- ❖ Laurence PUIL, cheffe du bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques,
- ❖ Marc GODFROID, chef du bureau zonal des personnels actifs, adjoints de sécurité et de la réserve,
- ❖ Marc THEBAULT, chef du pôle d'expertise et de services,
- ❖ Bertrand QUERO, chef du bureau zonal des affaires médicales,
- ❖ Sébastien GASTON, chef du bureau zonal du recrutement

pour :

- les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ou à une autorité de l'administration centrale et des actes faisant grief,
- les correspondances préparatoires des commissions de réforme,
- les copies, extraits de documents, accusés de réception,
- la gestion administrative de leur bureau (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement),
- les états liquidatifs des traitements, salaires, prestations sociales et familiales, vacations et frais de mission et de déplacement dus aux personnels rémunérés sur le budget de l'État et gérés par le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur, ou à leurs ayants-droits,
- les attestations de l'employeur et relevés destinés au personnel ou aux organismes sociaux et bancaires (sécurité sociale, instituts de retraite complémentaire, caisse de prêts, etc.),
- les liquidations et visas des factures relatives à la prise en charge par l'administration, à la suite d'un accident reconnu imputable au service ou d'une maladie, de tout agent relevant de la compétence du bureau des affaires médicales.

Délégation de signature est en outre donnée à Sébastien GASTON, chef du bureau zonal du recrutement, pour :

- les devis et expressions de besoins n'excédant pas 5 000 € HT se rapportant à l'unité opérationnelle (UO) SGAMI Ouest, concernant spécifiquement les dépenses en lien avec la logistique des recrutements.

Délégation de signature est donnée à Aude LOMBARD, adjointe à la cheffe du bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques à la délégation régionale de Tours, pour :

- les correspondances courantes à l'exception de :
 - celles adressées à des élus ou à une autorité de l'administration centrale,
 - des actes faisant grief,
 - les convocations à toutes réunions et toutes instances,
- les congés et états de frais de déplacement pour les agents placés sous son autorité,
- les attestations de l'employeur et relevés destinés au personnel et aux organismes sociaux et bancaires (sécurité sociale, instituts de retraite complémentaire, caisse de prêts, etc.).

Délégation de signature est donnée à Nadège BENNOIN, adjointe au chef du bureau des personnels actifs, adjoints de sécurité et de la réserve à la délégation régionale de Tours, pour les bordereaux de transmission relatifs aux envois de dossiers individuels de fonctionnaires mutés hors zone, aux envois d'arrêtés individuels pour notification aux fonctionnaires concernés et aux envois d'états de service fait de la réserve civile contractuelle.

Délégation de signature est donnée à Anne-Gaël TONNERRE, adjointe à la directrice des ressources humaines pour toutes les correspondances courantes relevant de ses domaines de compétences.

ARTICLE 8

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation consentie par l'article 7 aux chefs de bureau de la direction des ressources humaines, à l'exception de celle spécifique donnée à Sébastien GASTON, est exercée par :

- Aude LOMBARD, adjointe à la cheffe du bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques à la délégation régionale de Tours,
 - Khadidia LE ROUX, adjointe à la cheffe du bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques,
 - Marc LAROYE, adjoint au chef du pôle d'expertise et de services,
 - Françoise FRISCOURT, adjointe au chef de bureau zonal des affaires médicales;
 - Brigitte BEASSE, adjointe au chef du bureau des personnels actifs, adjoints de sécurité et de la réserve
- En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature consentie à Sébastien GASTON est exercée par Delphine BIGNAN, adjointe au chef du bureau zonal du recrutement.

Pour le pôle d'expertise et de services, en cas d'absence ou d'empêchement du chef de bureau et de son adjoint, la délégation consentie au chef de bureau par l'article 7 est exercée, par :

- Nicole PIHERY, responsable du contrôle interne du pôle d'expertise et de services.
- Est donnée délégation de signature à Philippe FROIDEFOND, au bureau des affaires médicales, pour les liquidations et visas des factures relatives à la prise en charge par l'administration, à la suite d'un accident reconnu imputable au service ou d'une maladie, de tout agent relevant de la compétence du bureau des affaires médicales.
- Pour les états liquidatifs de traitements et salaires (RIB, état des émoluments, attestations de traitement), la délégation de signature est donnée à :

- Nicole VAUTRIN, Isabelle LE VAILLANT et Yann AMESTOY, chefs des sections « *Paie des personnels actifs* »,
- Nathalie BRELIVET et Yann AMESTOY, chefs de section « *Paie des personnels PATSSOE* »,
- Emmanuel RATEL, chef de la section « *Transverse* ».

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation consentie à Emmanuel RATEL est exercée par Bernadette LE PRIOL, adjointe au chef de la section « *Transverse* ».

Délégation de signature est donnée à Sabrina MARTIN-ROUXEL, animatrice de formation, pour les correspondances courantes, les accusés de réception et visas de demandes de formation des personnels du SGAMI Ouest.

ARTICLE 9

Délégation de signature est donnée à Marguerite KERVELLA, directrice de l'administration générale et des finances, pour :

- les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus,
- les accusés de réception,
- la gestion administrative de la direction de l'administration générale et des finances (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement),
- toute demande d'assistance juridique présentée par des fonctionnaires ou leurs ayants droits victimes de menaces, de violence, de voies de fait, d'injures, de diffamations ou d'outrages, à l'exception de celles mettant en cause les fonctionnaires de police ainsi que les décisions refusant l'octroi de la protection fonctionnelle,
- les actes préparatoires au règlement amiable des affaires en réparation civile de l'État, à l'exclusion des décisions supérieures à 10 000 € HT,
- en matière d'indemnisation des victimes d'accident de la circulation impliquant les véhicules ou les personnels affectés dans les services de police ou de gendarmerie implantés dans la zone de défense et de sécurité Ouest pour toute offre inférieure à 10 000 € HT,
- en matière d'indemnisation des personnels de la police nationale et de la gendarmerie nationale victimes de dommages volontaires ou accidentels lors de leurs missions ou du fait de leur qualité pour tout règlement inférieur à 10 000 € HT,
- le service d'ordre indemnisé police.

Délégation de signature est consentie à Marguerite KERVELLA, en tant qu'ordonnatrice secondaire agissant pour le compte des services prescripteurs, pour :

- les procédures relatives aux fournitures et services inférieures ou égales à 100 000 € HT et l'ensemble des modifications associées,
- les engagements juridiques n'excédant pas 50 000 €.
- l'exécution des opérations de dépenses,
- les actes préparatoires à l'exécution des titres de perception à partir de 3 000 € HT,
- les décisions rendant exécutoires les titres de perception,
- les admissions en non-valeur relatives aux créances irrécouvrables,

- les ordres de paiement relatif aux baux et au remboursement du trésorier militaire.

En cas d'absence et d'empêchement de Marguerite KERVELLA, délégation de signature est donnée à Gaëlle HERVE, adjointe à la directrice de l'administration générale et des finances pour tout ce qui concerne le présent article.

ARTICLE 10

Délégation de signature est donnée à :

- ❖ Sophie AUFFRET, cheffe du bureau zonal des budgets,
- ❖ Jérôme LIEUREY, chef du bureau zonal des achats et des marchés publics,
- ❖ Antoinette GAN, cheffe du bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes,
- ❖ Gérard CHAPALAIN, chef du bureau des affaires juridiques.

pour :

- les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ou à une autorité de l'administration centrale et des actes faisant grief,
- les accusés de réception,
- les congés du personnel,
- les ordres de mission, certification des états déclaratifs de frais de déplacement des personnels de leur bureau.

ARTICLE 11

Dans le cadre de ses attributions, délégation de signature est donnée à Sophie AUFFRET, cheffe du bureau zonal des budgets pour :

- la liquidation des frais de mission et de déplacement par les régies (Rennes et Tours),
- la facturation des services d'ordre indemnité et des contributions et pénalités dues par les abonnés aux alarmes de police et par les sociétés de surveillance,
- la liquidation des frais de changement de résidence des agents du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest, des services de police et des personnels administratifs de la gendarmerie.

En cas d'absence de Sophie AUFFRET, délégation de signature est donnée à Guillaume LE TERRIER, pour toutes les pièces susvisées.

ARTICLE 12

Dans le cadre de ses attributions, délégation de signature est donnée à Jérôme LIEUREY, chef du bureau zonal des achats et des marchés publics, pour :

- les certificats et visas de pièces et documents relatifs à la préparation, à l'exécution et au suivi des marchés publics ou aux avenants à ces marchés par le bureau zonal des achats et marchés publics,

En cas d'absence de Jérôme LIEUREY, délégation de signature est donnée à François HOTTON, adjoint au chef de bureau, Valérie POULAIN, cheffe du pôle « Travaux » et à Nathalie HENRIO-COUVRAND, consultante juridique, pour toutes les pièces susvisées.

ARTICLE 13

Dans le cadre de ses attributions, délégation de signature est donnée à Gérard CHAPALAIN, chef du bureau des affaires juridiques, pour :

- toute demande d'assistance juridique présentée par des fonctionnaires ou leurs ayants droit victimes de menaces, de violence, de voies de fait, d'injures, de diffamations ou d'outrages, à l'exception de celles présentant un caractère particulièrement sensible, mettant en cause les fonctionnaires de police, ainsi que les décisions refusant l'octroi de la protection fonctionnelle,
- les actes préparatoires au règlement amiable des affaires en réparation civile de l'État, à l'exclusion de ceux dont le montant est supérieur à 5 000 € HT,
- en matière d'indemnisation des victimes d'accident de la circulation impliquant les véhicules ou les personnels affectés dans les services de police ou de gendarmerie implantés dans la zone de défense et de sécurité Ouest, pour toute offre inférieure à 5 000 € HT,
- en matière d'indemnisation des personnels de la police nationale et de la gendarmerie nationale victimes de dommages volontaires ou accidentels lors de leurs missions ou du fait de leur qualité, pour tout règlement inférieur à 5 000 € HT,
- les actes préalables à l'émission des titres de perception en vue du recouvrement des créances détenues par l'État à l'égard de tiers responsables de dommages causés aux personnels ou aux biens de la police nationale et de la gendarmerie nationale, ainsi que les demandes de réduction ou d'annulation de titres de perception,
- les courriers d'information sur la nature et le montant des créances de l'État à destination notamment des compagnies d'assurances, de l'agent judiciaire de l'État et des juridictions judiciaires.

En cas d'absence de Gérard CHAPALAIN, délégation de signature est exercée par Sophie BOUDOT, adjointe au chef du bureau des affaires juridiques pour toutes les pièces susvisées.

- Délégation de signature est donnée à :
Nathalie BARTEAU, Catherine BENARD, Laurence CHABOT, Jacqueline CLERMONT, Isabelle DAVID, Vincent DELMAS, Brigitte DUPRET, Françoise EVEN, Marie-Hélène GOURIOU, Guylaine JOUNEAU, Yann KERMABON, Katel LE FLOCH, Roland Le GOFF, Sophie LESECHE, Katia MOALIC, Martine PICOT, Chantal SIGNARBIEUX, Morgane THOMAS, et Ursula URVOY pour les demandes de pièces ou d'information.

ARTICLE 14

1 – Au titre des programmes dont les crédits sont délégués au SGAMI Ouest, délégation de signature, en tant qu'ordonnateur secondaire, est donnée pour la validation électronique de l'engagement juridique, de la certification du service fait, des demandes de paiement, des ordres de payer et des ordres de recette dans le progiciel comptable intégré CHORUS à :

Antoinette GAN, cheffe du bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes.

Antoinette GAN peut subdéléguer la délégation de signature qui lui est consentie au présent paragraphe. Copie de cette décision est adressée au préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès de la préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine, et aux comptables assignataires concernés. Elle sera publiée dans les mêmes conditions que le présent arrêté.

2 – Délégation de signature est donnée à Antoinette GAN, en tant qu'ordonnateur secondaire agissant pour le compte des services prescripteurs, pour :

- les engagements juridiques n'excédant pas 50 000 € HT,
- l'exécution des opérations de dépenses,
- les décisions rendant exécutoires les titres de perception,
- les admissions en non-valeur relatives aux créances irrécouvrables,
- les ordres de paiement relatifs aux baux et au remboursement du trésorier militaire.
- les certificats et visas de pièces et documents relatifs à la gestion des cartes achat.

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation consentie à Antoinette GAN est exercée par :

- Sophie CHARLOU, adjointe à la cheffe du bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes pour toutes les pièces susvisées,
- Solène LAVENANT, responsable de la comptabilité auxiliaire et des immobilisations, pour toutes les pièces susvisées à l'exception des décisions rendant exécutoires les titres de recettes et des engagements juridiques supérieurs à 20 000 € HT,
- Christophe LE NY, chef des dépenses courantes du bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes pour toutes les pièces susvisées à l'exception des décisions rendant exécutoires les titres de recettes et des bons de commande supérieurs à 20 000 € HT,
- Emmanuel MAY, Stéphane TANGUY, majors, Véronique TOUCHARD, Rémi BOUCHERON, et Didier CARO, adjudants-chefs ; Loïc POMMIER, Olivier BERNABE, Marie MENARD et Edwige COISY, adjudants; Florence BOTREL, Eliane CAMALY, Isabelle CHERRIER, Carole DANIELOU, Marlène DOREE, Yannick DUCROS, Anne DUBOIS, Alan GAIGNON, Benjamin GERARD, Marie-Anne GUENEUGUES et Claire REPESSE, placés sous l'autorité de la cheffe du bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes, pour les engagements juridiques n'excédant pas 20 000 € HT,
- Valérie CORPET, adjudant, Philippe KEROUASSE, Valérie GAC, maréchaux des logis-chefs ; Cyril AVELINE, Olivier BENETEAU, Delphine BERNARDIN, Stéphanie BIDAULT, Jean-Michel CHEVALLIER, Christelle CHENAYE, Sabrina CORREA, Fabienne DO-NASCIMENTO, David FUMAT, Pascal GAUTIER, Sébastien GIRAULT, Leïla GUESNAT, Bertrand HELSENS, Jeannine HERY, Huriye KACAR, Line LEGROS, Annick LERAY, Fauzia LODS, Hélène MARSAULT, Noémie NJEM, Régine PAÏS, Aurélie EIGELDINGER, Blandine PICOUL, Christine PRODHOMME, Lætitia RAHIER, Emmanuelle SALAUN, Sylvie SALM, Julien SCHMITT, Colette SOUFFOY, et Fabienne TRAUILLÉ, placés sous l'autorité du chef du bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes pour les pièces susvisées à l'exception des engagements juridiques n'excédant pas 2 000 € HT,
- Didier CARO et Marie-Anne GUENEUGUES pour les titres de recettes n'excédant pas 20 000 € HT.
- En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation consentie à Antoinette GAN pour les certificats et visas de pièces et documents relatifs à la gestion des cartes achats est exercée par Rémi BOUCHERON, Adjudant-Chef et Edwige COISY, Adjudante.

ARTICLE 15

Délégation de signature est donnée à Philippe CHAMP, directeur de l'immobilier, pour les documents relatifs à :

- la gestion administrative de la direction de l'immobilier (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement),
- les expressions de besoin et les demandes d'achat inférieures ou égales à 25 000 € HT,
- les rapports d'analyse des offres,
- les déclarations de sous-traitants,
- les ordres de service de démarrage des périodes de préparation ou d'exécution des marchés,
- les ordres de service de prolongation de délais et de suspension de travaux,
- les ordres de service dont l'incidence est inférieure à 25 000 € HT,
- les bons de livraison de fournitures,
- les procès verbaux d'admission de prestations intellectuelles,
- les procès verbaux relatifs à la réception des marchés de travaux,
- les exemplaires uniques,
- les certificats de cessibilité,
- les décomptes généraux définitifs,
- les correspondances adressées aux bailleurs des immeubles de la police nationale, y compris les lettres de résiliation des baux de concessions de logement par nécessité absolue de service, ainsi que les états de lieux d'entrée et de sortie des concessions de logement domanial,
- les documents dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, les déclarations préalables, les autorisations de modifications des ERP ...),
- les correspondances adressées aux services techniques des collectivités dans le cadre de l'instruction des autorisations administratives (permis de construire, déclarations préalables...),
- les correspondances adressées aux chefs de services de police et de gendarmerie dans le cadre de la conduite des dossiers immobiliers (expression des besoins, validation des études de conception...),
- les correspondances adressées aux services de l'État (DEPAFI, DRCPN, DGGN, Préfectures, lorsque ces correspondances concernent la conduite des opérations immobilières...),
- les correspondances adressées aux entreprises, y compris les appels en garantie légale ou contractuelle.

En cas d'absence ou d'empêchement de Philippe CHAMP, délégation de signature est donnée à Alain DUHAYON, chef du bureau de la maîtrise d'ouvrage et à Baptiste VEYLON, chef du bureau zonal du patrimoine et des finances, pour tout ce qui concerne le présent article.

ARTICLE 16

Délégation de signature est donnée à Alain DUHAYON, chef du bureau de la maîtrise d'ouvrage, ingénieur principal des services techniques, pour les documents relatifs à :

- la gestion administrative du bureau de la maîtrise d'ouvrage (notamment ordres de missions, congés, états de frais de déplacement),
- les demandes d'achat inférieures ou égales à 25 000 € HT,
- les bons de livraison de fournitures,
- les procès verbaux d'admission de prestations intellectuelles,
- les procès verbaux relatifs à la réception des marchés de travaux,
- les rapports d'analyse des offres,
- les déclarations de sous-traitants,
- les ordres de service de démarrage des périodes de préparation ou d'exécution des marchés,
- les ordres de service de prolongation de délais et de suspension de travaux,
- les ordres de service dont l'incidence est inférieure à 25 000 € HT,
- les exemplaires uniques,
- les certificats de cessibilité,
- les décomptes généraux définitifs,
- les documents dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, les déclarations préalables, les autorisations de modifications des ERP...),
- les correspondances adressées aux services techniques des collectivités dans le cadre de l'instruction des autorisations administratives (permis de construire, déclarations préalables...),
- les correspondances adressées aux services de prévention et de contrôle dans le cadre de l'exécution des opérations (inspection du travail, OPPBTP, CRAM...),
- les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés immobiliers.

En cas d'absence ou d'empêchement d'Alain DUHAYON, délégation de signature est donnée à Sébastien LEULLIETTE adjoint au chef du bureau de la maîtrise d'ouvrage, pour tout ce qui concerne le présent article.

ARTICLE 17

Délégation de signature est donnée à Baptiste VEYLON, chef du bureau zonal du patrimoine et des finances, ingénieur principal des services techniques, pour les documents relatifs à :

- la gestion administrative du bureau zonal du patrimoine et des finances (notamment ordres de missions, congés, état de frais de déplacement),
- les demandes d'achat inférieures à 25 000 € HT,-
- les ordres de service de démarrage des périodes de préparation ou d'exécution des marchés,
- les ordres de service de prolongation de délais et de suspension de travaux,
- les ordres de service dont l'incidence est inférieure à 25 000 € HT,
- les bons de livraison de fournitures,
- les procès verbaux d'admission de prestations intellectuelles,
- les procès verbaux relatifs à la réception des marchés de travaux,
- les décomptes généraux définitifs,
- les déclarations de sous-traitants,
- les exemplaires uniques,
- les certificats de cessibilité,
- les certificats administratifs liés à l'exécution administrative et financière des marchés immobiliers,
- les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution administrative et financière des marchés immobiliers, aux bailleurs des immeubles de la police nationale, et aux services de France Domaine, ainsi que les états de lieux d'entrée et de sortie des concessions de logement domanial.

En cas d'absence ou d'empêchement de Baptiste VEYLON, délégation de signature est donnée à Catherine GUILLARD, adjointe au chef du bureau zonal du patrimoine et des finances, pour tout ce qui concerne le présent article.

ARTICLE 18

Délégation de signature est donnée à Hélène SPIERS, cheffe de la section gestion financière, pour les documents relatifs à :

- les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution administrative et financière des marchés immobiliers,
- les déclarations de sous-traitants,
- les exemplaires uniques,
- les certificats de cessibilité,
- les certificats administratifs liés à l'exécution administrative et financière des marchés immobiliers,
- les décomptes généraux définitifs ne donnant pas lieu à un paiement.

ARTICLE 19

Délégation de signature est donnée à Guillaume SANTIER, chef du service interrégional de travaux Bretagne Pays de la Loire, François JOUANNET, chef du service régional de travaux Centre-Val-de-Loire, Fabrice DUR, chef du service régional de travaux des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne et Annie CAILLABET, cheffe du service régional de travaux pour les départements de Seine-Maritime et de l'Eure, pour les documents relatifs à :

- la gestion administrative de leur secteur (notamment ordres de missions, congés, état de frais de déplacement),
- les rapports d'analyse des offres,
- la réception des marchés de travaux,
- les bons de livraison de fournitures,
- les procès verbaux d'admission de prestations intellectuelles.

En cas d'absence ou d'empêchement de Guillaume SANTIER, délégation de signature est donnée à Dominique GUEGUEN, ingénieur au service régional de travaux Bretagne / Pays-de-la-Loire, pour tout ce qui concerne le présent article.

En cas d'absence ou d'empêchement de François JOUANNET, délégation de signature est donnée à Jean-Louis JOUBERT, adjoint au chef du service régional de travaux Centre / Val-de-Loire, pour tout ce qui concerne le présent article.

En cas d'absence ou d'empêchement d'Annie CAILLABET, délégation de signature est donnée à Gilles STRAUB, adjoint à la cheffe du service régional de travaux pour les départements de Seine-Maritime et de l'Eure, pour tout ce qui concerne le présent article.

ARTICLE 20

Délégation de signature est donnée à Annie CAILLABET, François JOUANNET, Fabrice DUR, Thomas LIDOVE, Guillaume SANTIER, Jonathan GARCIA, Franck LORANT, Christophe LANG, Michel CLOTEAUX, Jean-Louis JOUBERT, Sandrine BEIGNEUX, Dominique EMERIAU, Stéphane BERTRAND, Olivier LINOT, Dominique DORCHY, Audrey GROSHENY, Alain DUHAYON, Hervé HAMON, Sébastien LEULLIETTE, Raphaël BARRETEAU, Jean-François ROYAN, Annie LOCHKAREFF, Renaud DUBOURG, Florence LEPESANT, Jessica LE QUERRIOU, Jean-Louis RIDARD, Sylvie EVEN, Camille DURIGON, David CELESTE, Sylvain GARNIER, Franck BOIROT, Ludovic ROUSSEAU, Gilles STRAUB, Tiphaine RANNOU-LERAY, Dominique GUEGUEN, Thierry JAMES, Tanguy BARRE pour les documents relatifs à :

- la constatation du service fait pour les marchés de fourniture, de prestations intellectuelles et de travaux.

ARTICLE 21

Délégation de signature est donnée à Pascal RAOULT, directeur de l'équipement et de la logistique pour :

- les correspondances courantes à l'exception de celles adressées à des élus,
- la gestion administrative de la direction de l'équipement et de la logistique (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement, états relatifs aux éléments variables de paie),
- les documents relatifs à la gestion administrative et technique des opérations de la compétence de la direction de l'équipement et de la logistique :
 - la validation des cahiers des clauses techniques particulières relatifs aux marchés de fournitures, de service, de prestations intellectuelles et de travaux,
 - la validation des expressions de besoins dans la limite de 25 000 € HT,
 - les ordres de service ou fiches techniques de modification effectués dans le cadre des marchés de travaux ou de service avant transmission au bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes pour procéder à l'engagement juridique préalablement à la notification aux entreprises,
 - les projets de décompte généraux définitifs dans le cadre de la procédure des marchés,
 - la validation des rapports d'analyse technique des marchés,
- les documents relatifs à la gestion administrative et technique des matériels de la police nationale et de la gendarmerie nationale :
 - l'approbation de procès-verbaux de perte ou de réforme de matériels, y compris les armes et véhicules dès lors que ceux-ci sont inscrits à un plan de renouvellement approuvé,
 - les ordres d'entrée et de sortie des matériels détenus en magasin.

En cas d'absence ou d'empêchement de Pascal RAOULT, la délégation consentie au présent article est donnée, Laurent BULGUBURE, directeur adjoint de l'équipement et de la logistique, à Didier STIEN, Laurent LAFAYE, en ce qui concerne les documents relevant de leur domaine de compétences.

ARTICLE 22

Délégation de signature pour les documents relatifs à la gestion administrative des personnels et notamment les ordres de mission, les états déclaratifs de frais de déplacement des personnels, les demandes de congés et les autorisations d'absence ainsi que les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus, est donnée à :

- Laurent LAFAYE, chef du bureau zonal des moyens mobiles.
- Didier STIEN, chef du bureau zonal de la logistique.
- Jean-Pierre LEBAS, adjoint au chef du bureau de soutien opérationnel de la circonscription de Rennes.
- Bernard LE CLECH, chef du bureau de soutien opérationnel de la circonscription de Oissel.
- Arnaud THOMAS, chef du bureau de soutien opérationnel de la circonscription de Tours .

ARTICLE 23

A l'exception des dépenses exceptionnelles ou d'investissement, délégation de signature est donnée à Laurent LAFAYE, Didier STIEN, Jean-Pierre LEBAS, Bernard LE CLECH, Arnaud THOMAS dans la limite de 5 000 € HT pour l'expression des besoins relevant de leur bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de Laurent LAFAYE, Didier STIEN, Jean-Pierre LEBAS, Bernard Le CLECH, Arnaud THOMAS, la délégation de signature consentie aux articles 22 et 23 est donnée à Fanny GOUX, Stéphane NORMAND, Béatrice FLANDRIN, Thierry FAUCHE, chacun en ce qui concerne leur domaine respectif.

ARTICLE 24

Délégation de signature est donnée au titre des ateliers de soutien automobile à :

- Johann BEIGNEUX, chef de l'atelier automobile de Tours,
- Hugues GROUT, chef de l'atelier automobile de Oissel,
- Stéphane KERVELLA, chef de l'atelier automobile de Rennes,
- François ROUSSEL, chef de l'atelier automobile de Saran,
- Yvon LE RU, chef de l'atelier automobile de Brest, pour :
- dans les limites des attributions de leur atelier, exécuter les commandes de pièces automobiles après validation de l'engagement juridique auprès du bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes,
- la gestion administrative et technique de leur atelier (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement).

Délégation de signature est donnée à Jean-Louis SALMON, Eric MONNIER, Marc DEBERLES, Catherine DENOT, Cyril MATTIAZI, Thierry JOUVEAUX, Luc VALETTE, Frédérick VATRE, Frédéric DUVAL, David BAUCHY, Zainoudine SAID, Frédéric ADAM, Hervé LHOTELLIER, Emmanuel ALBERT, Mario DELENBACH, Pascal VIOLET, Stéphane BOBAULT, Jean-Yves SAUDRAIS, pour les documents relatifs à la gestion de leur domaine respectif en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'atelier en titre, notamment en ce qui concerne la commande, la réception des fournitures, des prestations ou des services et la constatation du service fait par référence aux commandes correspondantes.

Dans le cadre des dépenses au moyen de carte achat, et dans la limite des plafonds individuellement définis, délégation est donnée à : Jean-Louis SALMON, Marc DEBERLES, Catherine DENOT, Cyril MATTIAZI, Hugues GROUT, Frédérick VATRE, Frédéric DUVAL, David BAUCHY, Zainoudine SAID, Frédéric ADAM, Johann BEIGNEUX, Emmanuel ALBERT, Mario DELENBACH, Pascal VIOLET, Yvon LE RU, Jean-Yves SAUDRAIS, François ROUSSEL, Stéphane BOBAULT.

ARTICLE 25

Délégation de signature est donnée à Jean-Pierre LEBAS, responsable logistique du site de Rennes, à Béatrice FLANDRIN, responsables logistiques du site de Oissel, et à Thierry FAUCHE, responsable logistique du site de Tours, à l'effet de signer :

- les documents et pièces courantes relatives à l'hygiène et la sécurité,
- la réception des fournitures, des prestations ou des services et la constatation du service fait par référence aux commandes correspondantes,
- les ordres de missions.

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations accordées à Béatrice FLANDRIN sont exercées par Jean-Yves ARLOT.

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations accordées à Thierry FAUCHE sont exercées par Nicolas DRUAIS.

ARTICLE 26

Délégation de signature est donnée au titre de l'unité opérationnelle de prestation de service interne à Miguy PAYET-LECERF pour tout ce qui concerne la gestion administrative et technique de cette unité.

- les ordres de mission, les demandes de congés et les autorisations d'absence ainsi que les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ,
- l'expression des besoins dont le montant n'excède pas 1 000 € HT dans le cadre des marchés de pièces automobiles ou des achats du bureau zonal de la logistique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Miguy PAYET-LECERF, la délégation de signature qui lui est consentie est donnée à Roseline GUICHARD.

ARTICLE 27

Délégation de signature est donnée à Stéphane GUILLERM, directeur zonal des systèmes d'information et de communication, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et pour son service :

- tous les actes administratifs relatifs aux engagements juridiques et aux pièces de liquidation des dépenses se rapportant à des crédits « métiers » imputées sur les programmes 176, 216, 161, 108 du budget du ministère de l'intérieur dans la limite de la dotation de crédits qui lui est allouée,
- toutes correspondances, décisions ou instructions relatives aux affaires relevant des attributions de la direction des systèmes d'information et de communication,
- tout acte susceptible de générer des recettes relevant des attributions de la direction des systèmes d'information et de communication (notamment les conventions de refacturation),

- la gestion administrative de la direction zonale des systèmes d'information et de communication (notamment les ordres de missions, congés et états de frais de déplacement, états relatifs aux éléments variables de paie).

ARTICLE 28

En cas d'absence ou d'empêchement de Stéphane GUILLERM, délégation de signature est accordée à Yannick MOY, ingénieur hors classe des systèmes d'information et de communication, adjoint au directeur, à l'effet de signer les documents pour lesquels Stéphane GUILLERM, a reçu délégation au titre de l'article 27.

ARTICLE 29

En cas d'absence ou d'empêchement de Stéphane GUILLERM et Yannick MOY, délégation de signature est accordée à Nadège MONDJII, chef de la section « *Affaires générales* » ainsi qu'à Stéphane LE VAILLANT, chef de la section « *Pilotage, relations clients et gestion de crise* », à l'effet de signer les documents pour lesquels Stéphane GUILLERM a reçu lui-même délégation au titre de l'article 27, dans la limite toutefois de 15 000 € HT pour les documents cités au point 1 de cet article.

ARTICLE 30

Délégation de signature est également donnée à Frédéric STARY, chargé des fonctions de chef de la délégation régionale des systèmes d'information et de communication de Tours pour les attributions suivantes :

- correspondances courantes,
- copies conformes d'arrêtés et de documents,
- certification ou mention du service fait par référence aux factures correspondantes,
- demandes de congé dans le cadre des droits ouverts à l'exclusion de l'intéressé,
- ordres de missions spécifiques, à l'exclusion de l'intéressé,
- bons de transport SNCF, à l'exclusion de l'intéressé.

ARTICLE 31

En cas d'absence ou d'empêchement de Frédéric STARY, la délégation de signature qui lui est consentie pourra être exercée par Lionel CHARTIER, son adjoint.

ARTICLE 32

Délégation de signature est donnée à Christophe BURA, Bertrand LAUNAY, Bruno HAUTOBOIS, Hervé MERY, Jean-Philippe CHAMBERT, Alain EPIVENT, David ALLAIN, Raphaël BOQUET, Michèle BERTHELIER, Florence NIHOARN, Didier TIZON, Christophe CHEMIN, Pascal PERRIOT, Pascal DUTOUR, Pierre LORY, Frédéric PROUTEAU, Yves REMY, Philippe VAUVY, Jérôme LARUE, Yves EHANO, Alain MESSENGER, Jean-Yves LE PROVOST, Didier LEROY, Eric ESPINASSE, Erwan COZ, Jacky DIERS, Thomas BOYER pour les documents relatifs aux plans de prévention sur les sites.

ARTICLE 33

Délégation de signature est donnée à François JOUANNET, en tant que correspondant du responsable de site pour la délégation régionale de Tours pour :

- les expressions des besoins n'excédant pas 2 000 € HT se rapportant à la gestion et l'exploitation des bâtiments du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest à Tours,
- les documents et pièces courantes relatives à l'hygiène et la sécurité,
- la réception des fournitures, des prestations et des services et la constatation du service fait par référence aux commandes correspondantes y compris les procès-verbaux de réception.

ARTICLE 34

Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 18-68 du 28 décembre 2018 sont abrogées.

ARTICLE 35

Monsieur le préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès de la préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des vingt départements correspondants.

Rennes, le 21/11/19

La préfète de la Région Bretagne, Préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, Préfète d'Ille-et-Vilaine
signé Michèle KIRRY

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-11-08-002

Arrêté portant agrément d'un organisme de service à la
personne - Alliance Belema à Tours

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE LOIRE

UNITE DÉPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ portant agrément d'un organisme de services à la personne

N° SAP 851531582 – « ALLIANCE BELEMA » à Tours

Vu le code du travail, notamment ses articles L.7232-1, R.7232-1 à R.7232-11 et D.7231-1;

Vu le cahier des charges prévu à l'article R.7232-6 du code du travail;

Vu la demande d'agrément présentée le 3 juillet 2019, par Monsieur LAURENT LEMAITRE en qualité de président ;

Vu l'avis émis le 20 septembre 2019 (service Autonomie) et le 29 octobre 2019 (service petite enfance) par le président du conseil départemental de l'Indre-et-Loire,

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Arrête :

ARTICLE 1^{er} - L'agrément de l'organisme « ALLIANCE BELEMA », dont l'établissement principal est situé « 72 BIS AVENUE ANDRE MAGINOT 37100 TOURS » est accordé pour une durée de cinq ans à compter du 5 novembre 2019.

La demande de renouvellement devra être déposée dans les conditions fixées par l'article R.7232-8 et, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément.

ARTICLE 2 - Cet agrément couvre les activités selon le mode d'intervention indiqué et les départements suivants :

- Garde d'enfant de moins de 3 ans à domicile (y compris enfants handicapés) (mode prestataire et mandataire) - (37)
- Accompagnement hors domicile des enfants de moins de 3 ans (promenades, transports, acte de la vie courante) ou d'enfants de moins de 18 ans en situation de handicap (mode prestataire et mandataire) - (37)
- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) (uniquement en mode mandataire) - (37)
- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) , y compris les enfants handicapés de plus de 3 ans (uniquement en mode mandataire) - (37)
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (uniquement en mode mandataire) - (37)
- Accompagnement hors domicile des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (promenades, aide mobilité et transports acte de la vie courante) (uniquement en mode mandataire) - (37)

ARTICLE 3 - Si l'organisme envisage de fournir des activités autres que celles pour lesquelles il est agréé ou d'exercer ses activités sur un département autre que celui pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification préalable de son agrément.

Si l'organisme propose des activités de garde ou d'accompagnement d'enfant de moins de 3 ans, il devra solliciter une modification préalable de son agrément en cas de changement de mode d'intervention.

L'ouverture d'un nouvel établissement ou d'un nouveau local d'accueil dans un département pour lequel il est agréé devra également faire l'objet d'une information préalable auprès de l'unité départementale.

ARTICLE 4 - Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-9 du code du travail.
- ne respecte pas les dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- exerce d'autres activités que celles mentionnées dans le présent arrêté,
- ne transmet pas au préfet compétent les statistiques mentionnées à l'article R.7232-9 du code du travail.

ARTICLE 5 - Cet agrément n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux et sociaux fixés par l'article L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, pour ouvrir droit à ces dispositions, l'organisme doit se déclarer et n'exercer que les activités déclarées, à l'exclusion de toute autre (ou tenir une comptabilité séparée pour les organismes dispensés de cette condition par l'article L.7232-1-2).

ARTICLE 6 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Il peut, dans les deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DIRECCTE - unité départementale de l'Indre-et-Loire ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - direction générale des entreprises - mission des services à la personne, 6 rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex 13.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification en saisissant Tribunal administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 ORLEANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site internet www.telerecours.fr

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Fait à Tours, le 8 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation du Directeur Régional,

Pour le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire,

Le Directeur Adjoint,

Bruno PÉPIN

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-11-05-003

Arrêté portant renouvellement agrément d'un organisme de service à la personne - HERNANDEZ Services à Tours

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE LOIRE

UNITE DÉPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ portant renouvellement de l'agrément d'un organisme de services à la personne
N° SAP 803488253 – « HERNANDEZ Services » à Tours

Vu le code du travail, notamment ses articles L.7232-1, R.1 7232-1 à R.1 7232-11 et D.7231-1 ;
Vu le cahier des charges prévu à l'article R.7232-6 du code du travail,
Vu l'agrément du 4 novembre 2014 à l'organisme HERNANDEZ SERVICES,
Vu la demande de renouvellement d'agrément présentée le 17 juin 2019, par Monsieur CEDRIC HERNANDEZ en qualité de gérant ;
Vu l'avis émis le 9 octobre 2019 par le président du conseil départemental de l'Indre-et-Loire
La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} - L'agrément de l'organisme HERNANDEZ SERVICES, dont l'établissement principal est situé « 51 Rue Georges Courteline 37000 TOURS » est accordé pour une durée de cinq ans à compter du 4 novembre 2019.

La demande de renouvellement devra être déposée dans les conditions fixées par l'article R.7232-8 et, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément.

ARTICLE 2 - Cet agrément couvre les activités selon le mode d'intervention indiqué et les départements suivants :

- Garde d'enfant de moins de 3 ans à domicile (y compris enfants handicapés) (mode prestataire et mandataire) - (37)
- Accompagnement hors domicile des enfants de moins de 3 ans (promenades, transports, acte de la vie courante) ou d'enfants de moins de 18 ans en situation de handicap (mode prestataire et mandataire) - (37)

ARTICLE 3 - Si l'organisme envisage de fournir des activités autres que celles pour lesquelles il est agréé ou d'exercer ses activités sur un département autre que celui pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification préalable de son agrément.

Si l'organisme propose des activités de garde ou d'accompagnement d'enfant de moins de 3 ans, il devra solliciter une modification préalable de son agrément en cas de changement de mode d'intervention.

L'ouverture d'un nouvel établissement ou d'un nouveau local d'accueil dans un département pour lequel il est agréé devra également faire l'objet d'une information préalable auprès de l'unité départementale.

Article 4 - Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-9 du code du travail.
- ne respecte pas les dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- exerce d'autres activités que celles mentionnées dans le présent arrêté,
- ne transmet pas au préfet compétent les statistiques mentionnées à l'article R.7232-9 du code du travail.

ARTICLE 5 – Cet agrément n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux et sociaux fixés par l'article L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, pour ouvrir droit à ces dispositions, l'organisme doit se déclarer et n'exercer que les activités déclarées, à l'exclusion de toute autre (ou tenir une comptabilité séparée pour les organismes dispensés de cette condition par l'article L. 7232-1-2).

ARTICLE 6 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Il peut, dans les deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DIRECCTE - unité départementale de l'Indre-et-Loire ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - direction générale des entreprises - mission des services à la personne, 6 rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex 13.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification en saisissant Tribunal administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 ORLEANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site internet www.telerecours.fr

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Fait à Tours, le 5 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation du Directeur Régional,

Pour le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire,

Le Directeur Adjoint,

Bruno PÉPIN

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-11-18-003

Arrêté portant dérogation à la règle du repos dominical
accordée à la Société Bureau Véritas de Saint Herblain
pour une mission en Indre-et-Loire sur la plateforme
Auchan Scofel

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU
TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

UNITE DÉPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ portant dérogation à la règle du repos dominical

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU les articles L.3132-20 à L.3132-22 et R.3132-17 du Code du Travail,

VU la demande présentée le 3 octobre 2019, reçue dans mon service le 11 octobre 2019 par laquelle la société BUREAU VERITAS, sise 8, avenue Jacques Cartier à ST HERBLAIN 44807 cedex, sollicite une dérogation afin d'employer M. Etienne GREGOIRE sur la plateforme Auchan de SCOFEL en Indre et Loire les dimanches 22 et 29 décembre 2019, afin d'effectuer une mission d'inspection des produits de la mer.

APRES consultation du Conseil Municipal de TOURS, de la chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire, de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire et des Unions Départementales ou Locales des Syndicats C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.T., F.O. et C.F.E./C.G.C, du MEDEF et de la CPME37,

SUR avis du Directeur Régional Adjoint, responsable de l'Unité Départementale d'Indre-et-Loire,

SUR proposition de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture,

CONSIDERANT les circonstances exceptionnelles de ladite mission d'inspection au regard de la qualité sanitaire des produits distribués les 22 et 29 décembre 2019 par son client Auchan,

CONSIDERANT le préjudice important pour la clientèle de l'absence de ces missions d'agrèage (contrôle de conformité des produits livrés par les fournisseurs avant leur distribution),

CONSIDERANT que le collaborateur technicien est volontaire,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La dérogation à la règle du repos dominical, présentée par la société BUREAU VERITAS pour les dimanches 22 et 29 décembre 2019 est accordée pour M. Etienne GREGOIRE.

ARTICLE 2 : les heures de travail ce dimanche seront indemnisées et récupérées selon les modalités annexées à la demande.

ARTICLE 3 : Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture, M. le Directeur Régional Adjoint, responsable de l'Unité Départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE Centre-Val de Loire, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et tous les autres agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Tours, le 18 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation

Pierre FABRE

Directeur Régional Adjoint, responsable de l'Unité Départementale

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-11-18-004

Arrêté portant refus de la demande de dérogation à la règle
du repos dominical présentée par la Société Boulanger de
Chambray les Tours

**DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU
TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

UNITÉ TERRITORIALE D'INDRE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ portant refus de dérogation à la règle du repos dominical

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU les articles L.3132-20 à L.3132-22 et R.3132-17 du Code du Travail,

VU la demande présentée le 9 octobre 2019, reçue dans le service le 21 octobre 2019 par laquelle la société BOULANGER, sise au 108 avenue du Grand Sud 37170 CHAMBRAY LES TOURS, sollicite une dérogation à la règle du repos dominical afin d'ouvrir le magasin le dimanche 24 novembre 2019.

APRES consultation du Conseil Municipal de Chambray les Tours, de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire, des Unions Départementales ou Locales des Syndicats C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.T., F.O. et C.F.E./C.G.C, du MEDEF et de la CPME37,

SUR avis du Directeur régional adjoint, responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire

CONSIDERANT que la date du 24 novembre 2019 ne fait pas partie des dates d'ouvertures dominicales prévues, dans l'arrêté municipal de Chambray les Tours au titre de l'année 2019 pour les commerces de détail alimentaire et non alimentaire, à savoir les 13 janvier, 30 juin, 1^{ER}, 8, 15, 22 décembre 2019.

CONSIDERANT que votre demande ne s'inscrit pas dans le week-end du « black Friday », qui aura lieu cette année du 29 novembre 2019 au 1^{ER} décembre 2019.

CONSIDERANT qu'une autorisation créerait une distorsion de concurrence, compte-tenu qu'à ce jour aucun autre établissement n'a fait de demande de dérogation pour le 24 novembre 2019.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La demande de dérogation à la règle du repos dominical, présentée par la société BOULANGER, au 108 avenue du Grand Sud, 37170 CHAMBRAY LES TOURS, le dimanche 24 novembre 2019 est **refusée**.

ARTICLE 2 : Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture, M. le Directeur adjoint, responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire de la DIRECCTE Centre-Val de Loire, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et tous les autres agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Tours, le 18 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation

le Directeur régional adjoint, responsable de l'Unité Départementale

Pierre FABRE

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-11-18-002

Décision régionale relative à l'organisation de l'intérim des sections 11 et 12 de l'Unité de contrôle Sud

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI CENTRE-VAL DE LOIRE

DÉCISION relative à l'organisation de l'intérim des agents de contrôle des sections d'inspection du travail de l'unité de contrôle sud de l'unité départementale d'Indre-et-Loire

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire
Vu le Code du Travail, notamment le livre 1^{er} de la huitième partie ;
Vu le décret n°2009-1377 du 2 novembre 2009 relatif à l'organisation des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
Vu le décret n°2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;
Vu la décision du 10 septembre 2014 modifiée du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection au sein de ces unités de contrôle ainsi que leurs champs d'intervention sectoriels et thématiques,
Vu la décision modificative n°22 du 25 septembre 2019 concernant l'affectation des agents de contrôle de l'inspection du travail au sein des unités de contrôle de l'unité départementale d'Indre-et-Loire ;

DÉCIDE

ARTICLE 1er – Pendant l'absence de Mme Élodie BONNIN et de Mme Agnès BARRIOS, inspectrices du travail, affectées sur les sections 11 et 12 de l'unité de contrôle Sud de l'unité départementale d'Indre-et-Loire, à compter du 13 novembre et jusqu'au 31 décembre 2019 :

- les contrôles sur route seront assurés par M. Bruno ROUSSEAU, directeur adjoint Travail, responsable de l'Unité de Contrôle Sud.

ARTICLE 2 : Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire et le responsable de l'unité départementale d'Indre-et-Loire de la Direccte Centre-Val de Loire sont chargés de l'exécution de la présente décision qui est publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le 18 novembre 2019

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation
du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire par intérim,
Patrick MARCHAND

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-11-05-004

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la
personne - Alliance Belema

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU
TRAVAIL ET DE L'EMPLOI CENTRE-VAL DE LOIRE**

UNITE DÉPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

RECEPISSE DE DECLARATION D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE enregistré sous le numéro enregistré sous le N° SAP **851531582** et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de l'Indre-et-Loire le 3 juillet 2019 par Monsieur LAURENT LEMAÎTRE en qualité de président, pour l'organisme ALLIANCE BELEMA dont l'établissement principal est situé 72 BIS AVENUE ANDRE MAGINOT 37100 TOURS et enregistré sous le N° SAP851531582 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire et mandataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage
- Garde d'enfant de plus de 3 ans à domicile
- Soins d'esthétique à domicile des personnes dépendantes
- Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses)
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Livraison de courses à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Soin et promenade d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilettage)
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire
- Assistance administrative à domicile
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans, en dehors de leur domicile
- Téléassistance et visioassistance
- Interprète en langue des signes (technicien de l'écrit et de codeur en langage parlé complété)
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques)
- Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante
- Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux)

Activité(s) relevant de la déclaration et soumise(s) à agrément de l'État :

- En mode prestataire et mandataire :

- Garde d'enfant de moins de 3 ans à domicile (y compris enfants handicapés) (37)
- Accompagnement hors domicile des enfants de moins de 3 ans (promenades, transports, acte de la vie courante) ou d'enfants de moins de 18 ans en situation de handicap (37)

- En mode mandataire :

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) (37)
- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (hors actes de soins relevant d'actes médicaux), y compris les enfants handicapés de plus de 3 ans (37)
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (37)
- Accompagnement hors domicile des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (promenades, aide mobilité et transports acte de la vie courante) (37)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-15, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément dans le ou les département(s) d'exercice de ses activités.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 5 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation du Directeur Régional,

Pour le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire,

Le Directeur Adjoint,

Bruno PÉPIN

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-10-25-002

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la
personne - ESPINOZA Miguel à Chambray les Tours

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI CENTRE-VAL DE LOIRE

UNITE DÉPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

RECEPISSE DE DECLARATION D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE enregistré sous le N° SAP 850851734 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la « DIRECCTE - unité départementale de l'Indre-et-Loire », le 21 octobre 2019, par « Monsieur Miguel Espinoza » en qualité de micro-entrepreneur, pour l'organisme « Espinoza » dont l'établissement principal est situé « 17 allée des Bouvreuils, Appt 78 37170 CHAMBRAY LES TOURS » et enregistré sous le N° SAP850851734 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode mandataire) :

- Soutien scolaire ou cours à domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 25 octobre 2019

Pour la Préfète et par délégation du Directeur Régional,

Pour le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire,

Le Directeur Adjoint,

Bruno PÉPIN

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-11-08-003

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la
personne - HERAULT Sébastien à Saint Etienne de
Chigny

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU
TRAVAIL ET DE L'EMPLOI CENTRE-VAL DE LOIRE**

UNITE DÉPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

RECEPISSE DE DECLARATION D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE enregistré sous le numéro enregistré sous le N° SAP **843074535** et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la « DIRECCTE - unité départementale de l'Indre-et-Loire », le 28 octobre 2019, par « Monsieur Sébastien Hérault » en qualité de « Coach Sportif », pour l'organisme « Hérault » dont l'établissement principal est situé « 6 rue Jeanne de la Lande 37230 ST ETIENNE DE CHIGNY » et enregistré sous le N° SAP843074535 pour les activités suivantes:

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode mandataire) :

- Soutien scolaire ou cours à domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 8 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation du Directeur Régional,

Pour le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire,

Le Directeur Adjoint,

Bruno PÉPIN

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-11-05-005

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la
personne - HERNANDEZ Services à Tours

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU
TRAVAIL ET DE L'EMPLOI CENTRE-VAL DE LOIRE**

UNITE DÉPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

RECEPISSE DE DECLARATION D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE enregistré sous le enregistré sous le N° SAP 803488253 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

Vu l'agrément en date du 4 novembre 2019 délivré à l'organisme HERNANDEZ SERVICES;

Vu l'avis du Conseil Départemental d'Indre et Loire en date du 09/10/2019,

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la « DIRECCTE - unité départementale de l'Indre-et-Loire », le 17 juin 2019, par Monsieur CEDRIC HERNANDEZ en qualité de « gérant », pour l'organisme « HERNANDEZ SERVICES » dont l'établissement principal est situé « 51 Rue Georges Courteline 37000 TOURS » et enregistré sous le N° SAP803488253 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire et mandataire) :

- Garde d'enfant de plus de 3 ans à domicile
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans, en dehors de leur domicile

Activité(s) relevant de la déclaration et soumise(s) à agrément de l'État :

- En mode prestataire et mandataire :

- Garde d'enfant de moins de 3 ans à domicile (y compris enfants handicapés) (37)
- Accompagnement hors domicile des enfants de moins de 3 ans (promenades, transports, acte de la vie courante) ou d'enfants de moins de 18 ans en situation de handicap (37)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-15, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément dans le ou les département(s) d'exercice de ses activités.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 5 novembre 2019

Pour la Préfète et par délégation du Directeur Régional,

Pour le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire,

Le Directeur Adjoint,

Bruno PÉPIN

Unité départementale d'Indre-et-Loire de la DIRECCTE

37-2019-10-24-008

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la
personne - RICHARD Grégory à Ballan-Miré

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU
TRAVAIL ET DE L'EMPLOI CENTRE-VAL DE LOIRE**

UNITE DÉPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

RECEPISSE DE DECLARATION D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE enregistré sous le N° SAP 791560113 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la « DIRECCTE - unité départementale de l'Indre-et-Loire », le 18 octobre 2019, par « Monsieur Grégory Richard » en qualité de micro-entrepreneur, pour l'organisme « Richard Grégory » dont l'établissement principal est situé « 10 allée des Roses 37510 BALLAN MIRE » et enregistré sous le N° SAP791560113 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Soutien scolaire ou cours à domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 24 octobre 2019

Pour la Préfète et par délégation du Directeur Régional,

Pour le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale d'Indre et Loire,

Le Directeur Adjoint,

Bruno PÉPIN